



URBAN ART BIO

URBANISM, ARCHITECTURE,
TERRITORY, BIOCLIMATIC AND
BIODIVERSITY ACADEMIC JOURNAL

VOL:1 N°01 YEAR:2022 (VARIA)
EDITED BY AJPS PUBLICATIONS ALGERIA

COMITÉ DE RÉDACTION

Le comité de rédaction assure le fonctionnement éditorial et scientifique de la revue, il représente également les personnes qualifiées ayant pour fonction de gérer. Il définit la politique éditoriale en liaison avec le comité scientifique et veille à ce que tous les champs disciplinaires de l'Architecture, l'Urbanisme et métiers de la ville, Sciences de la terre et de l'univers, Science et Technologie, Sociologie et économie urbaine pouvant s'exprimer au sein de la revue.

Le comité de rédaction assure la réception des textes (articles, notes, comptes rendus, chroniques, etc.) et se charge de désigner deux rapporteurs externes pour chaque article. A ce titre, il gère l'ensemble de la procédure d'évaluation.

Le comité de rédaction se réunit une fois par trimestre pour faire le point sur les évaluations en cours, l'avis du comité de rédaction peut le cas échéant se substituer aux avis des deux rapporteurs lorsqu'un litige apparaît, et pour définir l'orientation thématique et la programmation des numéros à venir. A ce titre, il recueille les propositions de numéros et/ou de dossiers thématiques arrivant à la revue, et prend la responsabilité de partager la direction des numéros et/ou dossiers avec une personne tierce lorsque le projet paraît suffisamment intéressant.

Le comité de rédaction assure la relecture et la correction de toutes les épreuves des textes une fois mis en page. Il s'occupe également de la mise en ligne des articles sous le site d'édition électronique scientifique AJPS.

Composé de spécialistes dans les différents domaines qui constituent le périmètre des thématiques scientifiques de la revue, le rôle du comité de rédaction de URBAN ART BIO, dont les membres exercent leur fonction sur un mandat de cinq ans (renouvelable une fois), est de déterminer sa ligne éditoriale et veiller à sa qualité rédactionnelle. Lors de ses deux réunions annuelles, il procède à la désignation des responsables scientifiques des appels à contributions annuels, veille au bon déroulement des expertises en cours et décide conformément aux indications des experts quels articles publier.

Ce comité est composé de :

Directrice et rédactrice en cheffe de la revue URBAN ART BIO :

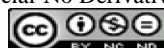
Dr Rofia ABADA ARZOUR

Rédacteur invité

Docteur Rafik BOUDJADJA

Directrice de production

Docteur Soumia BENTAHAR



Rédactrice de rubrique Articles

Sara SAHNOUNE

Rédactrice de rubrique Comptes rendus

Sarra FOURA NAIMI

Rédactrice de rubrique rapports et chroniques

Hadia BAKIRI



COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le comité scientifique est composé de savants algériens et étrangers (Architecture, urbanisme et métiers de la ville, Sciences de la terre et de l'univers, Science et Technologie, sociologie et économie urbaine...etc) dont les travaux jouissent d'une reconnaissance internationale . Tous ont accepté de ne pas simplement jouer le rôle de figures emblématiques, mais de se livrer à un travail d'expertise sur les articles que le comité de rédaction sera éventuellement amené à leur soumettre.

Le comité scientifique veille à la qualité de la production scientifique et peut, le cas échéant, être sollicité pour une évaluation des trois numéros annuels ; il joue le rôle d'arbitrage en cas de divergence entre deux évaluations.

Ce comité est composé de :

Pr Patrizia INGALLINA, Université Paris Sorbonne- Présidente International Network – INTACK. Université Paris IV Sorbonne. France.

Pr Belkacem LABII, Faculté d'architecture et d'urbanisme, Université Salah Boubnider Constantine 3, Laboratoire Villes et santé. Algérie.

Pr Mohammed BOUBEZARI, Architecte, Université des sciences humaines et des technologies de Lusófona, Portugal.

Pr Brahim BENYOUCEF, consultant expert en urbanisme et en sciences sociales, Canada, Docteur en urbanisme et aménagement (Université de la Sorbonne Paris IV). Président de l'observatoire Espace et société. Canada.

Pr Luc GWIAZDZINSKI, École nationale supérieure d'architecture NSA, Toulouse, France.

Pr Farid ASMA, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Algérie.

Pr Sébastien BOURDIN, Doyen délégué de la Faculté & Enseignant-chercheur en géographie économique, HDR, Caen, Normandie France.

Pr Kamal MOHAMMEDI, méthodes numériques appliquées, écoulements multiphasiques, énergie solaire thermique et énergies renouvelables, Université M'Hamed Bougara de Boumérdes, Algérie.

Pr Kosoke MATSUBARA, Professeur (École des sciences de la vie et de l'environnement), Kyoto, docteur en ingénierie (architecture), Japon.

Pr Smaine CHELLAT, Université Mentouri Constantine 1, géologie, l'environnement géotechnique. Algérie.

Pr Aziz ABDULLA, Université Tikrit, département de génie civil. Irak.

Pr Mounsi IBNOUSSINA, Géologie Géo matériaux, Université Cadi Ayyad, Marrakech – Maroc.

Pr Christophe MEUNIER, certifié classe exceptionnelle, Université d'Orléans, INSPE Centre Val de Loire, Laboratoire InTRu – Université de Tours. Géographie des représentations, géographie culturelle. France.

Pr Mohamed FOURA, Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, Université Salah Bounider Constantine 3, Algérie.

Pr Amor BELHEDI, Professeur émérite, Faculté des Sciences Humaines & Sociales, Université de Tunis. Membre de l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts, Beit al-Hikma.

Pr Said MADANI, Professeur, Département d'Architecture Institut d'architecture et des sciences de la terre, Université Ferhat Abbas, Sétif 1, Directeur du Laboratoire Projet Urbain, Ville et territoire (PUViT).

Pr Amirouche BOUCHELAGHEM, Professeur, directeur du Centre universitaire Abdelahfid Boussouf, Mila.

Pr Daniela PITTALUGA, Professeur, université de Gênes, département d'architecture et de design. Italie.



COMITÉ DE LECTURE

Il est constitué, pour chaque article, de deux experts, un interne et un externe, choisis par le comité de. Sont représentés comme internes tous les chercheurs et enseignants-chercheurs appartenant aux universités algériennes, et étrangères, et/ou membres du comité de rédaction ou du comité scientifique ou du comité de lecture de la revue savante URBAN ART BIO.

L'expert externe est choisi parmi les spécialistes de la thématique traitée par l'article.

Ce comité est composé de :

Dr Asmae BOUAOUNATE, Université Hassan II- Casablanca, Maroc, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines- Mohammedia, Département de Géographie. Laboratoire des Dynamiques des Espaces et des Sociétés

Dr Ratiba BAOUALI, Maître de conférences Université des Sciences et Technologies Houari Boumediene, USTHB Alger, Algérie.

Dr Laurent GEORGEAULT, Chercheur associé, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France.

Dr Siham BESTANDJI, Maître de conférences « A », HDR, Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, université Salah Bounider Constantine 3, Algérie.

Dr Zeinnedine GUENADEZ, Maître de conférences « A », HDR, faculté d'architecture et d'urbanisme, université Salah Bounider Constantine 3, Algérie.

Dr Mohsen BEN HADJ SALEM, Architecte de formation, ayant une maîtrise des théories et des techniques (enregistrements, capture) relatifs aux ambiances sonores, enseignant chercheur, HDR, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme ENAU de Tunis, Tunisie.

Dr Mohamed SRIR, Architecte-urbaniste, enseignant-chercheur à l'EPAU Alger, Algérie.

Dr Messaoud MOUDJARI, Maître de Conférences (Architecture, Design urbain et Environnement), Université Alger 1, Algérie.

Dr Adel BENHCINE, HDR, université de Tunis, Directeur revue culture.com numéro ISSN. Ancien membre du comité exécutif de la commission réseaux de l'UGI.

Dr Soumia BENTAHAR, Maître de conférences B, enseignante chercheuse à l'Université Abdelhafid Boussouf, Mila.

Dr Soufiane BOUKARTA, Maître de conférences, architecture et urbanisme architecture et urbanisme durables, université Saad Dahlab, Blida, Algérie.

Dr Ouahiba BELHOCINE, Architecte - Docteure en Architecture et Urbanisme Champs de recherche : Smart Cities, E-Gouvernance urbaine, Habiter, Habitat, Logement, enseignante chercheuse à l'université Abderahmane Mira Bejaia, Algérie.

Dr Radhwane BOUKELOUHA, docteur en urbanisme, Montréal Canada.

Dr Yasmina DRIS, maîtresse de conférences associée, École nationale supérieure d'Architecture de Paris La Villette.

Dr Hazar SOUISSI, Architecte ENAU, Sciences du patrimoine, à l'Université de Carthage, Laboratoire LARPA. Tunis.

Dr Rafik BOUDJADJA, à l'Université d'Oum el Bouaghi, Algérie, chercheur invité à l'université de Berlin, Allemagne.

Dr Djedjiga BOUKHLEF KARED, chercheur dans l'unité de recherche des énergies renouvelables dans la région du Sahara, Adrar, Algérie.

Dr Abdelmadjid KADDOUR, CDER, Ghardaïa, Architecture Bioclimatique, Algérie.

Dr Mohammed ADAOURI, Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA). Division de Recherche en Productions Animales (DRPA).

M. Aziz HAMDANI, enseignant chercheur à l'Université des Sciences et Technologies de Bab Ezouar, USTHB, Alger, Algérie géosciences- SIG et cartographie- environnement- formations gestion projets, développement durable.

M. Djamel MERRAD, enseignant chercheur, Laboratoire Architecture et Environnement, à l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme EPAU Alger, Architecte qualifié des sites et monuments classés depuis 2017. Algérie.

Dr Fethi KITCHAH, docteur, Maître de conférences A, HDR, Département de génie civil et d'Hydraulique, Institut des Sciences et Technologies, Centre universitaire Abdelhafid Boussouf, Mila, Algérie.

Dr Khedidja BOUFENARA, docteure, HDR, Maitre de Conférences A, Faculté des Sciences de la Terre département d'architecture, Université Badji Mokhtar Annaba. Algérie.

EDITORIAL BOARD

The Editorial Board ensures the editorial and scientific functioning of the journal, and also represents the qualified persons whose function is to manage it. It defines the editorial policy in conjunction with the scientific committee and ensures that all the disciplinary fields of Architecture, Urban Planning and Urban Professions, Earth and Universal Sciences, Science and Technology, Sociology and Urban Economics can be expressed within the journal.

The editorial board receives the texts (articles, notes, reviews, chronicles, etc.) and appoints two external referees for each article. In this capacity, it manages the entire evaluation procedure.

The Editorial Board meets once a quarter to review the evaluations in progress, the opinion of the Editorial Board may, if necessary, replace the opinions of the two rapporteurs when a dispute arises, and to define the thematic orientation and programming of future issues. In this respect, it collects proposals for thematic issues and/or dossiers that arrive at the journal and takes responsibility for sharing the direction of issues and/or dossiers with a third party when the project seems sufficiently interesting.

The Editorial Board is responsible for the proofreading and correction of all texts once they have been laid out. It also takes care of the online publication of the articles on the AJPS website.

The role of the Editorial Board of URBAN ART BIO, whose members serve a five-year term (renewable once), is to determine the editorial line and ensure the quality of the writing. At its two annual meetings, it appoints the scientific leaders of the annual calls for papers, ensures that the expert reviews are carried out properly and decides which articles to publish on the experts' indications.

The committee is composed of:

Director and editor-in-chief of the journal URBAN ART BIO

Dr Rofia ABADA ARZOUR

Guest Editor

Dr Rafik BOUDJADJA

Production Manager

Doctor Soumia BENTAHAR

Section Editor Articles

Sara SAHNOUNE



Editor of the Reports section

Sarra FOURA NAIMI

Editor of the reports and chronicles section

Hadia BAKIRI



SCIENTIFIC COMMITTEE

The scientific committee is made up of Algerian and foreign scholars (Architecture, urban planning and city professions, Earth sciences and the universe, Science and Technology, sociology and urban economics, etc.) whose work enjoys international recognition. All of them have agreed not to simply play the role of emblematic figures, but to provide expert advice on the articles that the editorial committee may submit to them.

The scientific committee monitors the quality of scientific production and may, if necessary, be asked to evaluate the three annual issues; it acts as an arbitrator in the event of a discrepancy between two evaluations.

This committee is composed of:

Pr Patrizia INGALLINA, University of Paris Sorbonne - President International Network - INTACK. University of Paris IV Sorbonne. France.

Pr Belkacem LABII, Faculty of Architecture and Urbanism, Salah Boubnider Constantine 3 University, Cities and Health Laboratory. Algeria.

Pr Mohammed BOUBEZARI, Architect, University of Humanities and Technologies of Lusófona, Portugal.

Pr Brahim BENYOUCEF, Expert consultant in urban planning and social sciences, Canada, Doctor in urban planning and development (Sorbonne University Paris IV). President of the Space and Society Observatory. Canada.

Pr Luc GWIAZDZINSKI, National Superior School of Architecture NSA, Toulouse, France.

Pr Farid ASMA, University Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Algeria.

Pr Sébastien BOURDIN, Deputy Dean of the Faculty & Lecturer in Economic Geography, HDR, Caen, Normandy, France.

Pr Kamal MOHAMMEDI, Applied numerical methods, multiphase flows, solar thermal energy and renewable energies, M'Hamed Bougara University of Boumédès, Algeria.

Pr Kosoke MATSUBARA, Professor (School of Life and Environmental Sciences), Kyoto, Doctor of Engineering (Architecture), Japan.

Pr Smaine CHELLAT, University Mentouri Constantine 1, geology, geotechnical environment. Algeria.

Pr Aziz ABDULLA, Tikrit University, Department of Civil Engineering. Iraq.

Pr Mounsi IBNOUSSINA, Geology Geomaterials, Cadi Ayyad University, Marrakech - Morocco.

Pr Christophe MEUNIER, certified exceptional class, University of Orléans, INSPE Centre Val de Loire, Laboratoire InTRu - University of Tours. Geography of representations, cultural geography. France.

Pr Mohamed FOURA, Faculty of Architecture and Urban Planning, Salah Boubnider University Constantine 3, Algeria.

Pr Amor BELHEDI, Professor Emeritus, Faculty of Human & Social Sciences, University of Tunis. Member of the Tunisian Academy of Sciences, Letters and Arts, Beit al-Hikma.

Pr Said MADANI, Professor, Department of Architecture, Institute of Architecture and Earth Sciences, Ferhat Abbas University, Sétif 1, Director of the Urban Project, City and Territory Laboratory (PUViT). Algeria

Pr Amirouche BOUCHELAGHEM, Professor, Director of the Abdelahfid Boussouf University Center, Mila.

Pr Daniela PITTALUGA, Professor, University of Genoa, Department of Architecture and Design. Italy.



REVIEW COMMITTEE

It is made up of two experts, one internal and one external, chosen by the Editorial Board for each article. All researchers and teacher-researchers belonging to Algerian and foreign universities and/or members of the editorial or scientific committee or the reading committee of the scholarly journal URBAN ART BIO are represented as internal experts.

The external expert is chosen among the specialists of the theme treated by the article.

This committee is composed of:

Dr Asmae BOUAOUINATE, Hassan II University - Casablanca, Morocco, Faculty of Letters and Human Sciences - Mohammedia, Department of Geography. Laboratory of Dynamics of Spaces and Societies.

Dr Ratiba BAOUALI, Senior Lecturer, University of Science and Technology Houari Boumediene, USTHB Algiers, Algeria.

Dr Laurent GEORGEAULT, Associate researcher, University of Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France.

Dr Siham BESTANDJI, Senior Lecturer "A", HDR, Faculty of Architecture and Urbanism, Salah Boubnider Constantine 3 University, Algeria.

Dr Zeinnedine GUENADEZ, Senior Lecturer "A", HDR, Faculty of Architecture and Urbanism, Salah Boubnider University Constantine 3, Algeria.

Dr Mohsen BEN HADJ SALEM, Architect, with a mastery of the theories and techniques (recordings, capture) relating to sound environments, teacher-researcher, HDR, National School of Architecture and Urban Planning ENAU of Tunis, Tunisia.

Dr Mohamed SRIR, Architect-urban planner, teacher-researcher at EPAU Algiers, Algeria.

Dr Messaoud MOUDJARI, Senior Lecturer (Architecture, Urban Design and Environment), University of Algiers 1, Algeria.

Dr Adel BENHCINE, HDR, University of Tunis, Director of culture.com magazine ISSN number. Former member of the executive committee of the IGU network commission.

Dr Soumia BENTA HAR, Senior Lecturer B, teacher-researcher at Abdelhafid Boussouf University, Mila.

Dr Soufiane BOUKARTA, Senior Lecturer, sustainable architecture and urban planning, Saad Dahlab University, Blida, Algeria.

Dr Ouahiba BELHOCINE, Architect - Doctor in Architecture and Urbanism Research fields: Smart Cities, E-Governance, Living, Habitat, Housing, teacher-researcher at the University Abderahmane Mira Bejaia, Algeria.



Dr Radhwane BOUKELOUHA, a doctor in urban planning, Montreal, Canada.

Dr Yasmina DRIS, Associate Professor, École nationale supérieure d'Architecture de Paris La Villette. France.

Dr Hazar SOUISSI, Architect ENAU, Heritage Sciences, Carthage University, LARPA Laboratory. Tunis.

Dr Rafik BOUDJADJA, at the University of Oum el Bouaghi, Algeria, a visiting researcher at the University of Berlin, Germany.

Dr Djedjiga BOUKHLEF KARED, a researcher in the research unit of renewable energies in the Sahara region, Adrar, Algeria.

Dr Abdelmadjid KADDOUR, CDER, Ghardaïa, Bioclimatic Architecture, Algeria.

Dr Mohammed ADAOURI, National Institute of Agronomic Research of Algeria (INRAA). Division of Research in Productions Animals (DRPA).

Mr Aziz HAMDANI, teacher-researcher at the University of Science and Technology of Bab Ezouar, USTHB, Algiers, Algeria geosciences- GIS and cartography- environment- project management training, sustainable development.

Mr Djamel MERRAD, teacher-researcher, Architecture and Environment Laboratory, at the Polytechnic School of Architecture and Urbanism EPAU Algiers, qualified architect of classified sites and monuments since 2017. Algeria.

Dr Fethi KITCHAH, PhD, Senior Lecturer A, HDR, Department of Civil Engineering and Hydraulics, Institute of Sciences and Technologies, AbdelHafid Boussouf University Centre, Mila. Algeria.

Dr Khedidja BOUFENARA, PhD, HDR, Lecturer A, Faculty of Earth Sciences, Department of Architecture, University Badji Mokhtar Annaba. Algeria.

PRESENTATION

The academic journal Urban Art Bio, Urbanism, Architecture, Territory, Bioclimatic and Biodiversity is an international multidisciplinary journal, with a reading committee, which publishes articles devoted to theoretical and applied research in Urbanism, Architecture, Territory Planning, Geography, Bioclimatic, Biodiversity and Environment, etc., edited by AJPS Publications. It is open to several multidisciplinary themes and welcomes authors from a diversity of disciplines.

The journal focuses particular attention on the practice of urban planning, architecture, geography and environment in Algeria, the Greater Maghreb, Africa and the Middle East, and other countries in the world, and is distributed in electronic version.

Urban Art Bio Academic Journal is published three times a year (May, September, December). Each volume contains three issues, the first issue for architecture and urban planning, the second issue for geography and spatial planning and the third issue for the environment, bioclimatic, and sustainable development.

Articles submitted should include a clear research question or problem, a grounding in the existing literature, an analysis of the results in dialogue with the literature, and a clear discussion of the original contribution of the article to the field of knowledge that the proposed articles focus.

Our international editorial board is composed of members who teach at the most prestigious universities. They are specialized in the following fields, related to:

Architecture, urban planning and urban professions
Earth and Space Sciences
Science and Technology

RESEARCH TOPICS

The journal publishes original theoretical or applied research articles related to the following themes and areas

Architecture: landscape design, project management, etc.

Urban planning: Urban project, urban development, renewal, renovation and urban restructuring...etc.

City: urban spaces, public spaces, urban art, actors, etc.

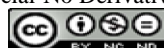
Geography: territory, territorial planning, territorial dynamics...etc.

Environment: sustainable development, biodiversity, bioclimatic...etc.

OUR MISSIONS

In order to achieve its mission, Urban Art Bio Academic Journal works to:

- publish high-quality scientific articles reflecting all the current orientations of research in architecture, urbanism, geography and environment;
- promote the publication of scientific articles on Algeria, the Maghreb and the Middle East, without however restricting itself to these countries;
- To stimulate scientific research in these fields by encouraging the expression of new ideas;



- to encourage interdisciplinary by welcoming authors not only from the fields of architecture, urban planning, geography and the environment but also from other disciplines (sociology, history, economics, etc.) and from the professional world (territorial planning, regional development, etc.);
- to stimulate debate within these fields by publishing scientific articles, essays of an epistemological or methodological nature and critical reviews, but also by disseminating online reports written by our correspondents on the progress of the discipline in their country or elsewhere, in-depth comments on recent works, reports on relevant events in the fields mentioned above, comments on recent cartographic productions, etc.

AUTHOR'S RESPONSIBILITIES

Authors assume full responsibility for the content, accuracy and originality of submissions. The journal is not responsible for the mistakes of authors.

FEEs FOR PROCESSING ARTICLES

Free of charge

OPEN ACCESS

This is an open-access journal; this means that all content is freely available at no cost to the user or their institution. Users are allowed to read, download, copy, distribute, print, search or link to the full text of articles, or use them for any other lawful purpose, without seeking prior permission from the publisher or author. This is equivalent to a Creative Commons Attribution-Non Commercial-No Derivatives 4.0 (CC BY-NC-ND) International license.

PLAGIARISM

The article will pass the plagiarism similarity test using anti-plagiarism software.

The editor informs contributors that the journal uses anti-plagiarism software. If plagiarism is detected before publication, the article will be systematically rejected, in case plagiarism is detected after publication, the article will be removed from the issue. The editor will inform the institution (University, research unit, research center) of the author and the author will be blacklisted.

AUTHOR'S RIGHTS

Authors published by Urban Art Bio Academic Journal retain full copyright and publication rights to their articles as published on the journal's website.

The Urban Art Bio Academic Journal is divided into sections covering different fields of interest and activity. The most important section is the one that includes scientific articles and epistemological or theoretical essays. This section represents 80% of the content of the journal. The texts published in this section have all been evaluated by renowned specialists.



The manuscript should not be longer than 25 pages (40,000 characters), including abstracts, illustrations and a bibliography.

In addition to articles and essays, reviews of scientific works (Recensions) are a regular feature. The journal publishes about ten per issue. These reviews, of 500 to 1000 words each, are written by experts who, at the request of the editorial board, are invited to give their opinion on a recently published work.

Once, twice or three times a year, the volumes available for review are circulated via the mailing list. The decision to publish a journal, based on scientific and ethical criteria, rests with the editor and the editorial board. These journals constitute a form of cutting-edge research that is regularly made available to the journal's subscribers. All texts published in the online sections are subject to scientific evaluation by the editorial board of Urban Art Bio Academic Journal.

The academic journal Urban Art Bio is divided into sections covering different fields of interest and activity. The most important section is the one that brings together scientific articles and epistemological or theoretical essays. This section represents 80% of the content of the journal. The texts published in this section have all been evaluated by renowned specialists. The manuscript should not be longer than 25 pages (40,000 characters), including abstracts, illustrations and bibliography.

In addition to articles and essays, reviews of scientific works (Recensions) are a regular feature. The journal publishes about ten reviews per issue. These reviews, of 500 to 1000 words each, are written by experts who, at the request of the editorial board, are invited to give their opinion on a recently published work.

Once, twice or three times a year, the volumes available for review are circulated via the distribution list. The decision to publish a review, based on scientific and ethical criteria, rests with the editor and the editorial board. These reviews constitute a form of state-of-the-art research that is regularly made available to the journal's subscribers. All texts published in the online sections are subject to scientific evaluation by the editorial board of Urban Art Bio Academic Journal.

AUTHOR'S GUIDELINES

The article must be original and not submitted to another journal. It should be sent as an MS Word document.

LANGUAGE

The article should be written in either English or French. For the article written in French, the title, the abstract, the keywords must be written in English.

STRUCTURE AND LAYOUT

To download the template, please contact us via email: urbanartbio@gmail.com

And URL: <https://www.ajpsdz.org/rv/index.php/uab/management/settings/workflow#library>



The title should not exceed two lines (Times New Roman 14).

First name, list name, position, scientific title (PhD), place of work (including department and other divisions), e-mail: e-mail address (Times New Roman 11) on separate lines.

Abstract of maximum 250 words (Times New Roman 11).

3-5 keywords (Times New Roman 11).

A text of 6000 words maximum must be written (Times New Roman 12). The text is single-spaced; uses italics rather than underlining (except with URLs); and all illustrations, figures and tables are placed in the text in appropriate places, rather than at the end. According to the following structure: Introduction, problem, materials and methods, results and discussion, conclusion.

Tables, illustrations and maps must be in GIF, PNG or JPEG format. The placement of tables, illustrations and maps in the text (Table1, Fig1..) should be done directly in the text. For high quality printing, a good resolution of the illustrations is required without exceeding the following dimensions: W=155 mm, H=225 mm, or W=440 pixels, H= 640 pixels.

References should be quoted in the text in brackets and should specify

Author and year: ABADA, 2021 for single-author articles /

The authors and the year for articles with two authors:

ABADA and LABII, 2020 / the first author followed by et Al. and the year for articles with several authors: ABADA et al., 2020 /

The author and the years for several articles by the same author written in different years: ABADA, 2020, 2021. /

The author, the year and a code or alphabetical order for articles written by the same author in the same year: ABADA, 2020a, 2020b / Semi-colon separation of several articles: ABADA, 2006; LABII, 2008.

The list of references (Times New Roman 10) must be composed of 90% articles in English from Thomson Reuters or Scopus indexed journals. 5% of books in English and 5% of documents written in other languages.

EXAMPLES OF REFERENCES

Books:

INGALLINA, P. (2008). The urban project, a fuzzy notion. In: Patrizia INGALLINA ed, Le projet urbain (pp. 7-13). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Legislation:

Algerian Government (2020), Executive Decree No. 16-137 of 17 Rajab 1437 corresponding to 25 April 2016 on the creation and delimitation of the safeguarded sector of the old Ksar of Tamentit. Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire n° 27, p.5.

Official documents:

ANAT (2007), Plan Directeur d'Aménagement et de l'Urbanisme PDAU du groupement de Tlemcen, Mansourah, Chetouane, Direction de l'Urbanisme et de la Construction, Tlemcen.



Papers:

BELHEDI. A - 2006: "Territories, belonging and identification. Some examples from the Tunisian case". L'espace Géographique. N° 4, p.308-314.

Thesis:

ABADA. R. (2021), Le pôle universitaire Constantine 3 et les territoires urbains en formation. Projet et acteurs. Doctoral thesis in science, Faculty of Architecture and Urban Planning, Salah Boubnider University, Constantine 3, Algeria.

COPYRIGHT

Authors published by Urban Art Bio Academic Journal retain full copyright and publication rights to their articles as published on the journal's website.

CONTACT INFORMATION

17, Rue 19 Juin 1965, Constantine, 25000, Algeria.

urbanartbio@gmail.com

MAIN CONTACT PERSON

Dr. Rofia ABADA ARZOUR

Centre universitaire Abdelhafid Boussouf, Mila, Algeria. Université Salah Boubnider Constantine 3, Laboratoire Villes et Santé (LVS). Constantine, Algeria.

r.abada@centre-univ-mila.dz

TECHNICAL SUPPORT RESOURCE PERSON

Dr. Soumia BENTAHAR

s.bentahar@centre-univ-mila.dz

PRÉSENTATION

La revue académique Urban Art Bio, Urbanisme, Architecture, Territoire, Bioclimatique et Biodiversité est une revue pluridisciplinaire internationale, à comité de lecture qui publie des articles consacrés à la recherche théorique et appliquée en Urbanisme, Architecture, aménagement du territoire, géographie, Bioclimatique, biodiversité et environnement, etc..., éditée par AJPS Publications, Elle est ouverte à plusieurs thèmes pluridisciplinaires, et accueille des auteurs en provenance d'une diversité de disciplines.

La revue accorde une attention particulière à la pratique de l'urbanisme, de l'architecture, de la géographie et de l'environnement en Algérie, au Grand Maghreb, en Afrique ainsi qu'au Moyen Orient, et d'autres pays dans le monde, elle est distribuée en version électronique.

Urban Art Bio Academic Journal est publié trois fois par an (Mai, septembre, décembre). Chaque volume contient trois numéros, un premier numéro pour l'architecture et l'urbanisme, un second numéro pour la géographie et l'aménagement du territoire et un troisième numéro pour l'environnement, la bioclimatique, et le développement durable.



Les articles soumis doivent inclure une problématique ou une question de recherche claire, un ancrage dans la littérature existante, une analyse des résultats en dialogue avec la littérature et une discussion claire de l'apport original de l'article dans le domaine de connaissances qui cible les articles proposés.

Notre comité éditorial international est composé de membres qui enseignent dans les universités les plus prestigieuses. Ils sont spécialisés dans les domaines suivants, liés à:

Architecture, urbanisme et métiers de la ville
Sciences de la terre et de l'univers
Science et Technologie

SUJETS DE RECHERCHE

La revue publie des articles originaux de recherche théorique ou appliquée liés aux thématiques et axes suivants :

Architecture: paysagère, maîtrise d'œuvre,... ect

Urbanisme: Projet Urbain, aménagement urbain, renouvellement, rénovation et restructuration urbaine...etc.

Ville: Espaces urbains, espaces publics, Art Urbain, Acteurs...etc.

Géographie: territoire, aménagement territoriale, dynamique territoriale...etc.

Environnement: développement durable, biodiversité, bioclimatique...etc.

NOS MISSIONS

Afin de réaliser au mieux leur mission, Urban Art Bio Academic Journal œuvre pour :

Éditer des articles scientifiques de haute qualité reflétant l'ensemble des orientations actuelles de la recherche en architecture, urbanisme, géographie et environnement ;

Favoriser la publication d'articles scientifiques portant sur l'Algérie, le Maghreb, le moyen orient, sans toutefois se restreindre à ces pays ;

Stimuler la recherche scientifique dans ces domaines en encourageant l'expression d'idées nouvelles ;

Favoriser l'interdisciplinarité en accueillant des auteurs en provenance non seulement de l'Architecture, l'urbanisme, la géographie et l'environnement, mais aussi d'autres disciplines (sociologie, histoire, économie etc.) et du monde professionnel (aménagement territorial, développement régional, etc.) ;

Animer le débat au sein de ces domaines en publiant des articles scientifiques, des essais à caractère épistémologique ou méthodologique et des comptes rendus critiques, mais aussi en diffusant en ligne des rapports rédigés par nos correspondants sur les progrès de la discipline réalisés dans leur pays ou ailleurs, des commentaires approfondis d'ouvrages récents, des rapports sur des événements pertinents des domaines cités en amont, des commentaires de productions cartographiques récentes, etc.

RESPONSABILITÉS DE L'AUTEUR

Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu, de l'exactitude et de l'originalité des soumissions. La revue n'est pas responsable des fautes des auteurs.



FRAIS DE TRAITEMENT DES ARTICLES

Gratuite

LIBRE ACCÈS

Il s'agit d'une revue en accès libre ; cela signifie que tout le contenu est librement disponible sans frais pour l'utilisateur ou son institution. Les utilisateurs sont autorisés à lire, télécharger, copier, distribuer, imprimer, rechercher ou créer un lien vers les textes intégraux des articles, ou les utiliser à toute autre fin licite, sans demander l'autorisation préalable de l'éditeur ou de l'auteur. Cela équivaut à une licence internationale Creative Commons Attribution-Non Commercial-No Derivatives 4.0 (CC BY-NC-ND).

PLAGIAT

L'article passera le test de similarité anti plagiat en utilisant un logiciel anti plagiat.

L'éditeur informe les contributeurs que la revue utilise un logiciel anti-plagiat. Si un plagiat est détecté avant publication, l'article sera rejeté systématiquement, dans le cas où le plagiat est détecté après publication, l'article sera retiré du numéro. L'éditeur informera l'institution (Université, unité de recherche, centre de recherche) de l'auteur et l'auteur sera mis sur liste noire.

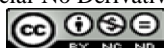
DROITS D'AUTEUR

Les auteurs publiés par Urban Art Bio Academic Journal conservent l'intégralité des droits d'auteur et de publication de leurs articles, tels que publiés sur le site Web de la revue.

La revue académique Urban Art Bio est divisée en rubriques couvrant différents champs d'intérêts et d'activités. La plus importante rubrique est celle qui regroupe les articles scientifiques et les essais épistémologiques ou théoriques. Cette rubrique représente 80 % du contenu de la revue. Les textes qui y sont publiés ont tous été évalués par des spécialistes réputés. Le manuscrit ne doit pas être de plus de 25 pages (40 000 signes), ce qui inclut les résumés, les illustrations et la bibliographie.

À côté des articles et des essais, les comptes rendus d'ouvrages scientifiques (Recensions) occupent une rubrique régulière. La revue en public une dizaine par numéro. Ces comptes rendus, de 500 à 1000 mots chacun, sont rédigés par des experts qui, à la demande de la rédaction, sont invités à se prononcer sur un ouvrage récemment paru.

Une, deux ou 3 fois par année, les volumes disponibles pour la recension sont diffusés via la liste de distribution. La décision de publier un compte rendu, basé sur des critères scientifiques et éthiques, relève du rédacteur et du comité de rédaction. Ces comptes rendus constituent une forme d'état des lieux des recherches actuelles qui sont régulièrement mis à la disposition des abonnés de la revue. Tous les textes publiés dans les rubriques mises en ligne font l'objet d'une évaluation scientifique par le comité de rédaction d'Urban Art Bio Academic Journal.



La revue académique Urban Art Bio est divisée en rubriques couvrant différents champs d'intérêts et d'activités. La plus importante rubrique est celle qui réunit les articles scientifiques et les essais épistémologiques ou théorique. Cette rubrique représente 80% du contenu de la revue. Les textes qui y sont publiés ont tous été évalués par des spécialistes réputés. Le manuscrit ne doit pas être de plus de 25 pages (40 000 signes), ce qui inclut les résumés, les illustrations et la bibliographie.

À côté des articles et des essais, les comptes rendus d'ouvrages scientifiques (Recensions) occupent une rubrique régulière. La revue en publie une dizaine par numéro. Ces comptes rendus, de 500 à 1000 mots chacun, sont rédigés par des experts qui, à la demande de la rédaction, sont invités à se prononcer sur un ouvrage récemment paru.

Une, deux ou 3 fois par année, les volumes disponibles pour recension sont diffusés via la liste de distribution. La décision de publier un compte rendu, basé sur des critères scientifiques et éthiques, relève du rédacteur et du comité de rédaction. Ces comptes rendus constituent une forme d'état des lieux des recherches actuelles qui est régulièrement mis à la disposition des abonnés de la revue. Tous les textes publiés dans les rubriques mises en ligne font l'objet d'une évaluation scientifique par le comité de rédaction d'Urban Art Bio Academic Journal.

DIRECTIVES DE L'AUTEUR

L'article doit être original et non soumis à une autre revue. Il doit être envoyé sous forme de documents MS Word.

LANGUE

L'article doit être rédigé soit en anglais ou en français. Pour l'article rédigé en français, le titre, le résumé, les mots clés doivent être rédigés en anglais.

STRUCTURE ET MISE EN PAGE

Pour télécharger le Template veuillez nous contacter via l'email: urbanartbio@gmail.com ou vous pouvez le télécharger via cet URL :

<https://www.ajpsdz.org/rv/index.php/uab/management/settings/workflow#library>

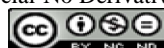
Le titre ne doit pas dépasser deux lignes (Times New Roman 14).

Prénom, nom de la liste, Fonction, titre scientifique (PhD), lieu de travail (y compris département et autres divisions), e-mail : adresse e-mail (Times New Roman 11) sur des lignes séparées.

Résumé de 250 mots maximum (Times New Roman 11). 3-5 mots clés (Times New Roman 11).

Un texte de 6000 mots maximum doit être écrit (Times New Roman 12). Le texte est à simple interligne ; emploie l'italique plutôt que le soulignement (sauf avec les adresses URL); et toutes les illustrations, figures et tableaux sont placés dans le texte aux endroits appropriés, plutôt qu'à la fin.

Selon la structure suivante : Introduction, problématique, matériaux et méthodes, résultats et discussions, conclusion.



Les tableaux, illustrations et cartes doivent être au format GIF, PNG ou JPEG. L'emplacement des tableaux, des illustrations et des cartes dans le texte (Table1, Fig1..) se fera directement dans le texte. Pour une haute qualité d'impressions une bonne résolution des illustrations est requise sans dépasser les dimensions suivantes : L=155 mm, H=225 mm, ou L=440 pixels, H= 640 pixels.

Les références seront citées dans le texte entre parenthèses et en précisant:

L'auteur et l'année :

ABADA, 2021 pour les articles à un seul auteur /

Les auteurs et l'année pour les articles à deux auteurs :

ABADA et LABII, 2020 / Le premier auteur suivi de et Al. et l'année pour les articles avec plusieurs auteurs :

ABADA et al., 2020 / L'auteur et les années pour plusieurs articles du même auteur écrits dans des années différentes : ABADA, 2020, 2021. /

L'auteur, l'année et un indicatif ou l'ordre alphabétique pour les articles écrits par le même auteur dans la même année : ABADA, 2020a, 2020b / Séparation par point-virgule de plusieurs articles : ABADA, 2006 ; LABII, 2008.

La liste des références (Times New Roman 10) doit être composée à 90% d'articles en anglais de revues indexées Thomson Reuters ou Scopus. 5% de livres en anglais et 5% de documents écrits dans d'autres langues.

EXEMPLES DE RÉFÉRENCES

Livre:

INGALLINA, P. (2008). Le projet urbain, une notion floue. Dans : Patrizia INGALLINA éd., Le projet urbain (pp. 7-13). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Législation:

Gouvernement Algerien (2020), Décret exécutif n° 16-137 du 17 Rajab 1437 correspondant au 25 avril 2016 portant création et délimitation du secteur sauvegardé du vieux Ksar de Tamentit. Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire n° 27, p.5.

Documents officiels:

ANAT (2007), Plan Directeur d'Aménagement et de l'Urbanisme PDAU du groupement de Tlemcen, Mansouarh, Chetouane, Direction de l'Urbanisme et de la Construction, Tlemcen.

Papiers:

BELHEDI. A – 2006 : « Territoires, appartenances et identification. Quelques exemples à partir du cas tunisien ». L'espace Géographique. N° 4, p.308-314.

Thèse:

ABADA. R. (2021), Le pôle universitaire Constantine 3 et les territoires urbains en formation. Projet et acteurs. Thèse de doctorat en sciences, Faculté d'architecture et d'urbanisme, Université Salah Boubnider, Constantine 3, Algérie.



DROITS D'AUTEUR

Les auteurs publiés par Urban Art Bio Academic Journal conservent l'intégralité des droits d'auteur et de publication de leurs articles, tels que publiés sur le site Web de la revue.

COORDONNÉES

17, Rue 19 Juin 1965, Constantine, 25000, Algérie.

urbanartbio@gmail.com

PERSONNE-RESSOURCE PRINCIPALE

Dr. Rofia ABADA ARZOUR

Centre universitaire Abdelhafid Boussouf, Mila, Algérie. Université Salah Bounider Constantine 3, Laboratoire Villes et Santé (LVS). Constantine, Algérie.

r.abada@centre-univ-mila.dz

PERSONNE-RESSOURCE EN SOUTIEN TECHNIQUE

Dr. Soumia BENTAHAR

s.bentahar@centre-univ-mila.dz





AJPS PUBLICATIONS ALGERIA
CROSSREF SPONSOR ORG
Middle East and North Africa
E-mail: editor@maspolitiques.com



URBAN ART BIO

Vol: 01. Nr: 01. M: May. Y: 2022- VARIA

ISSN:

LA REVUE ACADÉMIQUE URBAN ART BIO

ÉDITORIAL

Voici le premier numéro de la revue de réflexion et de critique **Urban Art Bio** née en mars dernier. Au sommaire, non pas un dossier sur un seul thème mais cinq textes qui montrent ainsi l'éventail des préoccupations de l'équipe qui espère participer au renouvellement de notre manière de penser pour agir...

Le choix pour une revue numérique repose sur un accès libre et intégral, accompagné d'une volonté de partager la programmation éditoriale la publication de ce numéro varia.

Nous avons le plaisir de publier un article de **Thierry PAQUOT** (2021), « **Ménager le ménagement** », que la revue numérique *Topophile, l'ami des lieux, la revue des espaces heureux* nous autorise à reprendre, ce dont nous la remercions.

Il s'attarde sur l'étymologie des mots « ménagement » et « aménagement », retrace la géohistoire du verbe « ménager » en remontant aux analyses de Martin Heidegger, et explicite sa position : laisser l'aménagement aux technocrates qui d'en-haut homogénéisent les réponses que les enjeux environnementaux réclament pour adopter le « ménagement », qui privilégie la disposition à la disponibilité.

De quoi s'agit-il ? D'être soucieux des gens, des lieux, des choses et du vivant. Pour cela il faut appliquer une nouvelle trinité qu'il résume en une formule : « le cas par cas, le sur-mesure et le faire avec les habitants et le vivant ». Il invite les élu-e-s, les architectes, les urbanistes, les paysagistes, les designers, les agriculteurs et tous les habitants à prendre soin des territorialités et des temporalités de chacune et chacun. En abandonnant l'aménagement à celles et ceux qui normalisent les modes de vie, il appelle à ménager, c'est-à-dire à prendre soin. La crise sanitaire a démontré à quel point la santé des humains dépend de la santé de la Terre et inversement. Avec le ménagement c'est l'écologie qui montre le chemin...

L'article de **Mohamed FOURA**, « **Perspectives et enjeux de l'urbanisme dans le développement local ; Atouts du foncier, de l'immobilier, et du renouvellement urbain.** » traite du développement local en Algérie, sachant qu'il concerne plusieurs domaines qui sont l'agriculture, l'industrie locale, l'artisanat, le commerce, le tourisme local et d'autres. Il met l'accent sur le domaine de l'urbanisme, notamment par le biais du renouvellement urbain de certains projets urbains réalisés.

L'article détaille le rôle de la population universitaire dans la dynamique du développement local, ainsi que celui de la revitalisation urbaine pour l'économie locale de la ville.

En réalité le renouvellement urbain est un vecteur de développement local, qui dynamise l'économie locale par la reconstruction des tissus urbains et une gestion pragmatique de l'urbanisme et du patrimoine par sa mise en valeur. Pour le cas de l'Algérie, on constate cela

particulièrement dans l'urbanisme commercial. L'auteur invite à l'utilisation des instruments d'urbanisme et à mettre fin aux spéculations foncières.

L'article d'**Aziz HAMDANI** et de **Rofia ABADA**, « **La Géomatique pour aider dans le suivi et l'analyse des projets urbanistiques et leurs impacts sur l'environnement, application sur le bassin versant d'IGhil Emda (Algérie).** » traite de de la géomatique ou le SIG, comme outil d'aide à la décision, et de suivi des projets urbanistiques et leurs impacts sur l'environnement, en prenant comme cas d'étude le bassin versant d'Ighil Emda en Algérie.

Les auteurs visent à montrer le stade dans lequel le processus conceptuel et décisionnel est sollicité. L'article démontre que le SIG est devenue une solution essentielle pour la réussite d'un projet d'aménagement du territoire dans son intégrité et en urbanisme particulièrement.

Ils présentent un exemple illustratif concret en visant à montrer les possibilités de la géomatique, l'étude de cas porte sur le bassin versant d'Oued Agrioun, ils démontrent grâce à la conception de base de données SIG, que la pression et l'impact de l'évolution de l'urbanisation, surtout en milieu rural, avait conduit au rétrécissement des espaces au détriment des terres agricoles, ainsi sur l'environnement de la région.

Ils concluent le travail en précisant que la généralisation des outils de la géomatique dans les projets urbanistiques et architecturaux est nécessaire, voire même obligatoire, cela permet la pertinence et le suivie de l'évolution du territoire afin d'anticiper des solutions pour l'avenir.

L'article de **Sarra FOURA / NAIMI**, « **La « smart city » : réalité ou utopie dans l'amélioration de l'environnement urbain des villes algériennes ?** » met en évidence le concept de Smart city, qui représente un prolongement de la ville durable, où les technologies sont mises au service de la ville qui devient par la suite intelligente.

L'auteure présente l'exemple de Barcelone ville intelligente 3.0, qui est l'une des villes avant-gardistes dans le domaine de la transition vers une urbanité intelligente nouvelle génération, elle met en évidence aussi les exemples de smart-cities en Afrique tels que Nairobi, Abidjan, Brazzaville, Casablanca, Kigali.

Elle s'attarde sur la smart city algérienne qui est le cœur du sujet de l'article en question ou elle dresse des constats quant à l'application de ce concept e Algérie, notamment la centralisation de la décision et la rigidité politique, ainsi que le retard enregistré et cumulé concernant la smart city qui est censé être dans la continuité de la ville durable.

L'application tardive des nouvelles technologies de l'information et de la communication NTICs, représente un obstacle imminent, d'ailleurs l'Algérie occupe la 102ème place, au classement effectué par l'ICT Development Index)¹.

Elle précise que le projet Alger Smart city est un pas vers la bonne direction il ambitionne de transformer à l'horizon 2035 la capitale en Smart City.

L'article de **Rofia ABADA**, « **Le Cluster dans tous ses états** » traite du concept de cluster, ainsi que son étendue géographique, l'auteure précise que ce terme flou, élastique et protéiforme peut prendre plusieurs facettes, il peut avoir une notion territoriale, économique et relationnelle, on retrouve plusieurs modèles de clusters dans le monde tel que : les clusters régionaux, les districts industriels, les réseaux, les « innovative milieu » etc...

L'article dresse les différents clusters qui existent dans le monde, en Espagne, au Pays Basque, en Catalogne, au Danemark, en Suède et en Italie, au Japon, au Royaume uni, aux

¹ L'indice de développement des Technologies de l'Information et de la Communication par L'Union Internationale des Télécommunications, une agence spécialisée des Nations Unies.



États-Unis, en Allemagne, en France ; le constat est que dans chacun de ses pays le concept prend différentes appellations, mais l'usage reste pratiquement le même.

L'auteure conclue que le cluster peut être donc une grille de lecture intéressante prenant en compte les politiques nationales et régionales, il renforce l'excellence, il représente une action pour promouvoir l'image et la compétitivité médiatique d'une ville, d'une métropole et voire même celle d'une région. Il prend en charge différents secteurs tel que : Les TIC, les biotechnologies, les nanotechnologies, l'agroalimentaire, la mécanique, la métallurgie, la santé etc... ; et beaucoup d'autres domaines.

Notre revue, de numéro en numéro, avancera sur ce chemin, la rédaction vous souhaite une belle exploration !



THE ACADEMIC JOURNAL URBAN ART BIO

EDITORIAL

This is the first issue of the reflection and criticism journal Urban Art Bio, which was launched last March. The contents are not a dossier on a single theme but five texts that show the range of concerns of the team, which hopes to participate in the renewal of our way of thinking to acting...

The choice for a digital journal is based on free and full access, accompanied by a willingness to share the editorial programme of this “varia issue”.

We are pleased to publish an article by **Thierry PAQUOT** (2021), "**Ménager le ménagement**", which the digital journal Topophile, l'ami des lieux, la revue des espaces heureux has allowed us to reprint, for which we thank it.

He dwells on the etymology of the words "ménagement" and "aménagement", traces the geohistory of the verb "ménager" back to Martin Heidegger's analyses, and explains his position: leave aménagement to the technocrats who, from above, homogenise the responses that environmental issues demand, and adopt "ménagement", which privileges disposition over availability.

What is it about? It's about caring for people, places, things and the living. To do this, a new trinity must be applied, which he sums up in one formula: "case by case, tailor-made and doing things with the inhabitants and the living". He invites elected representatives, architects, urban planners, landscape architects, designers, farmers and all inhabitants to take care of the territorialities and temporalities of each person. By abandoning planning to those who standardise lifestyles, it calls for care, that is to say, taking care. The health crisis has demonstrated the extent to which human health depends on the health of the Earth and vice versa. Ecology is leading the way with care...

Mohamed FOURA's article, "**Perspectives and stakes of urban planning in local development; Assets of land, real estate and urban renewal**", deals with local development in Algeria, knowing that it concerns several fields such as agriculture, local industry, crafts, trade, local tourism and others. It focuses on the field of urban planning, notably through the urban renewal of certain completed urban projects.

The article details the role of the university population in the dynamics of local development, as well as that of urban revitalisation for the local economy of the city.

In reality, urban renewal is a vector of local development, which boosts the local economy through the reconstruction of urban fabrics and pragmatic management of urbanism and heritage through its enhancement. In the case of Algeria, this is particularly true for commercial urbanism. The author calls for the use of urban planning instruments and an end to land speculation.

The article by **Aziz HAMDANI** and **Rofia ABADA**, "**Geomatics to assist in the monitoring and analysis of urban planning projects and their impact on the environment, application to the IGhil Emda catchment area (Algeria)**", deals with geomatics or GIS as a tool for assisting decision-making and monitoring urban planning



projects and their impact on the environment, using the IGhil Emda catchment area in Algeria as a case study.

The authors aim to show the stage in which the conceptual and decision-making process is solicited. The article demonstrates that GIS has become an essential solution for the success of a land-use planning project in its entirety and urban planning in particular.

They present a concrete illustrative example by aiming to show the possibilities of geomatics, the case study relates to the catchment area of Oued Agrioun, they show thanks to the design of the GIS database, that the pressure and the impact of the evolution of urbanization, especially in rural areas, had led to the shrinking of spaces to the detriment of agricultural lands, thus on the environment of the area.

They conclude the work by specifying that the generalization of geomatic tools in urbanistic and architectural projects is necessary, even obligatory, that allows the relevance and the follow-up of the evolution of the territory to anticipate solutions for the future.

The article by **Sarra FOURA / NAIMI**, "**The "smart city": reality or utopia in the improvement of the urban environment of Algerian cities?"** highlights the concept of a Smart City, which represents an extension of the sustainable city, where technologies are put at the service of the city which then becomes intelligent.

The author presents the example of Barcelona Smart City 3.0, which is one of the avant-garde cities in the field of transition towards a new generation of intelligent urbanity. She also highlights examples of smart cities in Africa such as Nairobi, Abidjan, Brazzaville, Casablanca, and Kigali.

She dwells on the Algerian smart city, which is the heart of the subject of the article in question, where she draws up observations on the application of this concept in Algeria, notably the centralisation of decision-making and political rigidity, as well as the delay recorded and accumulated concerning the smart city, which is supposed to be in line with the sustainable city.

The late application of new information and communication technologies (ICTs) represents an imminent obstacle, and Algeria is ranked 102nd on the ICT Development Index. It specifies that the Algiers Smart City project is a step in the right direction, with the ambition of transforming the capital into a Smart City by 2035.

The article by **Rofia ABADA**, "**The cluster in all its states**" deals with the concept of the cluster, as well as its geographical extent, the author specifies that this vague, elastic and protean term can take several facets, it can have a territorial, economic and relational notion, one finds several models of clusters in the world such as the regional clusters, the industrial districts, the networks, the "innovative milieu" etc...

The article describes the different clusters that exist in the world, in Spain, the Basque Country, Catalonia, Denmark, Sweden and Italy, Japan, the United Kingdom, the United States, Germany and France.

The author concludes that the cluster can be an interesting reading grid taking into account national and regional policies, it reinforces excellence, it represents an action to promote the image and media competitiveness of a city, a metropolis and even a region. It covers different sectors such as ICT, biotechnology, nanotechnology, agri-food, mechanics, metallurgy, health, etc., and many other areas.

Our magazine, from issue to issue, will advance on this path, the editorial staff wishes you a nice exploration!



URBAN ART BIO

Vol: 01. Nr: 01. M: May. Y: 2022. (1-6p)

ISSN:

MÉNAGER LE MÉNAGEMENT...

TO MANAGE THE MENAGEMENT...

Thierry PAQUOT

Philosophe, urbaniste, professeur émérite à l'Institut d'urbanisme de Paris

E-mail: th.paquot@wanadoo.fr

Abstract:

We were honoured to receive this article by Thierry PAQUOT (2021), "Ménager le ménagement", originally published in Topophile, l'ami-e des lieux - La revue des espaces heureux [electronic and open access journal], on 13 June 2021: <https://topophile.net/savoir/menager-le-menagement/>

We are pleased and delighted to have had the acceptance and permission from the author Thierry PAQUOT, and the editor of the journal TOPOPHILE Martin PAQUOT to republish this article in our academic journal Urban Art Bio.

Résumé :

Nous avons eu l'honneur de recevoir cet article de Thierry PAQUOT (2021), « Ménager le ménagement », publication originale dans Topophile, l'ami-e des lieux – La revue des espaces heureux [revue électronique et libre d'accès], le 13 juin 2021 : <https://topophile.net/savoir/menager-le-menagement/>

Nous sommes heureux et ravie d'avoir eu l'acceptation et l'autorisation de la part de l'auteur Thierry PAQUOT, et du responsable de la revue TOPOPHILE Martin PAQUOT pour republier cet article dans notre revue académique Urban Art Bio.

Introduction

Je ne sais pas pourquoi j'exècre, depuis bien longtemps, le mot « aménagement » ? Je l'associe à des réunions d'hommes cravatés dévissant devant une carte de France et décidant arbitrairement du tracé d'une autoroute ou de l'implantation d'une « ville nouvelle ». Des photographies en noir et blanc témoignent de ces réunions au sommet, où la seule présence féminine est celle d'une jeune femme apportant des cafés... Ces hauts fonctionnaires, à l'impunité garantie et à l'arrogance énarquique, savent tout sur tout.

Enquêtant sur l'expression « aménagement du territoire », je la trouve sous la plume d'Eugène Claudius-Petit, professeur de dessin, résistant, devenu Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme et fidèle de Le Corbusier, dans un document titré, « Pour un plan national d'aménagement du territoire », publié en 1950. Il l'aurait déjà utilisée en 1947 dans des textes préparatoires et se trouve en filigrane dans les « Matériaux pour une géographie volontaire de l'industrie française ». (1) Elle sera popularisée avec la création en 1963 de la Datar, « Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale », remplacée en 2014 par le « Commissariat général à l'égalité des territoires ». Elle caractérise la suprématie d'une super-technocratie masculine (énarques, inspecteurs des finances et ingénieurs des ponts-et-chaussées), qui depuis la capitale, choisit la localisation des équipements collectifs, des centrales nucléaires et des « villes nouvelles », attribut des aides à l'industrialisation, dessine la carte des infrastructures, oriente considérablement le devenir des territoires sans prendre en considération l'avis de leurs habitants.

La Datar est un dispositif de la planification à la française dont la Ve République est si fière. Assez vite « l'aménagement du territoire » s'apparente à une politique centralisée volontariste reposant sur une prospective nationale ayant pour seule visée la modernisation de l'appareil productif et de son agriculture productiviste destinée à l'exportation... Il faut réagir au *Défi américain*, pour reprendre le titre d'un essai du journaliste Jean-Jacques Servan-Schreiber publiée en 1967. Avant de désigner tout un éventail de procédures étatico-administratives, l'aménagement en sylviculture, au XVIIIe siècle, consiste en la « manière de disposer » les arbres, un siècle plus tard, l'on désignera le responsable de l'aménagement des forêts par « aménagiste ».

Ménager

Ainsi « aménager » consiste à agencer une pièce ou une maison, à rendre plus fonctionnelle une cuisine, par exemple, plus agréable une entrée, etc. Ce verbe provient d'un autre verbe, « ménager », qui dérive de « ménage », qui lui-même vient du verbe « manoir », dorénavant inusité. Le verbe « manoir » signifie « demeurer », « habiter », il est issu du latin *manere*, « rester », « séjourner », « habiter », qui donnera en français, « maison », « manse », « mas », « manant », « mesure », « manoir » (cette fois la résidence fortifiée du seigneur) et « ménage ».

Ce dernier terme est l'équivalent d'« administration des biens », comme dans l'expression « faire son ménage », qu'il faut entendre comme « faire des affaires »... Marc Bloch s'attarde sur le passage du mot « manoir » dans la langue anglaise en changeant d'acception : en français du XIe siècle, « manoir » est « une maison bien bâtie, souvent pourvue de défenses » et en anglais « c'est la seigneurie, les tenures et le domaine, les champs, les friches, les forêts dans l'espace soumis à l'hégémonie seigneuriale ; une pièce de terre dépend du 'manoir' ; le tribunal du seigneur est la cour du manoir. » (2)

Plus tard, « ménage » désigne tout ce qui concerne la vie matérielle d'un foyer, son entretien (« faire le ménage »), la cohabitation des membres de la maisonnée (« faire bon ménage avec... »). « Ménager » veut aussi dire « prendre soin » d'une personne comme d'un objet, d'un outil ou d'un animal (« Qui veut voyager loin, ménage sa monture »), « économiser » (ses forces et ses biens), « épargner » (sa fatigue, par exemple).

La « ménagère » s'occupe du ménage, sans être prise en considération par la société qui ignore son activité comme travail productif. Il y a aussi une autre « ménagère », l'ensemble des couteaux, fourchettes, cuillères, qu'on sort le dimanche et qui résulte d'un cadeau de mariage... Quant à la « ménagerie », elle rassemble tous les animaux d'une ferme, puis des animaux plus ou moins exotiques et sauvages, comme celle de Charlemagne, déjà, et bien sûr à Versailles sous Louis XIV (avec des perroquets, des autruches, un éléphant, un dromadaire...) et par la suite, dans les jardins zoologiques et les cirques...

L'aménagement n'est pas l'opposé de ménagement, comme l'athéisme le serait du théisme, mais un terme ayant sa propre étymologie. De même, il ne faudrait pas, par simple proximité euphonique, associer « ménager » et « manager », « ménagement » et « management ».

Le verbe « manager » vient du verbe anglais *to manage* qui signifie « entraîner, dresser », il entre dans la langue française dans le dernier tiers du XIXe siècle dans le vocabulaire sportif, le manager est l'entraîneur du cycliste ou du cavalier, du reste le mot « manège » désigne le lieu où les chevaux sont dressés. Peu après, il pénètre le langage de l'économie, le manager est un organisateur, un administrateur, un gestionnaire d'une société ou d'une entreprise. Le management représente alors les principes qui président à la gestion d'une institution...

Un ménagement opérationnel ?

Michel Marié (né en 1931), sociologue, à la formation bigarrée et chaotique, exerce d'abord comme urbaniste en Algérie, encore coloniale, puis au Venezuela, à partir de 1962 et enfin au Chili, où, à chaque fois, il se préoccupe davantage de l'auto-construction et des bidonvilles que de « planifier » une urbanisation qui n'avait pas les moyens de ses fins.

Il revient en France peu avant mai-68, vit les « événements » avec passion à Paris et part dans le midi travailler sur les territoires et l'hydraulique, puis, vingt ans après, de retour à la capitale, s'intéresse aux « regards croisés » des sciences humaines et sociales (3). C'est en travaillant sur l'eau en Provence, en positionnant les « acteurs » en présence (le Canal du Midi, les agriculteurs, les sociétés d'exploitation hydraulique, les municipalités, l'État...) qu'il en vient à noter que « Plutôt que d'aménagement, il vaudrait mieux parler de 'ménagement', au sens d'autorégulation', c'est-à-dire une manière nouvelle d'aborder le territoire, de réévaluer sans cesse les termes de son action en fonction des forces en présence. Opérant en elle-même la synthèse des grands appareils coloniaux et leur rencontre avec de l'épaisseur sociale, la Société a pu faire l'économie d'une certaine frontalité. » (4)

Quelques années après, il revisite son expérience de consultant et précise « les trois idées simples » qu'il en retient : « La première est, que, lorsqu'ils (les ingénieurs) construisent un pont, une autoroute ou un réseau hydraulique, ceux-ci n'agissent pas en terrain neutre. (...) Il est au contraire chargé d'humanité, d'histoire, d'imaginaire et de symboles. »

La seconde idée est la suivante : « l'aménagement, comme processus volontaire d'organisation et de fertilisation de l'espace, ne réussit bien que s'il s'accompagne d'une certaine dose de ce que l'on pourrait appeler ménagement du territoire ; notion que je définirai provisoirement comme étant la capacité des institutions de l'aménagement à autoréguler, c'est-à-dire à réévaluer en permanence les termes de leur action en fonction des forces en présence. »

Enfin, la troisième idée, valorise la « diversité » que toute « société locale » réclame et qui échappe à l'aménagement, perçu comme normalisation, valable partout et assurant ainsi une égalité républicaine aux territoires. (5) Pour lui, deux modèles sont en présence : celui de l'État-Entrepreneur qui met en place l'« aménagement » et le « modèle localiste » qui « ménage », le territoire et ses habitants, le patrimoine et ses paysages, « l'eau, constate Michel Marié, n'est donc pas seulement un élément véhiculé et consommé, un fluide isolé de son contexte, mais une totalité charriant à la fois un système productif, une économie, des rapports sociaux, des écosystèmes, des paysages, des fonctionnements politiques... », qui chacun possède ses temporalités...

Détour par Heidegger

Autant l'avouer, je n'ai pris connaissance des articles De Michel Marié que pour préparer mon entretien avec lui en 2004, pour moi, depuis longtemps, déjà en 1990 dans *Homo Urbanus* (6), j'opposais « aménagement » et « ménagement », en prenant appui sur la célèbre conférence de Martin Heidegger, « Bâtir Habiter Penser », prononcée à Darmstadt en 1951, à l'occasion d'un colloque sur « L'Homme et l'Espace » (7).

Heidegger s'attarde sur l'étymologie de ces trois verbes et concernant *bauen* remarque : « Maintenant, le vieux mot *bauen*, qui nous dit que l'homme est pour autant qu'il habite, ce mot *bauen*, toutefois, signifie aussi : enclore et soigner, notamment cultiver un champ, cultiver la vigne. En ce dernier sens, *bauen* est seulement veiller, à savoir sur la croissance, qui elle-même mûrit ses fruits. » Or, le philosophe constate que ce sens s'efface progressivement au profit d'une autre signification de *bauen*, celle d'édifier des constructions,

aussi insiste-t-il sur le fait que *bauen* veut encore et toujours dire « habiter ». « Nous n’habitons pas parce que nous avons ‘bâti’, écrit-il, mais nous bâtissons et avons bâti pour autant que nous habitons, c’est-à-dire que nous sommes *les habitants* et sommes *comme tels*.

En quoi consiste donc l’être de l’habitation ? Écoutons à nouveau le message de la langue : le vieux-saxon *wuon*, le gotique *wunian* signifient demeurer, séjourner, juste comme l’ancien mot *bauen*. Mais le gotique *wunian* dit plus clairement quelle expérience nous avons de ce ‘demeurer’. *Wunian* signifie être content, mis en paix, demeurer en paix. La mot paix (*Friede*) veut dire ce qui est libre (*das Freie*, *das Frye*) et libre (*fry*) signifie préservé des dommages et des menaces, préservé de..., c’est-à-dire épargné. *Freien* veut dire proprement épargner, ménager. » Plus loin, il affirme : « *Le trait fondamental de l’habitation est ce ménagement.* » Que nous dit-il ? Que les humains sont mortels (sachant que, pour lui, « Mourir veut dire : être capable de la mort *en tant que* la mort ») et qu’ils n’habitent que lorsqu’ils *ménagent* le Quadriparti, à savoir la terre et le ciel, les divins et les mortels.

« Dans la libération de la terre, dans l’accueil du ciel, dans l’attente des divins, dans la conduite des mortels l’habitation se révèle comme le ménagement quadruple du Quadriparti. Ménager veut dire : avoir sous sa garde l’être du Quadriparti. » Offrir un emplacement au Quadriparti revient à bâtir des lieux qui les accueillent, mais l’on ne peut bâtir que si nous habitons. Heidegger se demande alors depuis quand les humains ont perdu cette capacité à doter les *choses* (8) de ce qui ménage le Quadriparti : « sauver la terre, accueillir le ciel, attendre les divins, conduire les mortels, ce quadruple ménagement est l’être simple de l’habitation ». Il répond, que cela date d’avant la guerre et laisse entendre que le machinisme - ce que nous appelons le « productivisme » - en serait à l’origine, en déracinant les humains, non seulement de leur lieu natal (*heimat*), mais de leur unité, au point où ils en sont « à chercher l’être de l’habitation ».

Ménager pour prendre soin

Ainsi, avec mes mots, bien éloignés du vocabulaire heideggérien, j’ai régulièrement invité les étudiants et les praticiens à *ménager*. Qui ? Les gens, les choses, les lieux et le vivant. Un tel ménagement réclame *une disposition à la disponibilité* qui se cultive, qui ne va pas de soi, qui se révèle exigeante, tant elle s’alimente *d’attentions intentionnées*. Et puis, une telle démarche rompt avec les protocoles professionnels en vigueur, quel artisan, quel architecte, quel géomètre, quel ingénieur se préoccupe des gens (ou alors via la concertation standardisée...), des choses (ou alors en optant pour le matériau le moins cher ou le plus facile à manipuler...), des lieux (ou alors, en rechangeant, pour montrer sa bonne volonté à s’inscrire dans un paysage...), du vivant (« là, il faut pas exagérer, pourquoi devrais-je m’intéresser aux oiseaux, aux rongeurs, aux insectes, qui élisent domicile dans cette construction ? ») ?

« Ménager » revient, pour moi, à contribuer à *écologiser nos manières de faire et de penser*. Ainsi, par exemple, « ménager » une place, consiste à étudier ses usages temporalisés (chronotopie) et genrés, à observer le vivant qui s’y déploie, à questionner les gens qui y viennent, à proposer un mobilier qui convienne aux activités qui s’y dérouleront, de jour comme de nuit, et aux populations qui s’y installeront, etc.

Ces observations, qui demandent du temps et de la réflexion, ne sont que rarement intégrées au processus du projet et conséquemment ne sont pas budgétées, or, elles sont indispensables pour imaginer une réponse de qualité, singulière et originale.

Le ménagement en architecture, urbanisme, paysagisme, design, se doit de pratiquer *le cas par cas*, *le sur-mesure* et *le avec* les habitants et le vivant. Les trois simultanément. Les trois qui s’enrichissent mutuellement. Les trois qui font « ensemble ». Les trois qui s’inscrivent dans leurs temporalités et dans celles qu’elles reçoivent ou produisent.

Ménager m'a toujours paru une évidence, alors que l'aménagement relevait de lois, règlements, techniques administratives, protocoles bureaucratiques, visant à standardiser une réalisation, à normaliser une décision, sans jamais, précisément, tenir compte du lieu où elles intervenaient, des gens auxquels elles se destinaient, des choses qui les environnaient et qu'elles environneraient à leur tour...

Ménager relève d'une attitude souple, ouverte, discrète, adaptable, efficace, soucieuse d'accroître l'*autonomie* des habitants, humains et non humains (sans trop m'aventurer dans ce voudrait dire « autonomie » pour un animal ou une plante, mais en acceptant le principe d'un *quelque chose* qui leur appartient au point où le perdant ils ne sont plus eux-mêmes), et le respect du *déjà-là* en privilégiant les interrelations entre les éléments constitutifs d'un même ensemble...

C'est en ce sens que je parle d'*écologiser notre esprit*. Je pense ici aux remarques qu'Ivan Illich adresse à ses amis japonais sur l'extension du domaine électronique qui transforme l'environnement, qui appartient aux communaux, en ressource. (9)

Il prévient ses hôtes que la perte des *communaux* (en japonais *iriai*), ces « parties de l'environnement à l'égard desquelles le droit coutumier imposait des formes particulières de respect communautaire » ne représente pas seulement un « transfert matériel du contrôle des herbages, qui est passé des paysans aux seigneurs », mais « marque un changement radical dans les attitudes de la société envers l'environnement. »

Il explique que la rue n'est plus le lieu de vie de tout un quartier, mais « une simple ressource pour la circulation des habitants », tout comme le silence qui ne peut plus se manifester dans un monde communicationnel saturé de paroles et de haut-parleurs. « Une telle transformation de l'environnement – de communaux en ressource productive – constitue la forme la plus fondamentale de dégradation qu'il puisse subir. »

A contrario, « ménager » consisterait à maintenir ces communaux sans les réduire à des ressources destinées au marché, qui institue tout individu en consommateur, nécessairement passifs et satisfaits. Ivan Illich observe que « le comportement mécanique de ceux qui sont enchaînés à l'électronique constitue une dégradation de leur bien-être et de leur dignité qui, à la longue, devient insupportable.

Les enquêtes sur l'effet délétère des environnements programmés montrent qu'en leur sein les gens deviennent indolents, impuissants, narcissiques et apolitiques. » J'ose substituer « aménagement » à « environnements programmés » pour en établir la même conclusion que lui et prescrire le « ménagement » comme antidote.

Le care comme ménagement

La politologue et féministe américaine Joan Tronto explique que « suivre les voies ouvertes par les féministes de la génération passée nécessite de considérer d'une toute autre façon les rapports entre l'environnement bâti, la nature et les êtres humains. » (10)

Elle rappelle que l'architecture est toujours l'expression du pouvoir (qu'il soit religieux, politique ou économique), d'un pouvoir qui est masculin et méprise l'impact du bâtiment sur les gens qui y travaillent et le vivant qui doit cohabiter avec. Ainsi, le super-stade en verre de Minneapolis représente un véritable danger pour les oiseaux, sans pour autant émouvoir ses promoteurs !

Elle n'en conclut pas que tous les hommes architectes et urbanistes sont indifférents aux gens et au vivant, mais qu'ils sont maladroits à leur endroit, ne sachant pas comment les « ménager ».

Elle est persuadée qu'il ne faut plus regarder un bâtiment comme un objet entier, complet, terminé, mais comme une pelote de relations et d'interrelations qui ne cessent d'agir et de réagir entre elles. Avec Berenice Fisher, dans *Un monde vulnérable* (La Découverte, 2009),

elles écrivaient : « Dans son sens le plus général, nous suggérons que le *care* soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre ‘monde’, de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible.

Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie. » À partir de cette définition du *care*, elles énumèrent quatre principes fondamentaux : « faire attention », « prendre soin de », « donner » et « recevoir ». Plus tard, Joan Tronto en ajoute un cinquième : « rendre », comme pour clore le cycle du don, à la manière de Marcel Mauss, pour qui celui-ci se déroule en trois temps : donner-recevoir-rendre, pas nécessairement chronologique.

À nous de pratiquer ce *care*, ce « ménagement », dans nos actes ordinaires et mieux encore dans nos manières de faire de l’architecture, du « ménagement urbain » (je préfère éviter le néologisme « urbanisme » qui correspond, pour moi, à la fabrication de la ville productiviste conçue et réalisée par les hommes), du design social ou du biorégionalisme.

Le choix du site, des matériaux, du calendrier du chantier, des compétences des ouvriers, de l’organisation du travail, de la prise en considération des riverains et de la faune et de la flore, etc., des conséquences de telle forme, de telle couleur, de tel revêtement sur les écosystèmes et sur le travail des ouvriers comme sur le quotidien des voisins et des futurs habitants, sur le recyclage et le futur réemploi, etc.

Le ménagement ne se substitue pas à l’aménagement, il est d’une autre nature et appartient à une autre logique qui se fonde sur une éthique, celle de la Terre que propose Aldo Leopold, pour qui : « Une chose est juste lorsqu’elle tend à préserver l’intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique. Elle est injuste lorsqu’elle tend à l’inverse. »

Notes :

(1) Cf. « Matériaux pour une géographie volontaire de l’industrie française », par Gabriel Dessus, Pierre George, Jacques Weulersse, *Cahiers de la Fondation des Sciences Politiques*, Paris, Armand Colin, 1949.

(2) Cf. *Seigneurie français et manoir anglais*, par Marc Bloch, Paris, Armand Colin, 1960, p.59. (3) Cf. « Entretien avec Michel Marié », par Thierry Paquot, le 23 novembre 2004, repris dans *Conversations sur la ville et l’urbain*, de Thierry Paquot, Gollion (CH), Infolio, 2008, pp.514-525.

(4) Cf. « De l’aménagement au ménagement du territoire en Provence », par Michel Marié, *Le Genre Humain*, 1/n°12, pp.71-92, Paris, Le Seuil, 1985, p.89.

(5) Cf. « Aménager ou ménager le territoire ? », par Michel Marié, *Annales des Ponts et Chaussées*, n° de janvier, Paris, 1996, repris, en version numérique, sur le site de l’auteur.

(6) Cf. *Homo urbanus, essai sur l’urbanisation du monde et des mœurs*, Paris, Le Félin, 1990.

(7) Cf. « Bâtir Habiter Penser », de Martin Heidegger, *Essais et conférences*, 1954, traduit de l’allemand par André Préau, Préface de Jean Beaufret, Paris, Gallimard, 1958, pp.170-193.

(8) Il faut lire « La Chose », conférence prononcée devant l’Académie bavaroise des Beaux-Arts le 6 juin 1950, reprise dans *Essais et conférences*, pp. 194-218. Il explique ce qu’il entend par « chose » : « La chose retient le Quadriparti. La chose rassemble le monde. (...) Si nous pensons la chose comme chose, nous ménageons l’être de la chose (le laissant) entrer dans le domaine à partir duquel elle est. Rassembler (*Dingen*), c’est rapprocher le monde. Rapprocher est l’être même de la proximité. Pour autant que nous ménageons la chose en tant que chose, nous habitons dans la proximité. »

(9) Cf. « Le silence fait partie des communaux. Remarques liminaires au symposium de l’*Asahi Shimbun* : ‘Science and Man- The Computer-Managed Society’, Tokyo, 21 mars 1982 », par Ivan Illich, *Œuvres complètes*, volume 2, Paris, Fayard, 2005, pp.746-754.

(10) Cf. « Vers une architecture du ménagement », traduit en français par Joanne Massoubre et Martin Paquot, *Topophile*, revue numérique, 31 janvier 2021. « Caring Architecture » est paru dans *Critical Care, Architecture and Urbanism for a Broken Planet*, sous la direction d’Angelika Fitz et Elke Krasky, Cambridge, MIT Press, 2020.





URBAN ART BIO

Vol: 01. Nr: 01. M: May. Y: 2022. (7-22p)

ISSN:

PERSPECTIVES ET ENJEUX DE L'URBANISME DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL ; ATOUTS DU FONCIER, DE L'IMMOBILIER, ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN.

PERSPECTIVES AND CHALLENGES OF URBAN PLANNING IN LOCAL DEVELOPMENT; ASSETS OF LAND, REAL ESTATE AND URBAN RENEWAL.

Mohamed FOURA, Architecte, Urbaniste, Professeur à la faculté d'architecture et d'urbanisme,
université Salah Boubnider Constantine 3.
E-mail : foura8531@gmail.com

Abstract:

This essay is a modest contribution aimed at linking urban planning to economics. Theoretically, local development is a concept that must lead to the creation by local communities of their own wealth. Starting from the opinion that every locality possesses specificities and resources, it is now advocated that municipalities seek alternatives to fill the coffers of their municipalities. Traditional areas concerned with local development are agriculture, local industry, crafts, commerce, local tourism and others.

Another area that can boost local development is the consideration of a pragmatic management of urban planning, land, real estate and urban renewal. In some countries, urban projects carried out as part of urban or other renewal has contributed to boosting the local economy far from the dependence of the central state and the rent situation. Indeed, community ownership of urban development itself can offer a multitude of opportunities in areas located in urban centers. As a result, urban renewal can constitute a considerable economic dynamic. Indeed, urban renewal should be considered as one of the pillars of local development with a view to rebuilding the urban fabric while keeping the initiative on, for example, commercial urban planning in urban centers which tends to be controlled by the actors of the informal.

Keywords: Urban: renewal, local development, urban project, land, urban planning instruments, reconstruction, revitalization, heritage, recycling.

Résumé

Cet essai est une modeste contribution qui a pour objectif de lier l'urbanistique à l'économique. Théoriquement, le développement local est un concept qui doit conduire à la création par les collectivités locales de leurs propres richesses. Partant du constat que chaque région dispose de spécificités et d'atouts, il est désormais recommandé aux municipalités de chercher des alternatives pour remplir les caisses de leurs communes. Les domaines traditionnels concernés par le développement local sont l'agriculture, l'industrie locale, l'artisanat, le commerce, le tourisme local et d'autres.

Un autre domaine qui a la capacité d'impulser le développement local, c'est la prise en considération d'une gestion pragmatique de l'urbanisme, du foncier, de l'immobilier et du renouvellement urbain. Dans certains pays, les projets urbains réalisés dans le cadre d'un renouvellement urbain ou autre ont contribué à dynamiser l'économie locale loin de la dépendance de l'État central et de la situation de rente. En effet, une prise en charge par la collectivité elle-même du développement urbain peut offrir une multitude d'opportunités dans les zones situées dans les centres urbains. De ce fait, le renouvellement urbain peut constituer une dynamique économique considérable. En effet, le renouvellement urbain peut être considéré comme un des piliers du développement local dans

l'optique de reconstruire le tissu urbain tout en gardant l'initiative sur par exemple l'urbanisme commercial dans les centres urbains qui tend à être contrôlé par les acteurs de l'informel.

Mots-clés: Renouveau urbain, développement local, projet urbain, foncier, instruments d'urbanisme, reconstruction, revitalisation, patrimoine, recyclage.

Introduction:

Dans les années 1960, un nouveau concept économique adapté fait son apparition : c'est le développement local. Ce concept compte surtout sur les richesses des collectivités locales (ressources naturelles, sociales, individuelles...) afin d'impulser les potentialités sociales, économiques et spatiales.

En effet, dans beaucoup de pays de l'Afrique Noire et de l'Asie, l'expérience a montré que le développement local, c'est la valorisation des richesses locales à travers une approche de développement basée sur les initiatives locales et la mise en place d'initiatives régionales durables qui peuvent être une source de richesse et de valeurs ajoutées. Les domaines traditionnels concernés par le développement local sont l'agriculture, l'industrie locale, l'artisanat, le commerce, le tourisme local etc.

En Algérie, à chaque crise économique-financière, le développement local devient un concept d'actualité et omniprésent dans la plupart des discours sur le développement en général. Pourquoi ? La chute des prix du pétrole va toucher de plein fouet l'économie rentière, du coup remettant en cause l'Etat providence. Par conséquent, le développement n'est plus exclusivement une affaire de l'Etat. C'est aussi le problème des autorités locales qui doivent inciter à une politique de développement local. Actuellement, la majorité des communes algériennes sont déficitaires et vivent des dotations de l'Etat. Pour faire face à cette situation, désormais le développement d'un territoire dépend ainsi de sa capacité à valoriser ses ressources spécifiques et à en créer de nouvelles.

Le développement local :

De l'Etat providence au « compter sur soi »

En Algérie le développement local est une réaction et en même temps une alternative au développement centralisé de la période socialiste (de la période centralisée post indépendance jusqu'aux années 80) [1].

En effet, l'Algérie a vécu un développement économique que l'on peut diviser en deux périodes : la période de l'Etat providence reposant sur les plans de développement (1967-1977) et la période d'un développement reposant sur la décentralisation (1980-1989) c'est-à-dire la période d'émergence du développement local en Algérie pour ensuite passer à la période de l'économie de marché (post 1990).

L'embellie financière des années 2000 a fait complètement oublié le développement local. C'est l'Etat-providence qui est l'Etat distributeur de la rente pétrolière. Selon la conception de l'Etat-providence, l'Etat doit jouer un rôle actif dans la recherche et la réalisation du progrès économique et social. Par conséquent, la chute des prix des hydrocarbures se solde par une crise financière qui commence vers 2012 et qui va faire resurgir la nécessité du développement local. L'Etat providence est systématiquement remis en cause.

Le développement local, un changement d'attitude en faveur de l'initiative locale :

Quelle sont les raisons du changement d'attitude à l'égard de la politique économique socialiste ?

1-Un changement d'orientation dans la politique économique du pouvoir.

2-Échec et essoufflement de la politique de planification centralisé et la volonté d'adopter un modèle reposant sur l'économie de marché

3-Effondrement des prix du pétrole et du gaz.

Récemment, l'impact de la chute du prix du baril du pétrole a conduit à un changement d'attitude optant pour un discours économique-politique encourageant l'augmentation de la cadence du développement local. Les wilayas doivent trouver des ressources indépendamment de l'Etat. L'Etat veut actionner les leviers économiques locaux. Pour cela, la collectivité locale doit démontrer qu'elle peut être un élément incontournable du mécanisme du développement économique. L'Etat reconnaît que les potentialités de certaines wilayas sont non négligeables. En Algérie il existe plusieurs pôles productifs susceptibles de propulser l'économie locale.

Face à cette exigence, l'Etat propose la mise en place une batterie de textes et de dispositions pour l'accompagnement des collectivités dans leur quête de développement et de modernisation. Ces instruments seront décrétés afin de contribuer à une diversification des richesses à l'échelle locale.

La valorisation des richesses locales :

Ainsi, le développement n'est plus uniquement une affaire de l'Etat, mais aussi l'affaire de nouveaux acteurs locaux. Le développement local est la création de ses propres richesses par la collectivité locale. La collectivité locale étant un maillon du développement national et, par conséquent, les localités vont supporter durement cette démarche rigoureuse ordonnée par le pouvoir central et qui va beaucoup freiner le cours du développement [2].

D'où ce canevas en matière de gestion pour diversifier les recettes. Partant du constat que chaque région dispose de spécificités et d'atouts, bien que l'Etat central ambitionne un programme de développement équitable qui ne laissera aucune région à la traîne, il est recommandé aux municipalités de chercher des alternatives pour remplir les caisses de leur ville.

Notons qu'officiellement, 62% des communes algériennes sont déficitaires et vivent des dotations de l'Etat. La croissance d'une localité résulte en fait de son aptitude à régénérer ses richesses locales et à en produire de nouvelles. La valorisation des richesses locales à travers une approche de développement basée sur les initiatives locales et la mise en place d'initiatives locales innovantes qui peuvent être une éventuelle solution.

Vers une gouvernance locale :

Pour y remédier, les maîtres-mots sont l'assainissement du foncier industriel, la libération des initiatives d'investissement et l'abandon de la mentalité rentière. *«Le temps de la dépendance aux finances publiques est révolu, c'est à vous de créer vos richesses par l'investissement, l'augmentation des recettes, la revalorisation du patrimoine et du foncier local, les impôts sont insuffisamment recouverts (...) certains biens sont exploités sans contrepartie et d'autres détournés de leur vocation. Ces carences relevées dans la majorité des 4541 communes du pays sont à pallier au plus vite pour que les trésoreries locales puissent se renflouer »* [3].

Les collectivités locales se doivent de prendre les mesures de réajustement qui s'imposent afin d'améliorer les mécanismes de perception des impôts d'autant par la mise en place d'instruments qui permettent de se départir de la gestion approximative des finances pour aller vers une administration plus pointue des biens et des ressources. Gestion des finances et obligation qui est désormais faite aux communes et collectivités locales de s'autonomiser en

matière de ressources, sont les maîtres mots du nouveau discours suite à l'effondrement des prix du pétrole et du gaz.

En fait, le développement local ne se décrète pas, il repose sur la capacité de mobilisation des forces vives des territoires (habitants, collectivités locales, tissu associatif, entreprises). Les projets des territoires sont censés répondre aux problèmes et aux aspirations des habitants qui ne veulent plus vivre leur vie comme un destin.

Le développement local est une réaction contre la mondialisation :

Le développement local est un concept d'actualité et omniprésent dans la plupart des discours sur le développement en général. En effet particulièrement ces dernières années, nous sommes témoin d'une remise en cause de la pertinence des politiques établies et contrôlées par le pouvoir central, en particulier [4].

Cette remise en cause repose sur les conséquences d'un certain nombre de constat d'échecs tout en encourageant des alternatives nouvelles en faveur du concept de développement local.

Apparu dans les années 60, le développement local part d'un principe simple : la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales, individuelles,...) peut orienter les dynamiques sociales, économiques et spatiales.

Il est utile aussi de signaler que le concept de développement local a été une réaction d'une part à la mondialisation dont on commençait à sentir les effets, et d'autre part la volonté d'engager une approche durable par rapport à l'aménagement du territoire soumis à la planification centralisée.

Changer les conditions du territoire :

De quoi s'agit-il ? Le développement local est un processus qui vise à améliorer la situation d'un territoire des points de vue économique, social, environnemental et culturel, à partir de l'analyse des intérêts, des besoins et des initiatives de différents acteurs locaux (publics et privés), et par la mise en place concertée entre ces différents acteurs d'actions cohérentes. La mise en place de ces actions se fait grâce à des ressources internes et externes au territoire et en relation continue avec d'autres territoires de même niveau et de niveau plus vaste.

En outre, le développement local, c'est la volonté politique de certains acteurs de changer la situation du territoire sur lequel ils vivent en entamant un processus et des actions en vue de construire, par leurs efforts conjoints avec le reste de la population, un projet d'avenir du territoire intégrant les différentes composantes économiques, sociales, culturelles et en articulation avec les autres niveaux de décision et d'action [5].

Le développement local peut donc être entendu comme un processus qui impulse, construit et conforte des dynamiques locales et dont l'objectif est une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous. Ainsi, le développement local est susceptible de dépasser l'idée traditionnelle de croissance économique pour se placer dans la perspective d'un développement durable associant les dimensions économiques, sociales et culturelles, piliers de la durabilité du développement [6].

Le développement local, c'est le développement durable :

Par conséquent, le développement local peut être envisagé comme une démarche qui consiste à privilégier les initiatives multiples socio-économiques et écologiques des acteurs publics et privés à l'échelle d'un territoire donné (espace) visant l'amélioration des conditions

de vie par le biais d'une certaine autosuffisance qui s'appuie sur la diversification et l'intégration des activités. Elle insiste particulièrement sur la prise en compte des traditions productives locales et des valeurs culturelles des réalités locales qui restent réceptives aux changements technologiques et à la modernisation. En d'autres termes, ce sont des réseaux souples de petites unités de production caractérisées par une grande flexibilité qui répondent à la demande du marché. Ou encore en termes de développement local y trouve sa pleine expression et constitue un ferment commun aux habitants voire une certaine fierté [7].

Enfin, le développement local est plus qu'une question de décentralisation même si celle-ci reste une condition nécessaire et suffisante sur le plan organisationnel et institutionnel. Si on accepte la conception précédente, le développement local se différencie fondamentalement du processus de décentralisation consistant en la mise en place ou l'extension des pouvoirs de l'Etat attribués à des institutions publiques appelées collectivités locales et dont les compétences sont définies par la loi. Par ailleurs, pour que décentralisation et développement local s'appuient mutuellement l'une l'autre, c'est leur articulation qu'il est nécessaire de concevoir et de chercher à tout moment [8].

Perspectives de l'urbanisme, du foncier, de l'immobilier et du renouvellement urbain dans le développement local :

Un autre domaine qui peut impulser le développement local, c'est la prise en considération d'une gestion pragmatique de l'urbanisme, du foncier, de l'immobilier et du renouvellement urbain. Dans certains pays, les projets urbains réalisés dans le cadre d'un renouvellement urbain ou autre ont contribué à dynamiser l'économie locale loin de la dépendance de l'Etat central et de la situation de rente. En effet, une prise en charge par la collectivité elle-même du développement urbain peut offrir une multitude d'opportunités dans les zones situées dans les centres urbains. De ce fait, le renouvellement urbain peut constituer une dynamique économique considérable. En effet, le renouvellement urbain peut être considéré comme un des piliers du développement local dans l'optique de reconstruire le tissu urbain tout en gardant l'initiative sur par exemple l'urbanisme commercial dans les centres urbains qui tend à être contrôlé par les acteurs de l'informel.

Le renouvellement urbain présente un marché immense pour la ville :

L'Algérie possède de nombreuses villes. Les tissus urbains de pratiquement toutes les villes algériennes possèdent un noyau central datant de la période ottomane, des secteurs datant de la période coloniale et enfin à la périphérie des zones constituées majoritairement de grands ensembles de logements collectifs. Certes, les villes algériennes possèdent un tissu urbain riche et varié mais menacé par l'obsolescence.

Tout d'abord, de grandes parties des médinas se sont écroulées laissant des trous béants. Le foncier libéré après l'écroulement des édifices des médinas représente des intérêts immenses. Par qui ces terrains vont-ils être récupérés ? Ne doivent-ils pas être récupérés par la collectivité locale ? Les sites en ruine des médinas constituent un gisement foncier inestimable pour la collectivité locale qui doit servir au profit du développement local. En outre, ce sont des sites centraux qui sont très cotés par les investisseurs dans l'intention de développer des infrastructures commerciales. Les autorités peuvent tirer beaucoup de « gains urbains » ou d'entreprendre des « joint-ventures » avec les éventuels développeurs de ces assiettes urbaines. Quant aux édifices toujours en assez bon état, la rénovation ou la réhabilitation de ces derniers constituent aussi néanmoins un marché très intéressant pour la ville.

Concernant le « vieux bâti », héritage colonial datant pour la plupart du 19^{ème} siècle et de la première partie du 20^{ème} siècle, il commence à se dégrader sérieusement par des pathologies qui peuvent écourter la durée de vie d'un édifice si elles ne sont pas prises en charge avant d'en arriver à l'inévitable démolition. Ces zones urbaines sont concernées aussi par des opérations de rénovation et de réhabilitation induisant un marché fructueux pour la collectivité locale.

Reste les ensembles de logements collectifs à la périphérie de la ville, ils constituent de même un marché immense étant donné que vu qu'ils datent de plusieurs décennies présentant un certain niveau de dégradation, leur état nécessitent certainement des opérations de réhabilitation mais aussi des opérations de résidentialisation afin d'améliorer le cadre de vie des habitants [9].

Application des instruments d'urbanisme concernant le foncier et l'immobilier au profit de la collectivité locale :

Avec la pénurie du foncier, les autorités locales en matière d'urbanisme, doivent utiliser au profit de la ville les instruments d'urbanisme que sont le PDAU et les POS (Plans d'occupation des sols)» [10].

A titre d'illustration, ces instruments doivent être des boucliers contre le changement de statut de terres agricoles à faible rendement en parcelles de valeur augmentée à des fins de spéculation selon leur situation (hauteur ou fond de vallée, près des centres de services ou en lointaine périphérie), leur niveau et qualité de viabilisation, leur environnement (naturel ou bâti)».

Les instruments d'urbanisme ne doivent pas privilégier certains initiés afin d'acquérir les zones d'enjeux les plus rentables, en général à proximité des grandes agglomérations – ce qui accentue leur rentabilité.

Les autorités locales doivent faire preuve de vigilance concernant le détournement des décrets d'application de l'ordonnance sur les réserves foncières communales pour réaliser d'autres projets destinées au départ pour permettre aux communes de disposer de terrains pour réaliser les équipements publics, surtout les écoles. Ainsi, les projets de départ sont détournés et modifiés presque exclusivement vers la production et la vente de lots de terrain pour la construction, surtout individuelle, au détriment de la collectivité locale.

Néanmoins, lorsqu'il est nécessaire, il n'y a pas d'inconvénient de libérer le foncier afin d'encourager les initiatives visant à asseoir un processus de développement qui prend en considération un équilibre entre les intérêts de la collectivité et ceux du privé. L'aspect relatif à la préservation des terres agricoles ne doit pas servir de prétexte pour freiner le développement de l'immobilier. Une plus grande disponibilité du foncier permet d'améliorer sensiblement l'ensemble des paramètres auxquels obéit le secteur du bâtiment.

Perspectives de l'urbanisme commercial dans le développement local :

Actuellement une politique concernant l'urbanisme commercial doit être incitée afin de prendre en charge le foncier, l'immobilier et le redéveloppement urbain dans les centres urbains. Le secteur du bâtiment est probablement de ceux qui génèrent le plus de situations de rente au profit de l'informel au détriment de la collectivité.

« Dire que la rente foncière ou immobilière est « générée » par les instruments d'urbanisme revient à partir de l'idée que c'est l'Etat qui, avec ses outils et ses procédures, est à la source de la création et de la distribution de la rente en milieu urbain»... nous avons affaire des «groupes qui dominent l'Etat et le gèrent comme un patrimoine privé» [11].

Effectivement, tandis que les autorités locales sont absorbées par l'urgence de la concrétisation d'innombrables programmes de logements à la périphérie de la ville, le secteur privé informel s'est attribué le statut de producteur d'espaces commerciaux centraux au regard des transformations récentes dans le tissu urbain et ce dans l'absence totale de politiques d'urbanisme commercial et de stratégies économique d'implantation pouvant conduire à une meilleure intégration des activités économiques dans la ville.

Cela s'est soldé par l'apparition d'un « *property boom* » (Sidi Mabrouk supérieur à Constantine) induisant une situation inédite caractérisée par une nouvelle dynamique dans le développement urbain de la ville engendrée par des actions de rénovation par la démolition/construction à des fins d'engendrer des profits substantiels, conduite par des acteurs de l'informels au détriment des autorités de planification et de contrôle de l'urbanisme de la ville [12].

Ces opérations de renouvellement doivent profiter aussi à la ville en termes de fiscalité, de richesses et de valeurs ajoutées. Elles doivent contribuer au développement local en matière de création d'entreprises et de création d'emplois. En termes d'urbanisme, ces actions de rénovation doivent aussi enrichir le tissu urbain concernant la forme urbaine et la trame viaire et faciliter la fluidité de la circulation des habitants véhiculés ou non afin de contribuer à une ville paisible et heureuse.

Libérer certaine assiettes foncières occupées par des activités non compatibles avec la fonction urbaine afin d'inciter le renouvellement urbain :

Le renouvellement urbain offre un grand nombre d'opportunités dans les zones situées dans les centres urbains. Ainsi, le renouvellement urbain peut constituer une dynamique économique certaine [13].

En effet, le renouvellement urbain peut être considéré comme un des piliers du développement local dans l'optique du progrès économique et social. Sans aucun doute, les projets urbains réalisés dans toutes les agglomérations urbaines en Europe et en Amérique ont contribué à dynamiser leur économie loin de la dépendance de l'Etat central. En outre, la reconversion des friches a été souvent l'occasion de « renouer » ou de « recoudre » le tissu urbain, d'en défaire les coupures pour recréer du lien entre les quartiers. De nombreuses réhabilitations de friches industrielles ont donné lieu à des expérimentations de quartiers durables, ou « éco-quartier ».

Toutes les villes algériennes possèdent des assiettes foncières occupées par des activités non compatibles avec la fonction urbaine et qui peuvent constituées des atouts pour le développement local. Pour l'exemple, dans les villes anglo-saxonnes, les collectivités locales ont permis à des sociétés et autres grandes entreprises de réaliser des projets sur ces friches sans pour autant déboursier un sou ou vendre leurs terrains (*lease hold*) tout en obtenant des « gains urbains » tels que parkings, équipement commerciaux, sportifs, culturels et autres. Les collectivités locales, étant propriétaires de l'assiette foncière sont allés jusqu'à s'associer dans une « joint-venture » avec des investisseurs et autres sociétés et entreprises.

Effectivement, ces friches urbaines ainsi que les terrains occupés par des activités non compatibles avec l'urbain peuvent être considérées comme des assiettes pour la réalisation de projets urbains structurants. Dans cette optique, les collectivités peuvent s'associer en « joint-venture » avec d'éventuels développeurs afin de contrecarrer les acteurs de l'informel. Dans cette approche, le renouvellement urbain peut devenir un agent moteur de la croissance économique et de stabilité sociale.

La mobilité est une source de richesse durable :

Aujourd'hui, la ville n'est plus considérée seulement comme groupement ou comme établissement, mais aussi comme mouvement, notion impliquant le concept la mobilité. Certes, la mobilité, est considérée comme la facilité de se déplacer d'un quartier à un autre, ou d'une ville à une autre. Mais jusque-là en Algérie, la mobilité a reposée sur le véhicule motorisée, tous types confondus, engendrant des embouteillages phénoménaux et conséquemment une pollution aggravée que l'on feint d'ignorer. Si la mobilité est considérée comme le thème majeur de la transition énergétique, c'est aussi une approche déterminante du point de vue de l'action locale. Donc, la mobilité peut s'avérer une force importante dans la dynamique urbaine.

Une bonne chose pour certaines villes algériennes, c'est la réalisation de réseaux de tramway dans toutes les grands centres urbains qui constituent indiscutablement l'un des vecteurs, à court, moyen et long terme, de renouvellement urbain utilisés par les pouvoirs publics. L'étalement de la ville, la nécessité de relier des quartiers résidentiels disposés sous forme de tâches d'huile, l'ampleur des flux quotidiens, ainsi que la volonté de revaloriser les quartiers historiques ont justifié cette option. La décision a été certainement influencée par l'expérience des grandes villes occidentales qui ont réintroduit le tramway à partir des années 1980 pour limiter l'étalement urbain et la pollution [14]. Ce qui manque aussi, c'est un réseau de bus moderne et efficace pour relier les quartiers qui se trouvent au-delà de la couverture du tramway.

Néanmoins, la présence du tramway est également un vecteur d'image : il est devenu pour les villes qui en sont dotées un symbole de dynamisme et de modernité et d'urbanité. C'est aussi surtout, une source d'emplois et de fiscalité pour la ville.

Mais, certainement les ressources financières mobilisées par les travaux du tramway ont été colossales pour des villes algériennes et qui s'appuient sur un financement central mais peu au niveau local. En conséquence, les fonds restés disponibles pour la réalisation des autres travaux d'infrastructure sont restés modestes, ce qui se traduit par la dégradation de la voirie routière et par l'aspect insuffisamment soigné des espaces verts, surtout dans les quartiers des grands ensembles. Conséquence de cette situation, la ville apparaît de plus en plus poussiéreuse, sale et embouteillée, ce qui va à l'encontre des objectifs d'amélioration du paysage urbain et de l'image de la ville. Mais l'on assiste progressivement à certaine tentative pour l'amélioration du cadre de vie dans certains quartiers de la ville.

Le rôle de la population universitaire dans la dynamique du développement local :

La présence d'établissements d'enseignements supérieurs a un impact fort sur leur développement local. En effet, les établissements universitaires sont source d'emplois et de revenus et, plus largement un moyen d'agir sur la nature du développement local [15].

La plupart des villes algériennes sont constituées de population jeune, sans oublier que la majorité des villes universitaires ont une forte population étudiante. Cela représente une clientèle particulièrement stratégique afin de dynamiser les centres urbains. Dans toutes les villes universitaires du monde, la vie urbaine la plus dynamique, c'est surtout la vie nocturne, avec son atmosphère typiquement urbaine. Pourquoi ne pas créer une animation au profit des quartiers centraux ? Les universités peuvent jouer un rôle majeur en matière de renouvellement urbain, malgré leur rejet elles aussi en campus à la périphérie de la ville.

La croissance continue et extraordinaire du nombre d'étudiants dans une période de crise financière incite à faire des acquisitions immobilières pour étendre les espaces destinés aux activités didactiques et de recherches. N'est-il pas logique de récupérer ainsi certains bâtiments qui avaient appartenu à l'université les décennies précédentes, tandis que d'autres

immeubles seraient rachetés et réutilisés. Beaucoup de bâtiments du 19^{ème} siècle sont situés en plein centre-ville et peuvent suite à des transformations être réoccupée. A travers leur reconversion et leur remodelage, certains ensembles de bâtiments ont vocation à devenir un site universitaire de la ville par exemple. Il faut bien se mettre à l'évidence que le flux de jeunes circulant entre les différents campus, à travers le centre-ville, devrait contribuer à donner une dynamique urbaine.

La revitalisation urbaine comme atout pour l'économie locale :

En Algérie, la revitalisation des zones centrales, déstructurées par les délocalisations et l'envahissement de l'économie informelle, la reconquête d'assiettes foncières que l'on peut considérer comme friches urbaines, et leur exploitation rationnelle selon une stratégie de développement rationnel ainsi qu'une réforme possible de la finance locale participeront incontestablement à une redynamisation du développement social par effet d'entraînement.

En outre, l'installation des entreprises qui exige le développement de nouveaux services et équipements, la modernisation des infrastructures et l'offre d'espace de bureau, impliqueront l'accroissement de l'offre d'emplois et favoriseront la mixité fonctionnelle. La ville algérienne doit avoir un rythme de renouvellement urbain particulièrement élevé afin de créer les réalisations urbanistiques qui doivent être à la hauteur du rôle qu'elles peuvent être appelées à jouer dans le développement local.

Dans toutes les villes algériennes, c'est en effet l'ensemble des équipements, des infrastructures, du parc de logement qui sont obsolètes du fait du régime d'un système économique obsolète : problèmes d'entretien, de mauvaise qualité des constructions, de mauvaise gestion... C'est donc le tissu urbain dans son ensemble qui est potentiellement concerné par un tel renouvellement urbain. Les interventions sur le bâti, les espaces publics, le paysage urbain peuvent constituer un facteur d'attractivité pour les investisseurs. Mais d'abord, il va falloir mettre un terme aux inerties qui sont nombreuses.

La nécessité de « revitalisation » [16] implique que le centre historique doit constituer un objectif prioritaire pour la municipalité en matière de renouvellement urbain. Partant du principe que ce centre hérité représente un atout important à l'heure où le patrimoine constitue un vecteur d'image important dans la compétition entre villes, la municipalité est en devoir d'actionner des quelques leviers dont elle dispose.

Entreprendre une opération de « reconstruction /revitalisation » du centre historique :

Ce dont les villes algériennes ont besoin en fait c'est une opération « reconstruction /revitalisation » du centre historique parce que tout est à refaire en matière de paysage urbain, d'ambiance, en un mot, en matière d'urbanité. En d'autres termes, il s'agit dans une logique d'adaptation à l'économie de marché, de « valoriser » ces espaces et de favoriser leur « consommation ». La priorité est de promouvoir une présence commerciale modernisée et favorable au développement d'espaces récréatifs, dans un cadre historique valorisant [17].

Même si la présence commerciale actuelle serait soumise à une forte concurrence des grandes surfaces péricentrales, cela est bon pour la santé économique de la ville, en témoigne le « grand mall » ouvert récemment à Sétif qui va être sans aucun doute une source de bienfaits pour la ville.

Sur un autre plan, il serait bénéfique d'inciter les propriétaires à louer leurs sous-sols pour implanter des types de commerce divers et variés compatible avec la vie urbaine, qui doivent se multiplier dans la ville, bien que nous sommes témoin de l'arrivée d'une nouvelle génération de commerçants qui a entraîné plus ou moins l'actualisation progressive des

enseignes du centre-ville. Mais, les autorités locales doivent également inciter les propriétaires de débits de boissons à investir l'espace public en implantant des terrasses.

Afin de revaloriser les espaces centraux et contribuer à leur marchandisation, la municipalité doit aussi organiser également des événements festifs, pour attirer notamment une population jeune avec des concerts et autres manifestations culturelles. Il ne faut surtout pas faire comme la ville de Constantine, qui a relégué à la périphérie de la ville, parmi les champs agricoles, une grande salle de spectacle, un « Zénith », inaccessible et inoccupée à longueur d'année. Cet objet architectural exceptionnel aurait pu devenir un symbole attraction majeure pour la ville.

En outre, afin de promouvoir toutes sortes d'activités commerciales et festives, les autorités ont la possibilité d'engager une revalorisation des espaces publics, les places notamment, qui constituent le cadre privilégié d'animations diverses et variées. Les places publiques, comme par exemple la place Si El Haoues à Constantine ne doit pas servir de parking. Comme on le sait, les places constituent des éléments emblématiques de la ville, et contribuent fortement à l'image de marque positive dont elle bénéficie et représentent une forte valeur symbolique pour les habitants. Du point de vue historique et patrimonial, les places publiques peuvent constituer l'héritage le plus ancien et le plus important de la ville.

Le rôle du Patrimoine dans renouvellement urbain :

La question de la mise en valeur du patrimoine est bien entendu intimement liée à celle de la revitalisation du centre. Depuis quelques décennies, le patrimoine a pris une importance grandissante dans l'imagerie urbaine, en Europe notamment. Et cette problématique du patrimoine interfère nécessairement avec celle du renouvellement urbain, qui doit tenir compte de l'héritage prestigieux des quartiers historiques [18].

La ville algérienne, comme il a été mentionné plus haut, dispose d'un atout important en la matière que l'on peut considérer comme « historiques ». Certes, ces immeubles ont été restaurés partiellement ou totalement, bien que la grande majorité de ces restaurations soit loin d'avoir été réalisées dans les règles de l'art.

Etant donné que les principaux quartiers historiques doivent désormais être protégés dans le cadre d'un zonage et doivent faire l'objet d'une plus grande attention, une politique de développement local doit incontestablement prendre conscience que ce patrimoine dans l'état de délabrement dans lequel il se trouve pourrait à terme s'avérer un marché fructueux en termes de création d'entreprises et d'emplois générateurs de richesses et de valeurs ajoutées.

L'habitat colonial et postcolonial en état de dégradation avancée et soumis aux aléas des risques naturels nécessitent aussi des actions urgentes de réhabilitation. Les opérations de réhabilitation peuvent constituer des opportunités de création d'entreprises, d'emploi et par conséquent représentent de même une source de recettes fiscales non négligeables.

Mise en valeur du patrimoine et « patrimonialisation » :

Les dividendes provenant de la mise en valeur du patrimoine sont doubles. D'une part, cette mise en valeur peut créer à moyen/court terme un marché important dans la création d'entreprises, et à long terme enrichir le tourisme local [19].

Même s'il était reconnu et officiellement protégé, le patrimoine architectural des villes algériennes n'a pas été entretenu depuis l'indépendance. D'ailleurs, comme cela a généralement été le cas dans les villes des pays en voie de développement et du tiers-monde. Il faut dire que les investissements étatiques et privés ont privilégié le logement collectif à la périphérie. Par ailleurs, la cession d'appartements faisant partie de bâtiments du 19^{ème} siècle dans un contexte de grave crise du logement a accentué les phénomènes de dégradation. Il est

utile de signaler qu'une loi des années 1980 a contraint la puissance publique à la cession des logements au profit des anciens occupants.

La vente s'est faite en dehors des prix du marché, à des habitants plutôt pauvres et la puissance publique a perdu l'essentiel de ses capacités d'intervention. Si certains ont revendu dans une logique spéculative, et si l'on assiste à une « amorce de gentrification », le niveau de vie moyen reste faible et la dégradation des immeubles reste très prononcée. Les parties collectives de ces bâtiments n'ont fait l'objet d'aucun entretien depuis un certain temps, particulièrement les façades, étant donné que les copropriétaires sont des gens assez modestes.

Plus grave, les structures de nombreux immeubles sont menacées par l'humidité du sous-sol et le manque d'entretien des charpentes des toitures.

La loi sur les monuments historiques impose la protection des édifices protégés ou localisés dans les zones historiques mais ne protège pas les immeubles d'habitation même s'ils ont un siècle d'existence et une valeur architecturale certaine. En outre, la loi financière interdit l'usage de moyens publics pour l'entretien d'une propriété privée. Donc, la collectivité locale ne peut intervenir à l'échelle de l'immeuble tout entier. Elle peut agir dans les rares cas où elle est seule propriétaire.

Compte tenu de la crise financière et de ses faibles moyens d'action, que ce soit du point de vue juridique ou financier, la collectivité locale peut faire appel au privé national ou des partenaires étrangers dans le cadre d'un éventuel programme d'une réhabilitation respectueuse et d'une revitalisation économique des quartiers historiques. La collectivité locale peut initier un organisme en partenariat soit avec un privé national ou étranger afin d'établir des diagnostics, des formations et des conseils (restauration, financement).

Ce genre d'action ne peut être entrepris sans la contribution des banques. Mais afin que les banques prennent au sérieux les acteurs des collectivités locales, ces derniers doivent dépasser le statut simple gestionnaire et s'ériger en animateurs de la ville employant les outils du « management et du marketing ». La mise en valeur du patrimoine représente un marché très porteur.

En outre, comme dans tout processus de renouvellement urbain, la tentation de la démolition existe, compte tenu de la pression exercée par le marché immobilier sur les prix du foncier dans les quartiers centraux. La majorité des futurs acheteurs de ces pavillons datant des années 1920 ne sont pas attirés par les bâtiments en tant que tels mais par les surfaces, dans l'idée de les renouveler par de nouveaux édifices avec de nouvelles fonctions beaucoup plus lucratives. C'est la responsabilité des autorités locales de résoudre la contradiction potentielle entre la volonté de conserver les héritages bâtis et la volonté d'attirer les investisseurs dans les quartiers anciens.

C'est la problématique du patrimoine par rapport au renouvellement urbain qui émerge. Cette idée du patrimoine est dépendante de la dépréciation d'un héritage et à la recherche d'une nouvelle valeur, qui n'est plus celle de la valeur marchande. Mais pour que le patrimoine soit conservé et revalorisé, cela suppose qu'il soit « habité », c'est à dire réutilisé, généralement avec une fonction différente de sa fonction d'origine. Par rapport aux années 1950-60, où l'intervention sur le tissu urbain hérité passait fréquemment par la table rase, dans les années 1990-2000, ce que l'on appelle renouvellement urbain s'appuie bien souvent sur la « patrimonialisation » [20] d'objets architecturaux jugés significatifs et valorisants, qui sont ainsi réinvestis et intégrés dans les projets urbains. La patrimonialisation renvoie donc à une dialectique entre conservation et recyclage qui n'est pas sans soulever des problèmes concrets qui n'ont pas de place dans ce modeste travail. Une bonne partie des villes algériennes sont des musées à ciel ouvert. Le tourisme représente une manne dans les villes algériennes.

La gouvernance actuelle présente-elle un avantage ou un inconvénient pour la concrétisation du développement local ?

Trois situations prédominent dans la gouvernance de la ville algérienne et qui pendent entraver le succès du développement local : le « bicéphalisme » et le « secteurisme » et la « non-participation » du citoyen.

Tout d'abord, actuellement, la ville est sous l'administration et la gestion de deux autorités, l'une désignée qui est représentée par la Wilaya et l'autre élue représentée par l'APC. Il semble que ces deux pouvoirs sont tout le temps dans une sorte d'antagonisme ou de rivalité qui risque d'entraver le développement local. En effet, nous sommes en présence d'un « bicéphalisme », d'une gestion bicéphale de l'agglomération urbaine qui peut avoir des conséquences négatives sur la prise de décision et de l'action dans les affaires de la ville.

Ensuite, toute ville est gérée par des secteurs différents, économique, commercial, social, culturel, sécuritaire, tous impliqués dans la bonne marche de la ville. Le succès du développement local exige une coordination et une synchronisation dans la prise de décision surtout lorsqu'il s'agit de projets urbains structurants. Malheureusement, le repli sur soi de chaque secteur ignorant les autres peut être néfaste dans l'action de la bonne marche de la ville. Cette attitude génère une attitude que l'on peut appeler « secteurisme » qui est une sorte de comportement « corporatiste » où les différents secteurs se comportent comme des corps de métier agissant seul dans la ville. En effet, ce « secteurisme » ou « corporatisme » des différents secteurs impliqués dans les affaires et le développement la ville, bien que dans leurs majorité sont étatiques, défendent leur propre intérêt au détriment de l'intérêt général.

Bien que nous constatons une prise de conscience qui existe dans la société algérienne concernant les affaires de la collectivité locale, la non-participation du citoyen peut provenir de l'indifférence de ce dernier. Cependant, cette indifférence a ses raisons, parmi lesquelles le manque d'information et de communication qui peut être considéré comme une mise à l'écart implicite de l'usager.

De ce fait, dans une logique d'urgence dans la réalisation des projets, la participation du citoyen est considérée comme un facteur qui peut entraver le bon déroulement d'un projet ainsi que des effets qui peuvent retarder voire contrecarrer la réalisation de ce dernier.

Donc, l'urgence a conduit à la non-participation, et la non-participation va mener directement à l'urgence et l'urgence au recours du « gré à gré ». En effet, comme le stipule Rachid Sidi Boumediene, l'urgence peut conduire « *vers 'l'infructuosité de l'appel d'offres' ce qui permet de passer des contrats au gré à gré. Parfois, le gré à gré est directement justifié par l'urgence, alors que le principe du projet est connu depuis longtemps (par exemple, des programmes de logements, équipements ou infrastructures)* » [21].

La participation et la communication sont une protection contre la transgression des lois et de la réglementation qui organisent l'espace urbain et aussi contre certaines pratiques informelles.

La participation est un gage de transparence. De toute façon, les autorités centrales imposant aux collectivités locales une obligation de résultat sont aussi contraintes à une obligation de moyens pour parvenir à ce résultat qui ne peut être atteint que dans la transparence, par le biais de la participation du public et de la communication. Donc, la conjoncture actuelle oblige à un changement d'attitude à l'égard du citoyen, en l'impliquant dans le développement avec sa participation effective.

Conclusion :

Cette modeste recherche fondamentale a pour intention d'illustrer que renouvellement urbain peut constituer une dynamique économique significative dans le développement local de la collectivité locale.

Le développement local dépend certes des richesses et de la valeur ajoutée provenant de l'agriculture, de l'industrie, de l'activité tertiaire des PME, de l'artisanat, du tourisme et de toutes sortes de recettes etc.

Cependant, notre intention est de prouver qu'il existe d'autres perspectives en liant l'économique et l'urbanistique.

Les activités liées à l'urbanisme en général et du renouvellement urbain en particulier représentent un marché que les collectivités locales se doivent de prendre en considération étant donné qu'elles sont susceptibles de générer des revenus appréciables à la collectivité locale.

Nous avons tenté de montrer que les opérations de renouvellement urbain peuvent profiter à la ville en termes de fiscalité, de richesses et de valeurs ajoutées pouvant contribuer au développement local en matière de création d'entreprises et de création d'emplois.

En s'appuyant sur une application vigilante des instruments d'urbanisme afin que l'initiative n'échappe pas aux collectivités locales, le foncier, l'immobilier et surtout le redéveloppement urbain constitueront inéluctablement une source de richesse et de valeur ajoutée.

Pour cela, les instruments d'urbanisme doivent être utilisés pour favoriser les citoyens et les collectivités locales et non certains rentiers à des fins de spéculation et de privilèges qui ne profitent pas à l'intérêt général.

Références

- [1] BOUCHETATA Ahmed, « Le développement local en Algérie : Importance de la formation aux nouvelles approches et à l'utilisation d'outils méthodologiques » dans DERRAS Omar (Coordonateur), Les acteurs du développement local en Algérie, Actes du colloque ORAN 12, 13, 14 Mai 2003, Edition du CRASC, 2013.
- [2] Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques, Série Politique économique et développement, Rapport n°1, « Développement local : CONCEPTS, Stratégies et Benchmarking, Document de travail n°33/DGVSEES/2011.
- [3] Discours du ministre de l'intérieur Quotidien El Watan le 14.06.16
- [4] « l'Etat Providence ». PAUL PREVOST, « le développement local : contexte et définition », cahiers de recherche IREC 01-03.
- [5] BOUZIDI A., le développement local : une tâche complexe, le quotidien d'Oran du 16/9/2004.
- [6] CHALINE, Claude, « Les nouvelles politiques urbaines : une géographie des villes », Ellipses, Paris, 2007.
- [7] KATALYN KOLOSZY, « Le développement local : réflexion pour une définition théorique du concept, www.globenet.org.
- [8] KATALYN KOLOSZY, op.cit.
- [9] BENEHAR Mohamed, « Implication des acteurs dans un projet de restructuration urbaine et de la réhabilitation du cadre bâti : cas du projet pilote des amandiers » in Les acteurs du développement local en Algérie, Actes du colloque ORAN 12, 13, 14 Mai 2003, Edition du CRASC, 2013.
- [10] SEBAA Mohamed, « L'aménageur - Urbaniste est un acteur dans le développement durable, cas pratiques à Oran-Algérie », in Les acteurs du développement local en Algérie, Actes du colloque ORAN 12, 13, 14 Mai 2003, Edition du CRASC, 2013.
- [11] SIDI BOUMEDIENE Rachid Sidi, Quotidien El Watan du 21/04/2018.
- [12] BELGUIDOUM S., MOUAZIZ N., « L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », Espaces et sociétés, 2010/3 (n° 143), p 101 – 116. URL: <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-3-page-101.htm>.



- [13] Adrian Atkinson, Meriem Chabou, Daniel Karls (Editeurs), « Stratégie pour un développement durable local », Renouveau urbain et processus de transformations informelles, Technische Universität, Berlin, 2008.
- [14] AGUILERA A., « Développement territorial et mobilité quotidienne », Territoire(s) wallon(s), Actes du colloque CPDT 2009, Juillet 2010.
- [15] VERNIERES Michel, « L'enseignement supérieur, un élément de la dynamique des territoires, Cahiers de la Maison des Sciences Economiques 2006.75ISSN 1624-0340. 2006. <halshs-00129613>.
- [16] BENGHIDA Djamil, « L'Excellence dans la Revitalisation Urbaine. Une Mise en Valeur Architectonique des Marchés de plein air à Busan. International Journal of Innovation and Applied Studies, ISSR Journals, 2014, 7 (1), pp.239-250. <hal-01060287>
- [17] BENGHIDA Djamil, Op.cit., 2014,
- [18] LINOSSIER Rachel, RUSSEIL Sarah, VERHAGE Roelof, ZEPF Marcus, « Effacer, conserver, transformer, valoriser, le renouvellement urbain face à la patrimonialisation », Les annales de la recherche urbaine N° 97.
- [19] LINOSSIER Rachel, RUSSEIL Sarah, VERHAGE Roelof, ZEPF Marcus, Op.cit.
- [20] BREUNEVAL Alexia, « Les Enjeux de la Patrimonialisation contemporaine », Sous la direction de M.-F. Perruchoud et S. Nahrath, Mémoire Professionnel Présenté à l'Unité d'enseignement et de recherche en Tourisme de l'Institut Universitaire Kurt Bösch pour obtenir le grade de Master of Arts interdisciplinaire en études du tourisme, Sion, Suisse, 2013.
- [21] SIDI BOUMEDINE Rachid, Op.cit.

Bibliographie :

- ADRIAN ATKINSON, CHABOU Meriem, KARLS Daniel(Editeurs), « Stratégie pour un développement durable local ; Renouveau urbain et processus de transformations informelles », Technische Universität, Berlin, 2008.
- AGUILERA A., « Développement territorial et mobilité quotidienne », Territoire(s) wallon(s), Actes du colloque CPDT 2009, Juillet 2010.
- AMARA, Fadela, « Le Défi du renouvellement urbain : groupe 3F », Archibooks, Paris, 2009.
- BACQUE M.H. (2009) « Gouvernance et urbanisme de participation » In BIAN V et TAPIE G, s/d « la fabrication de la ville, métiers et organisations ». Ed. Parenthèses. Marseille. 2009, pp17-29.
- BENEDIR F., « URBANISME ET PLANIFICATION URBAINE ; LE CAS DE CONSTANTINE. », Thèse présentée pour l'obtention du diplôme de doctorat d'état, Université Mentouri Constantine, 2007, 381p.
- BENEHAR Mohamed, « Implication des acteurs dans un projet de restructuration urbaine et de la réhabilitation du cadre bâti : cas du projet pilote des amandiers » in Les acteurs du développement local en Algérie, Actes du colloque ORAN 12, 13, 14 Mai 2003, Edition du CRASC, 2013.
- BENGHIDA Djamil, « L'Excellence dans la Revitalisation Urbaine. Une Mise en Valeur Architectonique des Marchés de plein air à Busan. International Journal of Innovation and Applied Studies, ISSR Journals, 2014, 7 (1), pp.239-250. <hal-01060287>
- BEREZOWSKA-AZZAG E, « Régénération urbaine, moteur de développement durable », in Actes du séminaire international « Renouveau urbain, densification et intégration métropolitaine », AIMOU Cergy-Pontoise, 2006.
- BOUCHETATA Ahmed, « Le développement local en Algérie : Importance de la formation aux nouvelles approches et à l'utilisation d'outils méthodologiques » dans DERRAS Omar (Coordonateur), Les acteurs du développement local en Algérie, Actes du colloque ORAN 12, 13, 14 Mai 2003, Edition du CRASC, 2013.
- BOUZIDI A., « Le développement local : une tâche complexe », le quotidien d'Oran, 16/9/2004.
- BLANC Maurice, thème : le développement local en milieu urbain : enjeux et obstacles, secteur développement régional du CUCS-Universités et institut de sociologie de l'université de Nancy II
- BELGUIDOUM S., MOUAZIZ N., « L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », Espaces et sociétés, 2010/3 (n° 143), p 101 – 116. URL: <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-3-page-101.htm>.

BOUDRA Messaoud, thème : renouvellement du centre originel de la ville de Guelma par la démarche du projet urbain, mémoire pour l'obtention du diplôme de magistère en urbanisme option : ville et projet urbain

BREUNEVAL Alexia, « Les Enjeux de la Patrimonialisation contemporaine », Sous la direction de M.-F. Perruchoud et S. Nahrath, MÉMOIRE PROFESSIONNEL, Présenté à l'Unité d'enseignement et de recherche en Tourisme de l'Institut Universitaire Kurt Bösch pour obtenir le grade de Master of Arts interdisciplinaire en études du tourisme, Sion, Suisse, 2013.

BRUNO Jean, 1989. Rapport : «Le développement à sa place : aspects de la problématique du développement local au Québec»

BOUZIDI. A, le développement local : une tâche complexe, le quotidien d'Oran du 16/9/2004.

CHALINE, Claude, « Les nouvelles politiques urbaines : une géographie des villes », Ellipses, Paris, 2007.

COTE Marc, « L'Algérie ou l'espace retourné », Media-Plus/Algérie, Constantine 1993

COTE Marc, « L'Algérie, mondialisation et nouvelles territorialités », Méditerranée 2011/1 (n° 116) Collection Maghreb et sciences sociales, éditeur Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis, 2014.

SRIR Mohamed, Dynamiques urbaines à Alger, Editions l'Harmattan, Paris, 2016.

COUDROY DE LILLE, Laurent, « Rénovation et renouvellement urbain, évocation d'un vieux couple », Revue Urbanisme. (FRA), No 346, janv.-fév. 2006.- pp. 29-31.

CRETEIL, « La ville et son renouvellement : échanges entre acteurs et chercheurs », Créteil, 30 juin 2003 ; GIS socio-économie de l'habitat, Opérationnalisation des politiques de renouvellement urbain programme de séminaires, Paris, 2004-2005 ;

DERRAS Omar (Coordonateur), Les acteurs du développement local en Algérie, Actes du colloque ORAN 12, 13, 14 Mai 2003, Edition du CRASC, 2013.

HAFIANE Abderrahim, "Les projets d'urbanisme récents en Algérie", 43rd ISOCARP Congress, 2007.

HOLLIDAY John C., "City Center redevelopment; A study of British city center planning and case studies of five English city centers," Paperback, London, 1974.

JAILLET Marie-Christine, « Renouvellement urbain et transformations sociales : "une vieille histoire", Droit et Ville, n° 55, mai 2003, pp 29-40.

KERDOUD Nadia, Recompositions urbaines et nouveaux espaces de consommation en Algérie, L'Harmattan, Paris 2014.

KHELADI Mokhtar, Le développement local, OPU, Alger, 2013.

KOLOSZY KATALYN, « le développement local : réflexion pour une définition théorique du concept, www.globenet.org.

LAHLOUH M., « Le projet urbain comme stratégie de modernisation pour la métropolisation de Constantine- Cas du PMMC Plan de modernisation de la métropole constantinoise », Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Magister, option urbanisme, Université Hadj Lakhdar, Batna 2012.

LINOSSIER Rachel, RUSSEIL Sarah, VERHAGE Roelof, ZEPF Marcus, « Effacer, conserver, transformer, valoriser, le renouvellement urbain face à la patrimonialisation », Les annales de la recherche urbaine N° 97.

MICI M., « Revitalisation de l'espace économique de la ville d'Annaba ; L'occasion de réinvestir qualitativement l'urbain », Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques, Série Politique économique et développement, Rapport n°1, « Développement local : CONCEPTS, Stratégies et Benchmarking, Document de travail n°33/DGVSEES/2011.

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTER Option : Projet Urbain, UNIVERSITE MENTOURI DE CONSTANTINE, 2012, 210p.

MIHOUB Mezouaghi (dir.), Les territoires productifs en question(s), Transformations occidentales et situations maghrébines,

NAIT MERZOUG, KOUADRA NOUREDINE, AMARA FATAH, Mars 2012, thème : Gouvernance urbaine et développement local en Algérie. Quels enjeux pour les métropoles régionales ? Cas d'Annaba, Revue des Sciences Humaines – Université Mohamed Khider Biskra.

PECQUEUR. B, « le développement local », Syros, Paris, 1998.

PORTRAIT, Karine, « Renouvellement urbain : place aux habitants », Revue Habitat et société (FRA), No 38, juin 2005.- pp. 60-61.

PORTRAIT, Karine, « Renouvellement urbain », Revue Le Moniteur des Travaux publics et du Bâtiment (FRA), No 5291, 22 avr. 2005.- pp. 52-68.

SEBAA Mohamed, « L'aménageur - Urbaniste est un acteur dans le développement durable, cas pratiques à Oran-Algérie », in Les acteurs du développement local en Algérie, Actes du colloque ORAN 12, 13, 14 Mai 2003, Edition du CRASC, 2013.

SIDI BOUMEDIENE Rachid, L'urbanisme en Algérie : échec des instruments ou instruments de l'échec (Ed. Alternatives urbaines, 2013).

SIDI BOUMEDIENE Rachid, Revue NAQD N° 36, La rente dans l'urbanisme et l'immobilier, 2018

SIDI BOUMEDIENE Rachid, «La rente foncière est générée par les instruments d'urbanisme», Quotidien EL WATAN du 21.04.18.

SMATI Abdelbaki, Juin 2008, thème : nature du développement local et rôle des collectivités locales dans son financement, Centre universitaire de Souk-Ahras.

Urbanisme, n° 308, « Le renouvellement urbain », sept-oct. 1999, pp 56-85. (La revue Urbanisme consacre un dossier spécial au concept de renouvellement).

QUERRIEN, Anne (dir.) ; LASSAVE, Pierre (dir.), « Renouvellements urbains », Revue Annales de la recherche urbaine (FRA), N° 97, déc. 2004.- pp. 3-149,

VANONI, Didier, Renouvellement (Le) urbain, pour quel projet social ? », Revue Recherche sociale (FRA), No 176, oct.-nov.-déc. 2005.- pp. 6-23.

VERHAGE, Roelof, La Reconversion des friches urbaines : les enseignements de l'expérience BERI (Brownfield European Regeneration Initiative) », Revue Etudes foncières. (FRA), No 139, mai-juin 2009.- p. 20 et pp. 37-40.

VERNIERES Michel, « L'enseignement supérieur, un élément de la dynamique des territoires, Cahiers de la Maison des Sciences Economiques 2006.75ISSN 1624-0340. 2006. <halshs-00129613>.



URBAN ART BIO

Vol: 01. Nr: 01. M: May. Y: 2022. (23-32p)

ISSN:

LA GEOMATIQUE POUR AIDER DANS LE SUIVI ET L'ANALYSE DES PROJETS URBANISTIQUES ET LEURS IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT, APPLICATION SUR LE BASSIN VERSANT D'IGHIL EMDA (ALGERIE)

GIS FOR MONITORING AND ANALYSIS OF URBAN PROJECTS PROCESS AND THEIR IMPACTS ON THE ENVIRONMENT, APPLICATION TO THE IGHIL EMDA WATERSHED (ALGERIA)

Aziz HAMDANI

Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie et des Sciences de la Terre , Université de Bouira,
Algérie. Laboratoire de gestion de valoristaion des ressources biologique et assurance qualité.

E-mail: hamdani.aziz@gmail.com

Rofia ABADA/ARZOUR

Institut des Sciences Technologiques . Département des sciences technologiques
Université Abdelhafid Boussouf Mila (UABM). Laboratoire Villes et Santé (LVS), université Salah
Boubnider, Constantine 3. Algérie.

E-mail : r.abada@centre-univ-mila.dz

Abstract:

The advent and development of geomatics or GIS as a decision support tool has considerably promoted and made the design of urban planning projects more relevant, and has also made the conceptual and decision-making process more coherent. Thanks to the possibility offered by geomatics, applied to all the geosciences and geographic sciences, it has become easy to bring together simultaneously and in a practically integrated way, all the elements relating to a geographic territory. The new techniques are being proposed at a time when territories are faced with major problems, particularly environmental and economic, but also societal.

In this article, we have presented the advantageous aspects of the implementation of GIS in the studies of urban planning projects and their environmental impacts, and we have shown in which stage of the conceptual and decision-making process it is used. It is concluded that GIS is becoming more and more important for the success of a spatial planning project in its entirety and urban planning in particular.

An illustrative example is presented in this work showing the possibilities of geomatics, it relates to a catchment area which makes, Today, one of the best illustrations of a territory affected by uncontrolled urbanization of all the territory of Algeria, it is about the catchment area of Oued Agrioun in the area of Kherrata (Algeria mountains).

Keywords: geomatics, GIS, geosciences, urban planning, environment, decision.

Résumé

L'avènement et l'essor de la géomatique ou le SIG, comme outil d'aide à la décision, ont promu considérablement et rendu plus pertinente la conception des projets urbanistiques mais aussi ont rendu plus cohérent le processus conceptuel et décisionnel. C'est grâce à la possibilité offerte par la *géomatique*, appliquée à toutes les géosciences et les sciences géographiques, qu'il est devenu facile de

réunir simultanément et pratiquement de façon intégrée, tous les éléments se rapportant à un territoire géographique. Les nouvelles techniques se proposent au moment où les territoires sont confrontés à des problèmes majeurs notamment d'ordres environnementaux et économiques, mais aussi d'ordres sociétaux.

Dans le présent article, nous avons présenté les aspects avantageux de la mise en œuvre du SIG dans les études des projets d'urbanisme et leurs impacts environnementaux, d'autre part, nous avons montré dans quel stade du processus conceptuel et décisionnel il est sollicité. Il est clairement conclu que le SIG s'affirme de plus en plus comme solution incontournable pour la réussite d'un projet d'aménagement du territoire dans son intégrité et en urbanisme particulièrement.

Un exemple illustratif est présenté dans ce travail montrant les possibilités de la géomatique, il porte sur un bassin versant qui fait, aujourd'hui, l'une des meilleures illustrations d'un territoire affecté par une urbanisation non maîtrisée de tout le territoire d'Algérie, il s'agit du bassin versant de Oued Agrioun dans la région de Kherrata (Algérie tellienne).

Mots clés : géomatique, SIG, géosciences, urbanisme, environnement, décision.

Introduction:

La connaissance précise des composantes du milieu physique et naturel, est l'une des conditions déterminantes qui s'impose dans la conception de tout projet qui vise à modifier et agir sur l'une de ses composantes. Dans le domaine architectural et urbanistique, l'insertion et le greffage d'un projet doit se faire de manière aussi harmonieuse que possible et rigoureusement conçu afin d'être adapté au paysage écologique et l'environnement récepteur, chose qui ne peut se réaliser sans disposer d'outils et des techniques, mais aussi de connaissances scientifiques.

Problématique:

Concevoir un projet urbanistique et architectural, tout en cernant tous les éléments physiques et naturels environnant, mais aussi socioéconomique y afférent, relève étroitement de l'urbanisation maîtrisable, de la gestion durable de l'espace et du développement durable. Partant du principe que la gestion durable de l'espace est le maintien de l'équilibre entre ressources et son exploitation, on s'aperçoit que les problèmes liés aux aspects du développement durable se multiplient et deviennent complexes, cette complexité est exacerbée surtout par le besoin croissant en matière d'étalement urbain (Serrano, 2005 ; Bailly et Bourdeau-Lepage, 2011).

À titre d'exemple, on évoque l'étalement urbain effréné dans les espaces ruraux, une urbanisation non organisée principalement pavillonnaire, consommatrice de sols (Abrantes et al, 2010), ce qui exacerbe la raréfaction des ressources foncières, porte un coup dur à l'économie des pays et mis en sérieux péril le bien être des personnes et l'avenir des générations futures. Donc, les défis à relever sont majeurs et les outils et techniques à mettre en œuvre doivent être à la hauteur du défi afin d'échapper au dilemme de répondre aux préoccupations des citoyens en termes de logement et les préjudices portés à l'environnement.

Notion et Principe de la géomatique :

Définition :

Née de la combinaison entre les sciences géographiques et de l'informatique, les SIG peuvent être définis comme un ensemble constitué d'outils informatiques (hard et soft), de ressources humaines dotées de connaissances et de degré de technicité opérationnelles plus au moins avérées et des données graphiques géo-référencé, auxquelles sont associées des attributs qualitatifs et quantitatifs, ces données sont dynamiques (modifiables et évolutives). Les informations introduites dans le SIG visualisables, modifiables, sélectionnables et interrogeables. Cette définition que nous avons avancée est une synthèse qui émane de notre

expérience en qualité d'opérateur et praticien de SIG, elle est concordante avec des définitions données par nombreux auteurs (Maguire, 1991 ; Chrisman, 1999).

Principes:

Le principe de la géomatique ou le SIG consiste à réunir et regrouper, à l'aide de programmes informatiques appropriés, un jeu de base de données ou banque de données liées à un territoire géographique dans un même système de référence spatial ou projection cartographique. Cette base de données est organisée par thème, sous forme de couches thématiques, portant des informations appelées informations géographiques ayant deux caractères, un caractère matériel physique représenté par des entités ou formes géométriques, et un caractère attributaire ou information sur les propriétés sémantiques sous forme de tabulaire (Maguire, 1991).

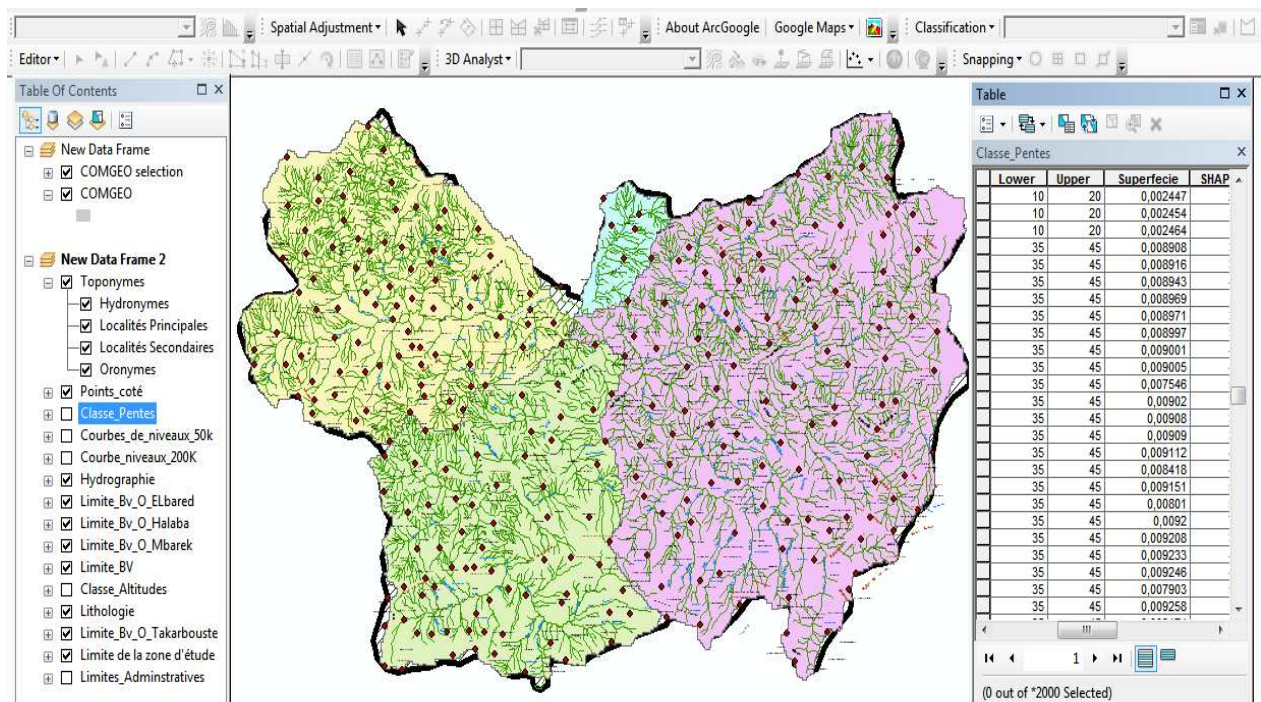


Fig1. Informations géométriques et attributaires d'une base de données

Géomatique et projet urbanistique et architectural :

Conception et organisation de la base de données :

Dans un projet urbanistique et architectural, il est fondamental de réunir des informations aussi exhaustives sur le milieu récepteur du projet, le SIG est l'outil pouvant offrir la possibilité de le faire surtout s'agissant de la planification urbaine (Yeh, 1999). Le travail doit être effectué dans une démarche pluridisciplinaire qui consiste à exploiter la puissance des SIG afin de Construire une banque de données exhaustive sur le territoire et l'organiser sous forme de bases de données dynamiques et évolutives.

L'intégration des informations et l'alimentation de la base de données doivent se faire selon des règles topologiques rigoureuses (Harvey, 2015 ; Schneider, 1999) et des chartes graphiques conventionnelles. Ces bases de données vont permettre d'effectuer notamment des analyses statistiques spatiotemporelles, ce qui procure une possibilité de suivre l'évolution territoriale et étudier ses perspectives (Albrecht, 2007), mais aussi anticiper les changements et les mutations du territoire, ce moyen permettrait d'ajuster, d'accommoder et de réorienter le projet urbanistique selon les changements qui s'opèrent.

Le schéma suivant montre les différents types d'information pouvant aider un Architecte urbaniste mais aussi les élus locaux à projeter et concevoir leurs projets.

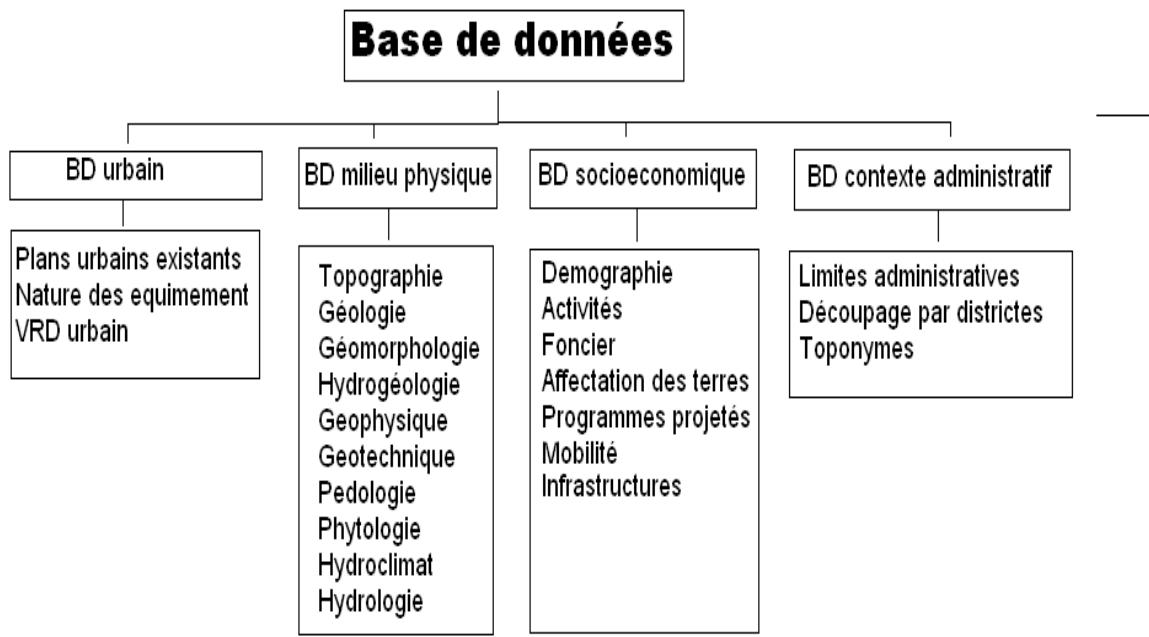


Fig2. Base de données requise pour une conception urbaine et architecturale.

Géomatique, analyse et modélisation :

La puissance du SIG ou de la géomatique réside dans la possibilité d'interroger la base de données selon un ou plusieurs critères fixés par le concepteur et d'effectuer des analyses thématiques qualitatives ou quantitatives selon les informations que nous avons introduites. Ces critères peuvent être spatiaux comme le voisinage des limites géométriques des informations physiques ou sémantiques attributaires (quantitative ou qualitative). Donc, il est possible d'établir plusieurs scénarios pour un phénomène donné et choisir plusieurs variantes pour un aménagement urbain envisagé (Harvey, 2015 ; Albrecht, 2007 ; Yeh, 1999 ; Maguire, 1991).

A titre d'exemple, on peut interroger une base de données pour savoir, lesquels des terrains possèdent des pentes inférieures à 5%, une géologie de nature lithologique rigide, une qualité pédologique médiocre, situé sur un axe routier important...etc. Cet exemple d'interrogation a pour but d'identifier des sites favorables pour une implantation urbaine qui présentent des caractéristiques technico-économiques bonnes et des impacts faibles sur l'environnement. Il est également possible de modéliser dans le temps et l'espace géographique ((Nadi et Delavar, 2003, Reddy, 2018). Les critères d'interrogation et de modélisation de la base de données dépendent du besoin du concepteur et les limites de l'utilisation de la puissance du SIG s'arrêtent dans les bornes de l'imagination de son utilisateur.

La réponse à une question ou une interrogation de la base de données est traduite par des sélections attributaires et spatiales visuelles, c'est-à-dire celles que l'on peut visualiser graphiquement (Can, 1998).

Qui veille sur le projet urbanistique ?

Les élus locaux sont les premiers à s'en soucier de la gestion de leur territoire, ils doivent suivre de près l'évolution de l'espace qu'ils gèrent, surtout les opérations liées à l'exploitation

des espaces pour des fins urbanistiques. Malgré les instruments dont ils disposent (PDAU, POS, PAW), ils restent insuffisants comme outils de gestion. Donc s'en servir des nouvelles technologies à savoir la géomatique est une priorité absolue (Charlton et Ellis, 1991).

Exemple de conception de base de données SIG :

L'étude a été menée sur une unité physique qui est un bassin versant situé à la région de Kherrata, aux confins de deux wilayas Sétif et Bejaia, dénommé bassin versant d'oued Agrioun couvrant une superficie de 650 km². Dans cet exemple, il a été question de démontrer la pression et l'impact de l'évolution de l'urbanisation, surtout en milieu rural, ayant conduit au rétrécissement des espaces au détriment des terres agricoles, ainsi sur l'environnement de la région.

Dans ce contexte nous avons estimé le rythme accéléré de cette évolution. Tous les types d'habitats étaient concernés par l'étude à savoir les petits groupements d'habitat, les agglomérations, les habitats individuels, sans tenir compte de la nature et la vocation de l'habitat. Le principe était de considérer chaque occupation du sol comme exploitation de l'espace et du sol.

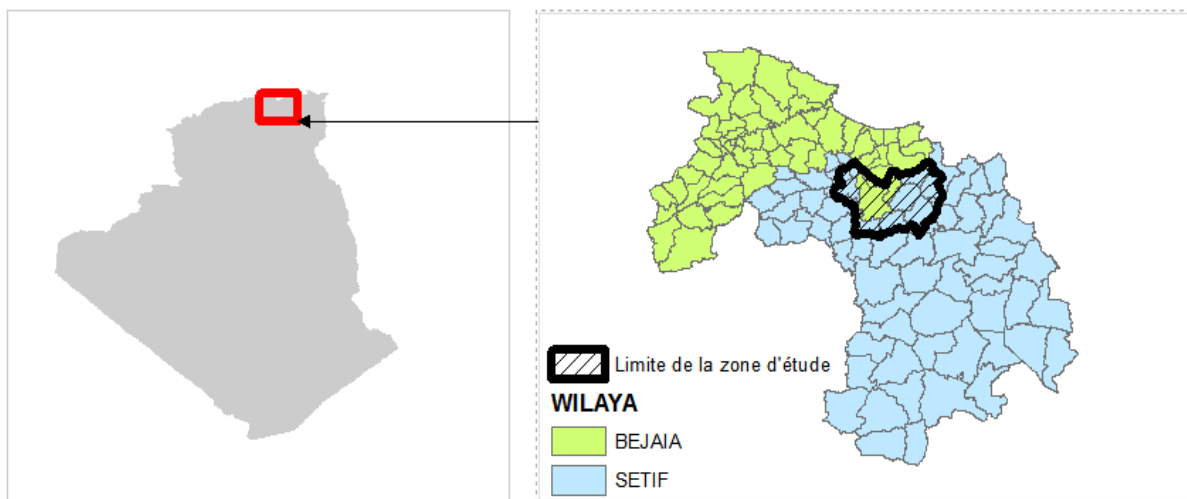


Fig3. Situation de la zone d'étude

Démarche suivie :

Dans une phase préliminaire on s'est fait aider par la nouvelle technologie informatique mais aussi des moyens modernes d'acquisition de l'information à savoir les GPS, les images satellites à hautes résolutions spatiales couvrant des étendues importantes.

Nous avons ensuite dressé des bases de données rassemblant toutes les informations ayant rapport avec le milieu physique et naturel, les données socioéconomiques et statistiques...etc. La base de données a été conçue, digitalisée et renseignée selon une architecture qui permet de différencier le jeu des données par thématique.

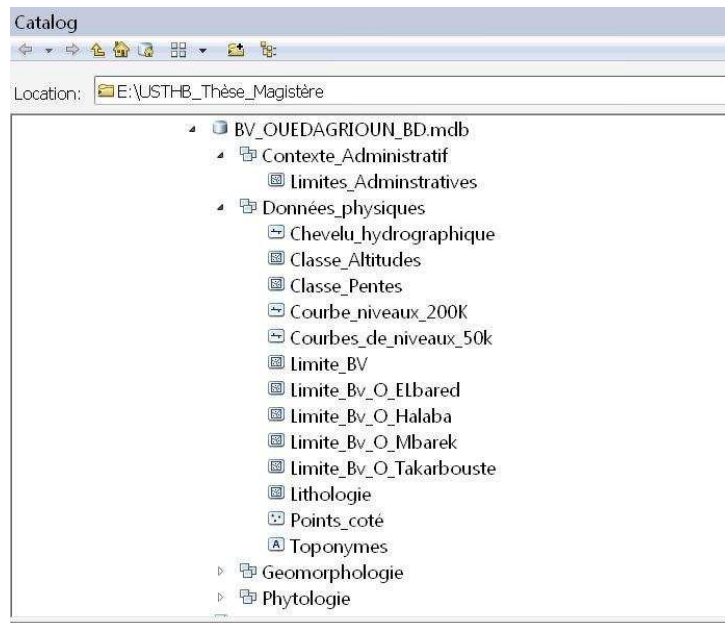


Fig4. arborescence de la base de données crée.

Digitalisation du cadre bâtis du bassin versant :

La digitalisation est le processus selon lequel on transforme l'information figée en information dynamique, il s'agit de reproduire le réel afin d'opérer dessus des analyses spatiales et statistiques (Reddy, 2018). Dans la présente étude, les données relatives aux habitats ont été reproduites à partir d'images diachroniques, image de l'année 2002 et l'image de la même zone datant de 2021.

Il est à souligner que l'ensemble des communes du bassin versant d'oued Agrioun ont un caractère rural et une nature à vocation beaucoup plus agricoles de montagne.

Lecture et Analyse spatiale :

La lecture de la carte, tel que le souligne la figure 5, révèle que les versants sont densément surpeuplés, il s'agit généralement des habitats ruraux dispersés, chaque habitat occupe en moyenne une surface de 100 m².

L'occupation humaine dans le bassin versant remonte à l'époque précoloniale, le nombre d'habitat effectif a hautement augmenté depuis l'indépendance selon un rythme constant jusqu'à la fin des années 90. C'est à partir de l'année 2002 et à l'issue d'un vaste programme d'octroi des aides pour construire des maisons individuelles, visant le maintien des populations, que le rythme est devenu prolifère.

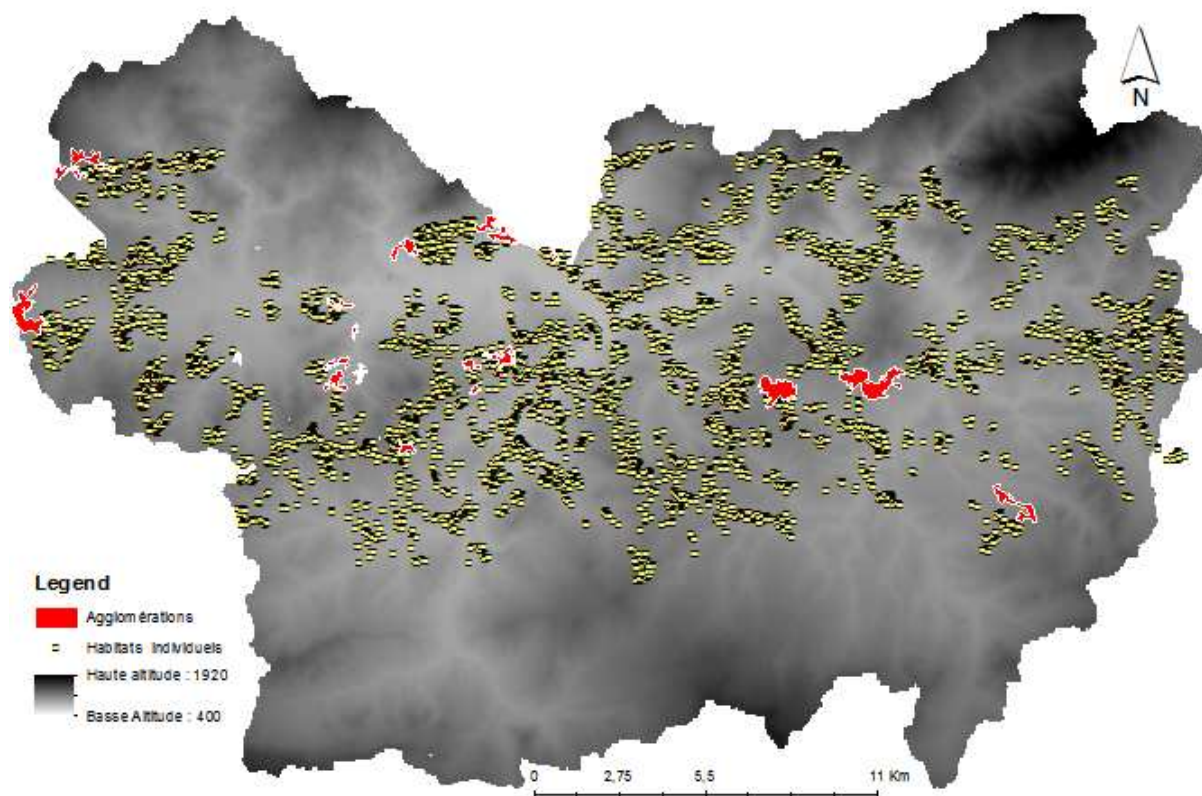


Fig5. Représentation graphique des habitats du bassin versant sous forme de SIG.

L'analyse comparative de deux prises de vues aériennes (images satellites) d'un même endroit (figure 6, 7) l'une datant de 2003 et l'autre de 2021 montre que l'évolution du phénomène urbanistique en milieu rural est spectaculaire tel que l'illustrent les figures 8 et 9, les deux images ont subi une classification à l'aide du logiciel du SIG d'exploitation d'image de télédétection Arc gis. Il est à rappeler que la classification opérée sur l'image est une classification non supervisée (Girard et Girard, 2010), c'est-à-dire que les résultats ne sont pas hautement précis, le propos dans le présent exemple étudié est de mettre en avant les potentialités que peuvent offrir les outils de traitement d'imagerie satellite et d'analyse spatiale (SIG) pour effectuer l'observation et le suivi spatiotemporel d'un phénomène tel que l'urbanisation.



Fig6. Image prise en 2002

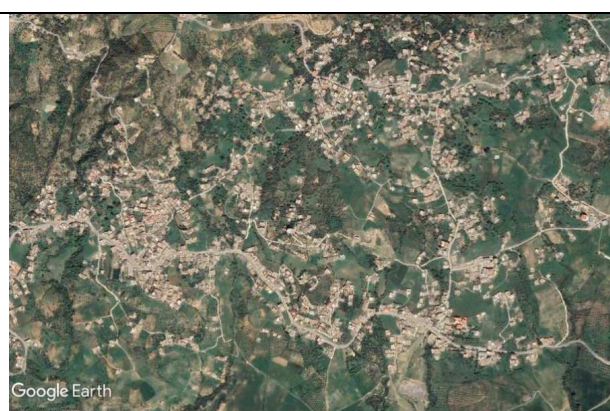
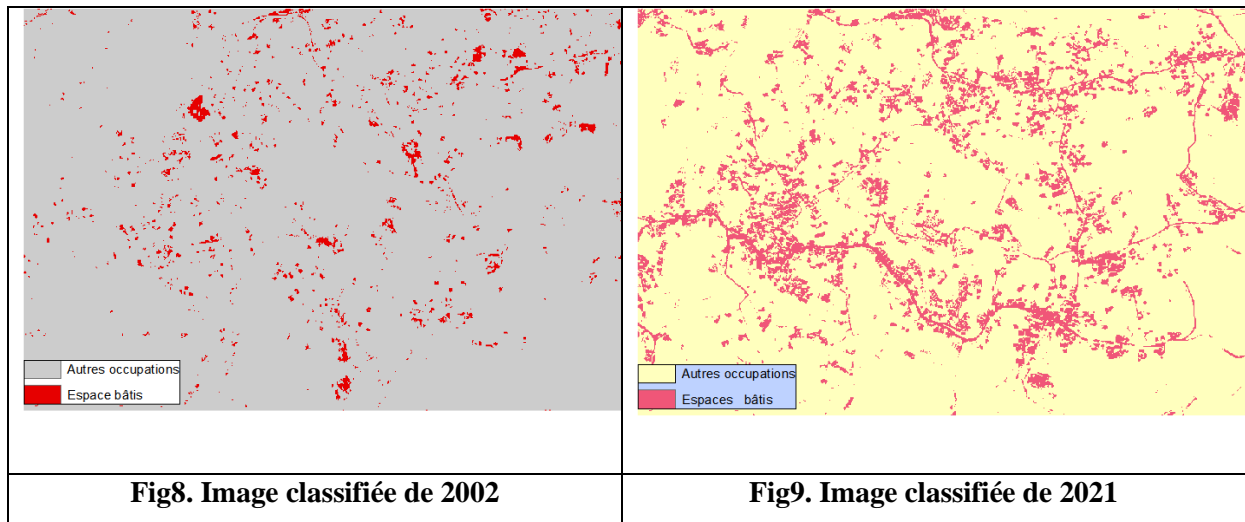


Fig7. Image prise en 2021



Les zones colorées en rouge dans l'image de 2002 et en rose dans l'image de 2021 correspondent aux zones occupées par des constructions, on observe bien que l'évolution de la surface bâtie est phénoménale, voire dramatique en l'espace de 20 ans en provoquant un sérieux déséquilibre territorial, cette situation a imposé avec acuité des exigences nouvelles en matière de gestion territoriale et même en matière d'exigences des services et de bien-être (Bardet, 1948).

Grâce aux outils d'analyse numérique il sera possible d'effectuer des opérations d'analyse de la situation actuelle et de se permettre d'aboutir à des solutions, Il sera également possible de quantifier et d'extraire des métadonnées en appliquant des contraintes spatiales et sémantiques, et c'est là où réside la puissance de la géomatique qu'on appelle communément les systèmes d'information géographique.

En traitant le présent exemple on s'aperçoit qu'aujourd'hui le bassin versant de la région étudiée constitue l'une des meilleures illustrations d'un territoire morcelé entraînant une dégradation du cadre de vie des riverains, ainsi conduisant à des complexités dans la gestion des services publics. La construction des habitats individuels n'était soumise à aucun contrôle urbanistique qui se conforme avec les exigences environnementales ni avec les exigences réglementaires en matière d'urbanisme.

L'augmentation du nombre d'habitats qui s'exprime par l'étalement urbain traduit aussi l'image d'une croissance démographique importante ce qui a augmenté les besoins et les demandes d'habitats qui s'expriment avec acuité (Sainteny, 2008).

Grâce aux possibilités offertes par les SIG, nous avons effectué une superposition des informations relatives aux territoires du bassin versant et celles relatives aux habitats. Une lecture spatiale peut nous aider à localiser les secteurs soumis aux fortes pressions urbanistiques et mesurer le degré d'anthropisation, ainsi il est possible de prévoir des mesures visant à améliorer le cadre de vie des populations et prévenir tous les risques qui le dégradent.

La superposition des informations relatives aux services publics (équipement de santé, d'éducation, de transport...etc) peut permettre au gestionnaire aménageur de réorienter les politiques territoriales adaptées aux contextes existants.

Par ailleurs, dans une perspective de développement durable, il est possible de localiser les secteurs fonciers et écologiques qui présentent des valeurs environnementales et économiques afin de les valoriser et les préserver.

Des observations faites sur terrain ont montré que la dégradation de l'environnement du bassin versant a été les conséquences d'une urbanisation non contrôlée, des programmes d'aménagement inappropriés. Les conditions d'urbanisation deviennent de plus en plus complexes dans la région, des solutions urgentes doivent être envisagées afin de gérer de

manière rationnelle ce qui reste du patrimoine foncier. Les élus locaux et les spécialistes, face à ce danger imminent, sont appelés à chercher des moyens et outils qui leur permettraient d'agir convenablement. Les techniques modernes (géomatique) de gestion s'avèrent incontournables.

Conclusion:

A la lumière de ce qui a été présenté dans ce travail, il s'avère clairement que l'introduction et la généralisation des outils de la géomatique dans les projets urbanistiques et architecturaux est une nécessité absolue pour rendre plus pertinent le processus conceptuel et décisionnel, mais aussi pour pouvoir suivre de près l'évolution des territoires et anticiper les solutions. Donc, les défis à relever sont majeurs et les outils et techniques à mettre en œuvre doivent être à la hauteur du défi afin d'échapper au dilemme de répondre aux préoccupations des citoyens en termes de logement et les préjudices occasionnés à l'environnement.

Les collectivités locales doivent se doter d'une cellule chargée de la numérisation du patrimoine naturel et urbain et la mettre à la disposition des concepteurs des projets urbanistiques et tous les projets se rapportant à l'exploitation du milieu. Par ailleurs, il est fortement suggéré de se réorienter vers les plateformes numériques distantes dédiés aux systèmes d'information géographique pour permettre à plusieurs partenaires et collaborateurs d'accéder en ligne à l'information mais aussi démocratiser l'accès à l'information aux publics pour asseoir une approche de gestion et de décision participative (Raymond, 2009 ; Joliveau et Amzert, 2001).

Bibliographie:

1. Abrantes, P., Soulard, C., Jarrige, F., & Laurens, L. (2010). Dynamiques urbaines et mutations des espaces agricoles en Languedoc-Roussillon (France). *Cybergeog: European Journal of Geography*.
2. Albrecht, J. (2007). *Key concepts and techniques in GIS*. Sage.
3. Bailly, A., & Bourdeau-Lepage, L. (2011). Concilier désir de nature et préservation de l'environnement: vers une urbanisation durable en France. *Géographie, économie, société*, 13(1), 27-43.
4. Bardet, G., (1948). *Le nouvel urbanisme*. Vincent, Fréal.
5. Can, A. (1998). GIS and spatial analysis of housing and mortgage markets. *Journal of Housing Research*, 9(1), 61-86.
6. Charlton, M., & Ellis, S. (1991). GIS in planning. *Planning Outlook*, 34(1), 20-26.
7. Chrisman, N. R. (1999). What does 'GIS' mean? *Transactions in GIS*, 3(2), 175-186.
8. Girard, M. C., & Girard, C. M. (2010). *Traitement des données de télédétection-2e éd: Environnement et ressources naturelles*. Dunod.
9. Harvey, F. (2015). *A primer of GIS: fundamental geographic and cartographic concepts*. Guilford Publications.
10. Joliveau, T., & Amzert, M. (2001). Les territoires de la participation: problème local, question universelle? *Territories of participation: a local problem, an universal question?*. *Géocarrefour*, 76(3), 171-174.
11. Maguire, D. J. (1991). An overview and definition of GIS. *Geographical information systems: Principles and applications*, 1(1), 9-20.
12. Nadi, S., & Delavar, M. R. (2003). Spatio-Temporal Modeling of Dynamic Phenomena in GIS. In *ScanGIS* (pp. 215-225).
13. Raymond, R. (2009). La «société civile», ce «nouvel» acteur de l'aménagement des territoires. *L'Information géographique*, 73(2), 10-28.
14. Reddy, G. P. (2018). Spatial data management, analysis, and modelling in GIS: Principles and applications. In *Geospatial Technologies in Land Resources Mapping, Monitoring and Management* (pp. 127-142). Springer, Cham.

15. Sainteny, G. (2008). L'étalement urbain. In Annales des Mines-Responsabilité et environnement (No. 1, pp. 7-15). ESKA.
16. Schneider, M. (1999). Spatial data types: Conceptual foundation for the design and implementation of spatial Database systems and GIS. In Proceedings of 6th International Symposium on Spatial Databases.
17. Serrano, J. (2005). Quel équilibre entre urbanisation et préservation des espaces agricoles périurbains? Le cas d'une agglomération moyenne. Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, (Dossier 4).
18. Yeh, A. G. (1999). Urban planning and GIS. Geographical information systems, 2(877-888).





URBAN ART BIO

Vol: 01. Nr: 01. M: May. Y: 2022. (33-44p)

ISSN:

LA « SMART CITY » : RÉALITE OU UTOPIE DANS L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN DES VILLES ALGÉRIENNES ?

THE "SMART CITY": REALITY OR UTOPIA IN IMPROVING THE URBAN ENVIRONMENT OF ALGERIAN CITIES?

Sarra FOURA/NAIMI

Laboratoire « Villes et Santé »,

Faculté d'architecture et d'urbanisme. Université Salah Boubnider Constantine 3.

E-mail : sarra.foura@univ-constantine3.dz

Abstract:

In the 1990s, key concepts emerged in France and in the majority of European countries, such as the urban project, which was the subject of much ink through countless studies, research and publications, but also through its implementation and the principles it advocates in many large cities, and although the urban project played a major role in their development, the craze it was the subject of did not last long.

The other major concept is 'sustainable development', which is much broader in scope and has more at stake because it conveys concerns about the environment and the future of the planet and future generations.

The enthusiasm surrounding this notion is such that it has generated a multitude of derivatives. Moreover, in a few years, from the urban project and sustainable development and sustainable urbanism, we have moved on to the sustainable city and the sustainable neighbourhood, to eco-urbanism, eco-neighbourhoods, eco-architecture, eco-development, eco-construction, and today we even talk about eco-techniques, eco-labels, eco-budgets, eco-profits etc.

Today, with the supremacy of NICTs (New Information and Communication Technologies) in both developed and developing countries, it is the turn of the "smart city" to take the lead in urban planning. Ecological, connected, adapted to strong urban development: this new utopia of the city of the future is full of promise! We fantasise about the "Smart City", which globally consists of optimising costs, organisation, the well-being of inhabitants and their lifestyles, mobility and governance...

However, what is the situation in our African countries and more particularly in Algeria? Can we apply the criteria of these notions, which are adaptable to an urban context where urbanisation in Europe is almost complete, whereas it is galloping in the countries of the South, which requires and will require a great effort in the construction of housing, collective facilities and various infrastructures in the cities to satisfy this growing urban population? Can these utopian solutions be applied where the urgency of quantity takes precedence over quality and where peri-urbanisation continues to lead to urban sprawl and the absence of a voluntarist urban planning policy creating more problems of proliferation of illicit and spontaneous housing?

Indeed, given that the concepts of urban project and sustainable development are struggling to find a place within urban policies centred and based on outdated and obsolete instruments. For example, it is difficult to approach the "Smart City" where its very foundation, i.e. the NICTs, are not completely assimilated or well established. Indeed, although in Algeria these new technologies are in full expansion, their strongest element, e-payment, is still at a timid beginning.

Our paper will focus on the Algerian urban context, in order to establish the obstacles to the feasibility of an Algerian smart city, and the possible possibilities of concretizing its fundamental criteria through recommendations.

Keywords: Smart city, intelligent city, sustainable development, NTIC, urban context, urban project.

Résumé:

Dans les années 1990, des notions phares ont vu le jour en France et dans la majorité des pays Européens, telles que le projet urbain qui a fait couler beaucoup d'encre à travers d'innombrables études, recherches et publications, mais aussi par sa concrétisation ainsi que les principes qu'il prône dans beaucoup de grandes villes, et bien que le projet urbain ait grandement participé à leur essor, l'engouement dont il a fait l'objet n'a pas fait long feu.

L'autre notion majeure, c'est le « développement durable », dont l'ampleur est beaucoup plus large et dont les enjeux sont plus importants car il véhicule des préoccupations inhérentes à l'environnement, et à l'avenir de la planète et des générations futures.

L'enthousiasme autour de cette notion est tel qu'il en a généré une multitude de dérivées. En outre, en quelques années, du projet urbain et développement durable et de l'urbanisme durable on est passé à la ville durable et au quartier durable, à l'éco urbanisme, à l'éco quartier, à l'éco architecture, à l'écodéveloppement, à l'éco construction, et aujourd'hui on parle même d'éco techniques, écolabels, éco budgets, éco profits etc.

Aujourd'hui avec la suprématie des NTIC (Nouvelles technologies d'information et de communication) dans les pays développés mais aussi en voie de développement, c'est au tour de la « smart city » de prendre la tête des réflexions urbanistiques. Ecologique, connectée, adaptée au fort développement urbain : cette nouvelle utopie de la ville du futur est pleine de promesses ! On fantasme sur la « Smart City », « ville intelligente » qui consiste globalement en l'optimisation des coûts, de l'organisation, du bien-être des habitants et de leurs modes de vie, de la mobilité, de la gouvernance...

Cependant qu'en est-il dans nos pays africains et plus particulièrement en Algérie ? Peut-on appliquer les critères de ces notions, adaptables dans un des contextes urbains où l'urbanisation en Europe est presque achevée, alors qu'elle est galopante dans les pays du Sud, ce qui réclame et réclamera un grand effort dans la construction de logements, d'équipements collectifs et diverses infrastructures dans les villes pour satisfaire cette population urbaine croissante ? Peut-on appliquer ces solutions utopiques là où l'urgence de la quantité prime sur la qualité et où la périurbanisation continue à entraîner l'étalement urbain et l'absence d'une politique d'urbanisme volontariste créant davantage des problèmes de prolifération de l'habitat illicite et spontané ?

En effet, étant donné que les concepts de projet urbain et de développement durable peinent à trouver une place au sein de politiques urbaines centrées et basées sur des instruments dépassés et caduques. , il est difficile d'aborder la « Smart City » là où son fondement même que sont les NTIC, ne sont pas complètement assimilés ni bien installés. Effectivement bien qu'en Algérie ces nouvelles technologies soient en pleine expansion, il reste que leur élément le plus fort qu'est l'e-paiement en est toujours à un timide début.

Notre communication portera sur la mise en évidence du contexte urbanistique Algérien, à fin d'établir les obstacles à la faisabilité d'une smart city algérienne, et les éventuelles possibilités de concrétisation de ses critères fondamentaux à travers des recommandations.

Mots-clés : Smart city, ville intelligente, développement durable, NTIC, contexte urbanistique, projet urbain.

Introduction :

Notre siècle a été marqué par une explosion démographique globale, la population mondiale ne cesse de s'agrandir dont plus de la moitié est aujourd'hui concentrée en milieu urbain. Les villes sont en perpétuelles mutations et doivent faire face à des défis plus grands incluant des enjeux majeurs.



Depuis des décennies les réflexions urbanistiques et scientifiques s'attèlent à générer des solutions viables et intelligentes afin de faire des villes où il fait bon vivre. Pour ce faire il a fallu reconsidérer l'aspect humain et le hisser au centre des préoccupations à travers l'implication des habitants dans les processus de planification et leur sensibilisation à l'extrême importance de préserver l'environnement naturel pour garantir un futur sain et vivable pour les générations futures.

En effet le Développement durable qui est « la notion du siècle » prend en charge les dimensions environnementale, économique et sociale et promet de répondre aux défis immenses de la ville et qui diffèrent selon les régions du monde, tels que les questions de climat, de biodiversité, d'eau, d'électricité, de déchets, de transports...etc. De nombreuses notions dérivées du développement durable sont apparues, comme l'éco-architecture, éco-quartiers, éco-villages...etc. Elles ont permis d'expérimenter les concepts clés et de mettre en place des procédés qui sont de plus en plus adoptés à travers le monde comme l'énergie solaire, les matériaux écologiques, la gestion de l'eau et des déchets et bien d'autres.

Par la suite, « le projet urbain » a suscité un grand engouement dans la recherche et du côté opérationnel bien que sa polysémie en a fait une notion à large sens impliquant une multitude d'approches. En plus des dimensions économique et environnementale, le projet urbain donne une nouvelle considération à la dimension sociale en impliquant la société civile dans la conception et la production urbaines grâce à une approche participative incluant tous les acteurs de la ville. Alors qu'en est-il de la ville intelligente ou encore smart city¹? Cette notion phare qui a envahi les villes et même villages à travers le monde développé avec la promesse d'optimiser toutes ses composantes.

Smart city, concept issu de l'effervescence des innovations technologiques, mais aussi de la volonté de produire des villes agréables, confortables, accessibles, le tout en étant connectées, se présente comme un prolongement de la ville durable offrant les bénéfices de la technologie comme solution ultime aux dysfonctionnements.

Si la smart city tient ses promesses en Europe aux états unis et ailleurs dans les pays développés, qu'en est-il en Afrique et particulièrement en Algérie ? Le fait est que dans les pays d'Afrique Sub-saharienne le train est déjà en marche grâce à la volonté combinée des états et des populations d'améliorer les conditions de vie, et ce en dépit du contexte environnemental et économique très difficile.

Bien que l'Algérie fait partie des pays en voie de développement ayant enregistré des progrès notables ces dernières années que ce soit dans l'amélioration des conditions de vie urbaine (raccordements aux réseaux divers, infrastructures, santé...) , et malgré les efforts fournis dans la recherche scientifique et technologique, le pays accuse un retard conséquent. Les différentes tentatives de métropolisation des villes algériennes ont montré leurs limites face aux trop grands enjeux. Le contexte étriqué et complexe de la ville algérienne peut-il permettre la réalisation de smart city ?

¹ Nous verrons plus bas que la traduction anglaise souligne des nuances plus profondes que celles de l'intelligence.

Au cours de ce travail, nous allons à travers la présentation des grands axes de la smart city et de leurs concrétisations ainsi qu'en identifiant les différents éléments du contexte algérien de déterminer de possibles champs d'application à la ville Algérienne. Le but étant de ressortir avec des éléments de réponse concrets concernant la réalité de la faisabilité de la ville intelligente Algérienne.

Qu'est-ce qu'une « Smart city » :

Il est important à ce stade de porter la lumière sur les caractéristiques d'une smart city, mais commençons par définir le concept. La traduction française ville intelligente, indique une ville qui s'appuie sur la connectivité de ses réseaux et de ses infrastructures (eau, gaz, électricité, transport, services publics, bâtiments...Etc.) grâce aux NTICs et à l'innovation. Quant au mot « Smart » il insinue une nuance plus large car apportant un sens plus « futé » et plus « astucieux » et oriente vers une ville qui ne s'appuie pas seulement sur les technologies mais la met au service de la population pour assurer confort et bien être, tout en incluant les différents acteurs de la ville.

Fig1 : Au Cœur de la smart city. <https://stories.bearingpoint.com/smart-cities-afrique/>



Les débuts de la smart city ont été marqués par l'influence des grandes entreprises leaders dans le numérique qui pour sortir de la crise ont lancés une multitude de solutions technologiques a des problèmes urbains tels que la densité, la mobilité l'accessibilité, sauf que cela incluait une prise en charge sectorielle.

Aujourd'hui le plus qu'apporte la smart city réside dans le fait de centrer les préoccupations sur l'action publique et la société pour une intelligence collective axée sur l'innovation sociale. Il s'agit alors de mettre les nouvelles technologies numériques au service des collectivités pour une meilleure efficience au niveau territorial et orienter alors vers une approche plus globale.

Effectivement « **l'intelligence des villes et des territoires traduit leur manière de concilier une intelligence collective avec une intelligence artificielle et de les mettre au service l'une de l'autre** »²

La smart city, prolongement de la ville durable :

Ces concepts de gestion participative et intelligente de la ville et de ses ressources sont donc les fondements de la ville durable basée dans sa conception dans la conciliation entre les piliers environnemental, économique et sociale dans la perspective de satisfaire les besoins présents et futurs des populations, des entreprises et des institutions.

La ville durable favorise donc un mode de vie intelligent incluant des habitants intelligents, une administration, une mobilité, une économie et un environnement intelligents. Les nouvelles technologies numériques concrétisent cette intelligence en apportant un support et des outils connectés et interactifs au service de la ville.

Ces outils répondent à des enjeux fondamentaux et présentent des avantages importants pour la ville et ses habitants et constitue un investissement rentable qualitativement et quantitativement :

- en améliorant la qualité de vie et le confort des habitant ce qui accroît leur productivité et la qualité de travail,

- Le gain de temps et l'amélioration de la mobilité par la réduction des déplacements et des distances grâce à la cartographie numérisée, mais aussi à l'e paiement qui permettent l'accès à de multiples services sans déplacements.
- Un environnement naturel et sain.
- L'augmentation de l'attractivité de la ville et par conséquent des investissements.
- Une meilleure gestion et optimisation des services ainsi que l'émergence de services inédits.

Technologies au service de la smart city :

Les technologies numériques connectées et l'internet des objets (IdO) sont un moteur pour les villes intelligentes afin d'améliorer la gestion et les processus municipaux et ainsi favoriser une prise de décision basée sur les exigences des citoyens tout en réalisant les objectifs gouvernementaux.

Barcelone ville intelligente 3.0 :

La cité catalane est parmi les villes les plus avancées dans la transition vers une urbanité intelligente nouvelle génération grâce à une orientation vers des plateformes de collecte de données et de capteurs open source ainsi que d'autres pour l'analyse de ces données tout en y facilitant l'accès grâce à des interface utilisateur d'applications. Quant au contrôle de ces plateformes, il appartient à la ville et à sa population mais reste accessible à tous ainsi qu'aux entreprises, ce qui constitue la clé de la démocratisation de l'accès aux données tout en assurant la sécurité de ces dernières et le respect de la vie privée.

² Florent Boithias « qu'est-ce qu'une smart city », Cerema.fr

L'autre volet auquel la ville a accordé beaucoup d'importance et qui n'est pas des moindres est celui de l'initiation de toutes les catégories de la société aux technologies et à leur utilisation grâce à des structures de formation et d'information (sites orientant les plus petits vers l'innovation technologique et encourageant les vocations scientifiques, ou encore en aidant les séniors à acquérir des niveaux plus élevés dans le monde numérique).

Barcelone pour être ville intelligente a misé sur les partenariats public/ privé, car l'entreprise privée et l'investissement demeurent parmi les clés de la réussite des processus de la smart city.

L'introduction des grandes entreprises d'intelligence et de technologies tout comme les Start-up innovantes est indispensable. A Barcelone la tenue par exemple du « Smart city expo congress » consacré aux villes intelligentes.

Fig2 : Au Cœur de la smart city. <https://stories.bearingpoint.com/smart-cities-afrique/>



Quand a la concrétisation des concepts de la smart city, nous en avons un aperçu notamment dans la création du Projet@22, qui est né suite à la reconversion de la friche industrielle du quartier de Poblenou en un arrondissement concentrant innovation technologique, scientifique, urbanistique et développement d'activités intensives en connaissances³.

³ LE PROJET 22@Barcelona : La transformation urbaine des zones industrielles de Poblenou, <http://www.ecocites.logement.gouv.fr>

Fig3 : Projet 22@Barcelona. http://www.ecocites.logement.gouv.fr/IMG/pdf/07-22barcelona-francais_cle09f517.pdf



En effet, ce projet de renouvellement urbain durable, caractérisé par une grande mixité urbaine, densité et efficacité a créé un microclimat culturel et économique riche en innovations tout en permettant la cohésion sociale.

Ces projets concentrent une multitude de technologies basées sur la collecte et la distribution de données telles que les bâtiments à efficacies énergétique, signalisation intelligente, transport écologique, système de stationnement intelligent qui informe les automobilistes des places de parkings en temps réel, conteneurs d'ordures connectés équipés de capteurs pour une collecte intelligente, en plus d'un système de gestion des réseaux d'eau, gaz et électricité notamment grâce aux entreprises spécialisées.

Qu'en est-il en Afrique :

Les pressions migratoires intenses exercées sur les villes africaines résultent par des problèmes persistants et récurrents assurant la décadence et l'échec de leur modèle urbain. Ce qui fait que les enjeux de la smart city n'en sont que plus importants et les défis à relever encore plus grands.

L'aménagement territorial inadéquat et un système foncier très complexe y ont engendré de grands problèmes de surpopulation, de congestion et de coûts très chers. En effet dans la grande majorité des villes sub-sahariennes les populations s'entassent notamment dans les bidonvilles, et dans des infrastructures trop dépassées et inadéquates, ce qui génère de grands encombrements, une mobilité très réduite et amplifie la pollution de l'air, l'accumulation des déchets et restreint l'accès aux ressources. L'accès à l'eau reste l'enjeu majeur pour les villes africaines auquel s'ajoute celui de l'électrification de l'Afrique subsaharienne dont 57% des

personnes n'ont pas accès.⁴ Quant aux autres ils subissent les coupures pour cases de délestages qui sont très fréquentes et engendrent beaucoup de dégâts pour les appareils ménagers.

Le modèle urbain des villes africaines connaît aujourd'hui ses limites, d'où l'émergence de nombreuses initiatives innovantes combinant infrastructures gouvernementales collectivités citoyennes et investisseurs de toutes part, pour répondre aux grands enjeux auxquels elles font face grâce aux nouvelles technologies.

Ces initiatives interviennent au niveau local et ambitionnent une meilleure qualité de vie aux citoyens.

Parmi les plus intéressantes et pour répondre aux enjeux les plus importants les start-ups africaines apportent des idées plus novatrices et ingénieuses les unes que les autres et ainsi offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens. Face au défi d'électrification plusieurs pays africains présentent des Kits portatifs à recharge solaire équipés d'un panneau et d'une batterie permettant d'éclairer et d'utiliser un appareil électroménager durant la nuit. Et vont plus loin en mettant en place un système de paiement par crédits via les opérateurs téléphoniques et permettent au citoyen d'acquérir le kit solaire au bout de deux à trois ans.

Ce système de paiement a été aussi appliqué par d'autres compagnies notamment pour l'attribution en eau, ou il est question de l'installation d'un compteur connecté intelligent par prépaiement mobile, et qui distribue l'eau potable même dans les foyers les plus défavorisés leur évitant de passer par les réseaux informels pour une eau souvent sale et très chère. « Ils bénéficient des tarifs subventionnés de l'opérateur local tout en réglant leur « facture » au fil de leur consommation, débitée par le compteur intelligent. En outre, ce service permet aux usagers plus aisés de mieux maîtriser leur consommation et ouvre la voie à un usage plus responsable de l'eau potable. »⁵

-Par ailleurs, la Start up sud-africaine CarTrip offre un service de covoiturage permettant aux habitants de baisser leur budget de transport public et d'aider à fluidifier le trafic ainsi que de baisser l'empreinte écologique.

-Nairobi quant à elle, opte pour un système intelligent de trafic routier incluant des feux intelligents et des marquages plus efficaces ainsi que des mesures punitives plus strictes contre les contrevenants.

⁴ Africa progress canal.

⁵ [Sandra EKIMA, www.energystream-wavestone.com](http://www.energystream-wavestone.com), 5 Février 2018.

Fig4 : D'autres smart city africaines. <https://stories.bearingpoint.com/smart-cities-afrique/>



-Ou encore, la Start up sénégalaise Ping ! dans un souci de préservation de l'environnement propose une compagnie de taxis à consommation hybride. Et bien d'autres...

La smart city algérienne : réalité ou utopie.

Eléments de contexte :

Le modèle urbain de la ville algérienne laisse transparaître une évidente anarchie et a montré ses limites face aux différents enjeux de la vie urbaine, de la surpopulation dans les villes et de l'étalement urbain, et ce bien que ces dernières années ont enregistré une légère amélioration et malgré une volonté affichée de modernisation avec ce qui s'en est suivi de grands projets de métropolisation et autres, les problèmes y demeurent récurrents et les défis d'autant plus grand.

Alors pour projeter la smart city dans les villes algériennes il est indispensable d'établir un état contextuel.

-La Centralisation de la décision et la rigidité politique : constitue un obstacle conséquent à la smart city, car dans la pratique, le processus de décision étant limité aux hautes sphères gouvernementales, et ce bien que une décentralisation générale ait été annoncée, il est donc très difficile d'instaurer une démarche participative inclusive, les autorités locales devant obligatoirement se référer à la centralité. Les initiatives de modernisation et le lancement des grands projets se font quasi automatiquement par les autorités centrales.

Quant à l'initiative et à la participation citoyennes, cela reste des notions étrangères dans la majorité du territoire nationale bien que comprises dans les processus de gestion et de décision.

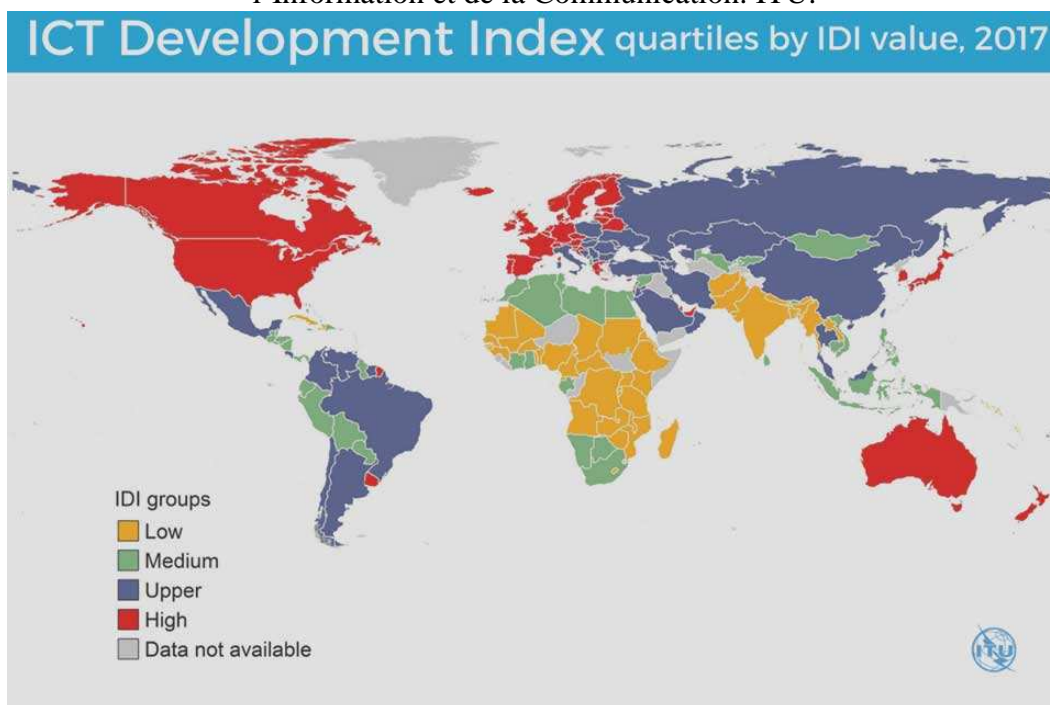
-Le retard enregistré dans l'amorce du développement durable : la smart city devant être dans la continuité de la ville durable, constitue un autre obstacle à sa concrétisation en Algérie. Bien qu'ayant participé aux différents sommets et signé plusieurs traités de protection de l'environnement et du développement durable, l'Algérie peine à démarrer une vraie implication et ne parvient pas à passer au niveau opérationnel. Une des tentatives de prise en charge du problème était la mise en place du programme de la « charte communale

pour l'environnement et le développement durable " dont l'élaboration devait s'étendre sur la période 2001-2004. La Charte se voulait une base de départ pour la confection d'un Agenda 21 local, qui aurait représenté pour les communes et autorités locales un outil de planification conforme aux principes du développement durable.⁶ Cependant le projet pris fin, les communes n'étant ni préparées ni dotés des outils nécessaires pour son application.

Par ailleurs, le modèle économique algérien basé sur l'exploitation des ressources fossiles, ne correspond pas aux préceptes du développement durable, en plus du fait que les entreprises algériennes n'y montrent pas d'intérêt, du fait de l'absence d'une « *une stratégie bien étudiée, qui prendrait en considération dans les moindres détails les réalités sociales, économiques, culturelles et environnementales du pays, permettrait de développer une économie rationnelle dans l'exploitation des ressources naturelles, une répartition juste des richesses, la protection de l'environnement et assurer une vie digne à tout un chacun.* »⁷

-Le retard considérable dans l'application des NTICs : constitue le plus grand obstacle à la Smart city, en effet nous sommes en bas de la liste que ce soit au niveau mondial.

Fig5 Classement 2017 portant sur l'indice de développement des Technologies de l'Information et de la Communication. ITU.



Malgré la liaison internet des différents secteurs, institutions et administrations, il n'en reste pas moins que l'état du réseau est déplorable et souffre de multiples problèmes de fluctuation de la vitesse de débit, de lenteur de circulation des signaux et de pannes fréquentes. Cela a valu à l'Algérie la 102ème place au classement effectué par portant sur l'indice de

⁶ Karima Dakhia, « Développement durable et environnement : les nouveaux défis de l'urbanisme en Algérie », Vie des villes, Revue n°4, Février 2006.

⁷ Arezki Benali, « Développement durable en Algérie: une stratégie réelle et pertinente pour réussir la transition économique », Algérie Eco, 30 mai 2017

développement des Technologies de l'Information et de la Communication (ICT Development Index) par L'Union Internationale des Télécommunications, une agence spécialisée des Nations Unies.

Si l'on se réfère aux récentes coupures volontaires effectuées à la demande du ministère de l'éducation nationale, ce Retard pose la question de la volonté du gouvernement de réellement développer le secteur des TIC, et interpelle quant aux enjeux sociaux économiques et démocratiques qu'il met en péril. L'autre élément incontournable est l'e-paiement, ou le paiement par carte bancaire, qui peine à s'installer et qui constitue un impératif pour le développement économique intelligent et la mise en place de systèmes performants.

Alger Smart City : Premier pas dans la bonne direction ?

Le projet lancé par la wilaya d'Alger ambitionne de transformer à l'horizon 2035 la capitale en Smart City a impulsé le lancement d'un nombre conséquent de startups travaillant sur les nouvelles technologies ainsi que la tenue de conférences internationales sur les villes intelligentes dont le « Smart Cities Global Technology & Investment Summit 2018 » qui s'est déroulé le 27 et 28 juin 2018, et qui a rassemblé les autorités publiques, les entreprises locales et étrangères, et les représentants des organisations internationales afin de dévoiler les réalisations et les projets à venir dans le cadre du projet.

Cette conférence avait donc pour finalité de croire l'attractivité de la ville à travers la présentation aux différents investisseurs les potentialités et opportunités d'investissement dans le domaine en Algérie.

Par ailleurs les premières actions qui vont dans le sens de l'intelligence, entreprises par les autorités locales et le gouvernement pour Alger smart city, devraient être en voie de concrétisation. Notamment le projet E-commune lancé par le premier ministre Tebboune qui l'a soumis à l'assemblée nationale populaire (APN) et qui a pour objectif la modernisation des prestations administratives et l'innovation par la mise en place de bornes automatisées de distribution de documents administratifs et les prestations à distance utilisant les procédés de certification et de signature électroniques. D'après le ministre « *La commune sera la cellule de base du projet de l'Administration électronique. Ce projet s'appuiera sur l'interconnexion de la commune à tous ses services et partenaires à travers des systèmes d'information intégrés. Il sera à la base d'un écosystème favorable à l'innovation et à la réalisation de « l'E-Administration », dans un schéma intersectoriel global* »⁸.

Par ailleurs une convention a été signée avec SEEAL la compagnie des eaux et assainissement d'Alger et startup « Acquasafe » qui a développé un dispositif permettant de contrôler la qualité des eaux usées déversées par les usines. Une autre concluant entre les deux startups "KBM" et "AFind" concerne la conception de systèmes et plateformes informatiques pour améliorer le système de santé à Alger.⁹

⁸ Massyle Ait-Ali, « Alger Smart City : le rêve est-il permis ? », <http://www.nticweb.com>, 30 juillet 2017.

⁹ Ibid.

Conclusion :

Si le but ultime des villes intelligentes est la satisfaction des citoyens en assurant leur bien-être et leur confort ainsi que ceux des générations futures tout en préservant la planète, ne devrait-ce pas être l'objectif de toute ville, de tout territoire ?

Nous avons vu que la volonté des grandes villes comme Barcelone, pour accroître leur attractivité et leur développement intelligent, s'appuient sur la promotion de l'innovation à tous les niveaux de la société. Quant aux pays africains, et malgré leurs conditions environnementales, ils ont su dépasser les attentes grâce à l'implication citoyenne et à l'ouverture politique et citoyenne. Et à trouver des solutions durables et intelligentes pour améliorer leur mode de vie et développer leur économie.

La Smart city Algérienne n'est donc pas un rêve mais un objectif à atteindre impérativement, pour un avenir florissant et afin de garantir l'essor du pays. Pour l'atteindre, le chemin sera tortueux, car les défis à surmonter sont de grande envergure, particulièrement en ce qui concerne le changement de politiques concernant les investissements étrangers, la gouvernance, la transparence, le libre accès à l'information et l'introduction maîtrisée et sécurisée des nouvelles technologies.

Bien entendu, pour rattraper le retard il faudra doubler les efforts mais pas nécessairement en passant par exactement les mêmes étapes que les pays développés, car notre avantage réside dans la disponibilité immédiate de l'intelligence, il faudra donc innover pour un processus et des démarches de développement urbain intelligent et pérenne adapté aux spécificités et aux besoins algériens.

Bibliographie :

- 1- Anne Brucy, « Les défis de la ville durable », CNRS Le Journal, 07 Janvier 2016.
- 2- Arezki Benali, « Développement durable en Algérie: une stratégie réelle et pertinente pour réussir la transition économique », Algérie Eco, 30 mai 2017
- 3- Charles-François Lecoutre, « Smart city, une formidable opportunité à notre portée », www.energystream-wavestone.com, 11 Mai 2016.
- 4- Florent Boithias « qu'est-ce qu'une smart city », Cerema.fr, 2 mars 2018.
- 5- George Burciaga, « 3 critical smart city components », www.statescoop.com, 5 septembre 2017.
- 6- http://www.ecocites.logement.gouv.fr/IMG/pdf/07-22barcelona-francais_cle09f517.pdf
- 7- <http://www.smartcityalgiers.com/>
- 8- <http://www.urban-hub.com/fr/cities/barcelone-se-transforme-en-ville-ingenieuse/>
- 9- Karima Dakhia, « Développement durable et environnement : les nouveaux défis de l'urbanisme en Algérie », Vie des villes, Revue n°4, Février 2006.
- 10- Massyle Ait-Ali, « Alger Smart City : le rêve est-il permis ? », <http://www.nticweb.com>, 30 Juillet 2017.
- 11- Ouramdane Mehenni, « Sommet « smart city 2018 » : Alger smart city, réalité ou chimère ? », Algérie Eco, 28 Juin 2018.
- 12- Sandra EKIMA, www.energystream-wavestone.com, 5 Février 2018.



URBAN ART BIO

Vol: 01. Nr: 01. M: May. Y: 2022. (45-55p)

ISSN:

LE CLUSTER DANS TOUS SES ÉTATS

THE CLUSTER IN ALL ITS ASPECTS

Rofia ABADA/ ARZOUR

Institut des Sciences Technologiques . Département des sciences technologiques
Université Abdelhafid Boussouf Mila (UABM).

Laboratoire Villes et Santé (LVS), université Salah Bounider, Constantine 3. Algérie.

E-mail : r.abada@centre-univ-mila.dz

Abstract:

This article aims to understand the concept of the cluster in the world, as well as its spatio-temporal evolution, currently it represents a seductive term which becomes over the years more and more in vogue. Faced with increasing competition between countries, regions and even territories, these positioning forces them to adapt to a growing, invasive and above all uncertain globalization. Studies on clusters have shown that they cover a heterogeneous reality, both in terms of their constructive elements and the achievement of their objectives. Considered as a key element in the competitiveness of regions, they are becoming widespread as a new mode of public action, in order to bring together companies, research centers and universities in the same network, and to provide them with the necessary infrastructures.

Key words: cluster, territory, globalization, competitiveness, network.

Résumé

Cet article vise à comprendre le concept du Cluster dans le monde, ainsi que son évolution spatio-temporelle, actuellement il représente un terme séduisant qui devient au fil des années de plus en plus en vogue. Face à une compétition croissante entre les pays, les régions, et voire même les territoires ; ce positionnement oblige ces derniers à s'adapter à une mondialisation croissante, envahissante et surtout porteuse d'opportunités et d'incertitudes. Les études sur les clusters ont démontrés qu'ils recouvrent une réalité hétérogène, que ce soit par rapport à leurs éléments constructifs, ou par rapport à la concrétisation de leurs objectifs. Considéré comme un élément phare de la compétitivité des régions ils se généralisent comme un nouveau mode d'action publique, afin de réunir dans un même réseau des Entreprises, des Centres de Recherche ainsi que des Universités, et mettre les nécessaires infrastructures à leurs services.

Mots clés : cluster, territoire, mondialisation, compétitivité, réseau.

Introduction:

Le développement territorial est devenu ces vingt dernières années un enjeu majeur au niveau stratégique ainsi qu'au niveau politique ; les mutations économiques et technologiques des années quatre-vingt, ont fait prendre conscience aux différentes communautés (politiques, scientifiques, ...) que la dimension territoriale joue un rôle primordial dans la diffusion de l'innovation, le développement économique ainsi que la compétitivité régionale.

Face à ces constats, plusieurs dispositifs ont été mise en place sous différents appellations : technopoles, SPL (systèmes productifs locaux), PDC (pôles de compétitivité) les derniers nés de la politique gouvernementale française, toutes ces formes citées en amont s'appuient sur des réflexions théoriques développées il y a quelques années sur le rôle, la place et les modes de développement des systèmes territorialisés appelés « Clusters ».

Creative Commons Attribution-Non Commercial-No Derivatives 4.0 International License (CC BY-NC-ND)



Pour les pouvoirs publics le défi est de taille : accroître et renforcer les potentialités de leur régions et nécessaire voire même obligatoire. Ils trouvent dans les Clusters cette « formule magique » qui ouvre de nouvelles portes, vers de nouveaux horizons. De ces concentrations d'entreprises, de centres de recherche, et d'universités peuvent découler plusieurs avantages en faveur de l'économie régionale. En fait ce concept protéiforme, flou, complexe, peut prendre plusieurs formes, selon le contexte local dans lequel il est situé ; on assiste dès lors à la labellisation et l'identification des clusters à l'échelle mondiale, ce qui prouve que leur succès à fait écho.

Tout devient « Cluster » ; entre la Silicon Valley, les districts industriels italiens ; et les Kompetenznetze allemands, tous ces exemples cités constituent réellement des réalités différentes, car ils s'appuient sur des instruments et des politiques qui sont eux même différentes.

La théorie des clusters :

Les Clusters ont suscité plusieurs intérêts politiques, économiques, académiques, ils ont fait couler beaucoup d'encre, depuis une quinzaine d'années déjà ; le succès de certains clusters a attiré l'attention, entre appréciations pour les uns et refus catégorique de cette idée pour les autres ; les avis restent mitigés. Pour les chercheurs et les spécialistes par contre, il n'y a aucun doute les clusters participent efficacement au développement économique des territoires, ils stimulent la compétitivité des économies régionales, et peuvent rendre les territoires plus attractifs.

Que veut dire « un Cluster » ?

Pour comprendre ce que c'est un « cluster » il faudra faire un retour en arrière, dans l'historique de ce concept afin de comprendre son évolution au fil des années, en fait le facteur de proximité géographique y est pour beaucoup agissant sur l'ampleur de ce dernier. L'explication est bien ancienne, puisque c'est l'économiste anglais A. Marshall qui dès 1890¹ avait pu identifier les bénéfices des concentrations d'activités économiques au sein des « districts industriels ».

La notion de « district industriel » fut reprise un siècle plus tard en 1979 par Becattini² qui a Précisé que dans le cas de l'organisation industrielle des régions de l'Italie du Nord, qu'un district s'appuie à la fois sur des éléments informels (un ancrage historique, des relations informelles ou tacites et la collaboration entre firmes) et des éléments formels comme des modes originaux de financement.

Il définit le district industriel comme une « entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné ». Le district industriel est un système productif territorialisé et l'accent est mis sur le caractère social du système. « Le district industriel peut ainsi se définir comme un mode d'organisation de la production qui repose sur une division étroite du travail entre plusieurs (petites) entreprises spécialisées. Les districts industriels lient les aspects économiques qui se produisent à l'intérieur d'un secteur avec l'appartenance à une communauté locale marquée par un système de valeurs et de pensées relativement homogènes »³.

En 1990 c'est au tour de Michael Porter professeur à la Harvard Business School qui a popularisé le concept de « CLUSTER » en particulier en le définissant comme étant :

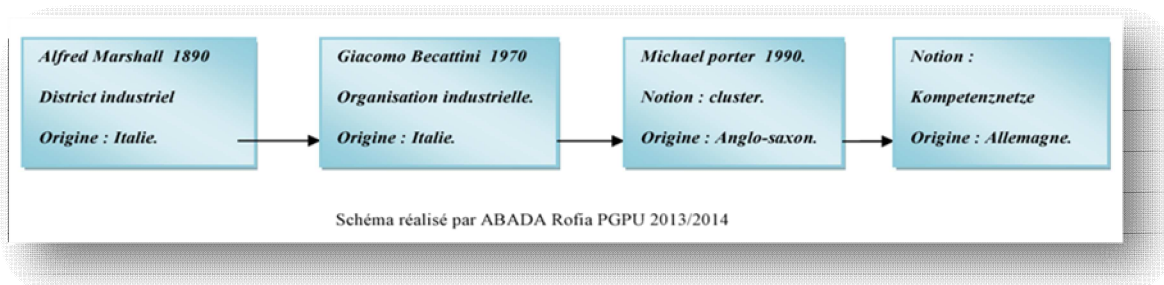
1 Marshall, Alfred, 1890, Principles of Economics.

2 Becattini, G. (ed.) "Mercato e forze locali. Il distretto industriale", Il Mulino, Bologna, 1979.

3 CLUSTERS MONDIAUX : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux. IAURIF – 6.06.010 – Janvier 2008.

« Une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, de firmes d'industries connexes et d'institutions associées (universités, agences de normalisation ou organisations professionnelles, par exemple) dans un domaine particulier, qui s'affrontent et coopèrent »⁴.

Fig1: Le Cluster au fil du temps



Source : R. ABADA

L'étendue géographique des clusters :

Elle varie selon les contextes locaux :

- Le cluster peut être urbain, métropolitain, ou rural, à l'échelle d'une ville ou d'une nation,
- il dépend des segments sur lesquels les entreprises membres sont en concurrence et des stratégies qu'elles emploient.

Les clusters donc font partie d'un cadre conceptuel assez large, qui est destiné à comprendre les moteurs de la compétitivité économique aux échelles régionales et nationales. Le cluster, par la proximité qu'il permet, possède un avantage concurrentiel déterminant, car il développe et intensifie les interactions entre quatre facteurs complémentaires constitutifs de (L'avantage compétitif régional, synthétisés par le diamant (ou « losange ») de M. Porter :

- ✓ Les ressources (« factor conditions »), qui incluent les facteurs de production utilisés par les entreprises du cluster : la main d'œuvre, notamment scientifique et technique (dans les disciplines du cluster) ; le capital (pour les différentes étapes de financement des entreprises) ; les infrastructures (équipement, administration, information, centres de recherche) ; les ressources naturelles ;
- ✓ L'environnement politique, législatif et économique (« context for firm, strategy and rivalry ») qui doit être sain et stable, encourager l'investissement, l'innovation et la concurrence ;
- ✓ Un marché local de qualité, et en quantité suffisante (« demand conditions ») : des consommateurs connaisseurs, exigeants pour les produits du cluster, permettant d'anticiper les demandes extérieures, et poussant les entreprises à toujours plus d'innovation et de qualité ;
- ✓ Un tissu local riche de fournisseurs et d'industries connexes ou d'assistance « related and supporting industries »⁵.

⁴ Porter, M. E. 1990. The Competitive Advantage of Nations. Free Press: "Geographic concentrations of companies, specialized suppliers, service providers, firms in related industries, and associated institutions universities, standards agencies, and trade associations) in particular fields that compete but also co-operate".

⁵ CLUSTERS MONDIAUX : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux. IAURIF – 6.06.010 – Janvier 2008.

Fig2: le Diamant de Michael Porter



Source: Diamond of competitive advantage, Michael Porter (2004)

En fait les interactions entre les quatre éléments du « diamant » sont de plus en plus intenses dès que les entreprises d'un même secteur sont concentrées géographiquement : donc la nature systémique du diamant compétitif nécessite d'intensifier les interactions entre ces quatre facteurs interdépendants, ce qui conduit à la concentration de firmes concurrentes et au développement du cluster. Le cluster peut alors être considéré comme la manifestation spatiale du diamant compétitif, son produit. La proximité et les liens, qu'ils soient verticaux (liens clients-fournisseurs par exemple) ou horizontaux (produits et services complémentaires, utilisations de ressources, de technologies semblables) impliquent des relations sociales qui bénéficient aux entreprises concernées.

Aussi le cluster peut-il se comprendre comme « une forme de réseau qui se produit dans une localisation donnée, où la proximité d'entreprises et d'institutions assure certains éléments communs et améliore la fréquence et l'impact des interactions »⁶ autrement dit, comme une forme d'organisation en réseau du territoire, mettant l'accent sur des liens dans un lieu.

6- Porter, M. E. (1998a) On Competition, Harvard Business School Press. "A cluster is a form of network that occurs within a geographic location, in which the proximity of firms and institutions ensures certain forms of commonality and increases the frequency and impact of interactions" (p.226).

Un concept protéiforme flou et élastique :

Sa complexité thématique à pousser de nombreux auteurs à travailler sur ce concept, parmi eux : Rosenfeld (2002)⁷ qui définit le cluster comme : « une masse critique d'entreprises suffisante pour attirer des services, des ressources et des fournisseurs spécialisés) ayant des relations systémiques fondées sur des complémentarités et des similarités, sur une étendue géographique limitée. » ainsi que Einright (1996)⁸ ce professeur à l'université de Hong Kong a utilisé le terme de cluster comme il suit : « un cluster sectoriel dont les entreprises bénéficient d'une proximité géographique » on voit qu'il prend le territoire en considération ce qui rend sa définition proche de celle de Becattini.

Par contre Cooke (2003)⁹ évoque dans sa définition l'écosystème dans lequel le cluster en fait partie. « La concentration géographique d'acteurs technologiques unis par des chaînes de valeur économique, évoluant dans un environnement bénéficiant d'infrastructures de soutien, Partageant une stratégie commune et visant à attaquer un même marché ».

Ce qui rend ce concept assez flou c'est son utilisation de multiples façons ; il désigne parfois des groupes nationaux d'industries étroitement liées mais dispersés au niveau d'un pays et sans concentration majeure cela nous rappelle la définition de M. Porter sur les « industrial clusters » et au même temps il peut désigner un groupe d'entreprises reliés entre elle est concentré dans territoire restreint, qui peut même être à l'échelle du quartier.

Fig3 : Les facettes du Cluster

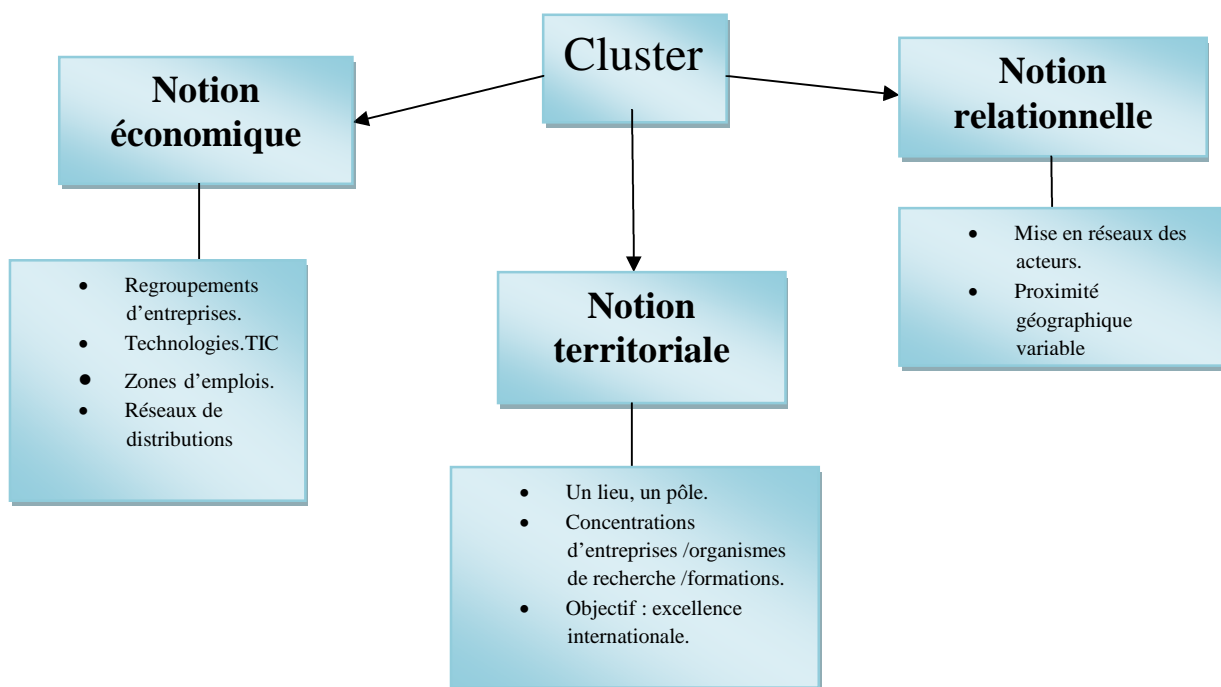


Schéma réalisé par ABADA Rofia PGPU 2013/2014. SOURCE : (IAURIF, 2008) Clusters mondiaux.

7- Rosenfeld, chercheur en sciences économiques chez RTS (Regional technology Strategies), <http://www.rtsinc.org/staff.html> : Rosenfeld, S. 2002a. "A Governor's Guide to Cluster-based Economic Development." Washington: National Governors Association.

8 -Enright, M. (1996) Regional Clusters and Economic Development: A Research Agenda, in Staber, U., Schaefer, N. Sharma, B: "A regional cluster is an industrial cluster in which member firms are in close proximity to each other" (p.191).

9- Cooke P., Huggins R. (2003), "High-technology clustering in Cambridge (UK)", in A. Amin, S. Goglio and F. Sforzi (eds.), The institutions of local development.

Fig2: Les principaux modèles du "Cluster"

Chaîne industrielle verticale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaîne de production verticale, ou filière, dans laquelle les différentes étapes adjacentes de la chaîne de production constituent le cœur du cluster.
Agrégation de secteurs connectés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Large concentration de sociétés interdépendantes (fournisseurs de biens, sociétés de services, industriels, institutions, ...) qui livrent un produit final dans un domaine particulier, mais qui collaborent également.
Clusters régionaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration de sociétés régionales, interdépendantes et compétitives sur le plan international ; la cohérence est basée sur leur autonomie financière et sur les échanges implicites de savoir-faire : « knowledge spillover ».
Districts industriels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Regroupements locaux de petites, moyennes et grandes entreprises spécialisées à différents niveaux de la chaîne de production et qui bénéficient d'un fort niveau de confiance.
Réseaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forme particulière de relations, basées sur la dépendance mutuelle, la confiance et la coopération, entre des acteurs économiques qui ne sont pas forcément concentrés géographiquement.
« Innovative milieu »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration locale d'industries de haute technologie, au niveau de laquelle une synergie de facteurs économiques et institutionnels génère un milieu innovant caractérisé par une forte diffusion du savoir et d'apprentissage.

Source : Les « clusters » américains : cartographie, enseignements, perspectives et opportunités pour les pôles de compétitivité français. Étude réalisée par le cabinet Alcimed pour le compte de la Direction générale des Entreprises (DGE), Octobre 2008.

Quelques exemples de clusters dans le monde :

Depuis quelques années le concept de « cluster » connaît un engouement important ; dans les politiques nationales et voire même régionales, dans un bon nombre de pays ; nous avons voulu soulever ce point, pour bien comprendre ce concept et ces différentes pratiques et utilisations dans ces pays, en mettant l'accent par la suite sur les différents appellations que le cluster a pu prendre au fil des années.

Entre des clusters qui cherchent à favoriser un ancrage territorial, et ceux qui visent à stimuler la mise en réseaux des compétences et l'intensité des liens dans une région et au sein même d'un pays, et d'autres qui se situent entre les deux précédents, il y'a une diversité de démarches qu'on a tenu à éclaircir pour plus de compréhension de ce concept qui a un large spectre, dès lors on se rend compte que les politiques des clusters sont caractérisés par leurs diversités, car elles couvrent un éventail très large de définitions de clusters.

Entre des initiatives fondatrices et des démarches différentes :

De nombreux pays depuis les années 80, adoptent dans leur politique de développement économiques les clusters, les définitions diffèrent d'un pays à un autre, et les résultats

deviennent alors de plus en plus difficiles à cerner et à comparer, on assiste donc à un renouvellement très rapide des politiques de clusters, la cause est connue ce concept prends de plus en plus d'ampleur en raison de sa popularité grimpe, l'idée de cluster séduit tout simplement.

En Espagne :

L'Espagne est un exemple de référence en ce qui concerne les clusters ; en très peu de temps plusieurs clusters ont émergé, visant à améliorer les capacités scientifiques et technologiques. La Catalogne et le Pays Basque furent les premiers à adopter cette stratégie de création de clusters, à partir des années 90, en 1991 pour le Pays Basque et en 1992 pour la Catalogne.

Pour le Pays Basque, qui dès 1987 a pris conscience qu'il fallait sauver sa bas industriel, en mettant l'accent sur l'innovation et la mise en réseau des différents acteurs, dès 1991 sa politique industrielle qui tourne autour du concept de cluster vise à promouvoir un développement économique basé sur la « coopération ».

Ces clusters sont spécialisés dans le domaine de (l'électroménager, l'automobile, l'environnement, l'énergie, la connaissance, l'aéronautique ;...etc.). On attribue à cette politique de clusters plusieurs réussites notamment dans les domaines de : aéronautiques ; TIC ;Ils représentent 13 clusters générant 45% du PIB du Pays Basque.

Pour la Catalogne, l'exemple est encore plus saisissant, en 1992 près d'une centaine de « micro clusters » ont été identifiés statistiquement, représentant différentes spécialisations comme : microélectroniques, télécommunications, santé et environnement. Actuellement la Catalogne et l'une des régions européennes les plus connues dans plusieurs domaine notamment quatre d'entre eux et les plus connues sont ceux de : aéronautique, biotechnologies, énergies propres et agroalimentaire. Le gouvernement catalan oriente aujourd'hui sa politique économique essentiellement sur ces « micro clusters » afin de soutenir les entreprises.

Au Danemark et en Suède :

C'est l'un des premiers pays à s'emparer du concept de « Cluster » ces pays nordiques sont connus pour leur dynamisme dans l'application des politiques de clusters, notamment par leur programme de renforcement de liens entre les universités et les entreprises, par la mise en réseaux des différents acteurs au sein de projets de recherche, la politique de cluster dans ce cas se base sur l'innovation ; par une éventuelle association de compétences scientifique et technologiques dans des thèmes de recherches précis.

Appelés les « compétences centres » ils sont cofinancés par les industries suédoises et les universités. En 2005 la Suède comptait 69 pôles de compétitivité, dans 38 secteurs d'activités différentes, et employant 1,4 million de personnes¹⁰ caractérisés par leur concentration géographique.

En Italie :

L'expérience italienne est très intéressante parce qu'elle est caractérisée par : les « grappes d'entreprises » qui sont historiquement attachés à un territoire, en fait les districts

¹⁰<http://www.afsr.se/Clusters%20Suede2007.pdf>

industriels italiens sont caractérisés par leur ancrage géographique dont les racines sont historiques, ainsi que par une logique de collaboration basé sur de relations informelles et multiformes entre les différents entrepreneurs. Cet esprit entrepreneurial anime les grappes d'entreprises qui sont constituées de PME et PMI, qui sont généralement de même branche d'activités et concentrés géographiquement. Ce « jeu collectif » c'est traduit par le développement des « districts industrielles depuis plus d'une quarantaine d'années déjà.

Au Japon :

Les « clusters » au Japon ont été conçus généralement pour promouvoir l'innovation issu de la politique gouvernementale japonaise, ils sont basé sur la connaissance donc à vocation scientifique et technologique nommés les « knowledge clusters » ils dépendent du ministère de l'Education de la Culture de la Recherche et de le Technologie donc basé sur la coopération entre Universités, Centres de Recherche et Entreprises.

Au Royaume-Uni :

En Angleterre, il s'agit de neuf agences régionales qui prennent en charge le développement économique, et qui s'occupent de gérer les 154 clusters existant dans le pays, ces derniers sont considérés comme des outils de développement territorial à part entière. Chaque cluster donne son accord en ce qui concerne les investissements en matière d'infrastructures en déterminant en amont leurs impacts probables.

Aux Etats-Unis :

« Aux Etats-Unis les clusters sont représentés par des concentrations géographiques sectorielles, ou les acteurs sont reliés par des réseaux d'affaires souvent spontanés. »¹¹
La « Silicon Valley » illustre d'ailleurs le meilleur exemple d'un cluster réussit aux Etats Unis, depuis 1992 ce cluster réunis banquiers, avocats, et responsables de gouvernement locaux et de l'état, pour étudier a compétitivité de la région et faire en sorte qu'elle reste pérenne, afin de préserver son grade de : « la meilleure plate-forme mondiale de l'innovation et de l'esprit d'entreprise »¹²

En Allemagne :

- **Les « Kompetenznetze » Allemands :**

Le système allemand s'appuie sur ce qu'on appelle les « réseaux de compétence » ces derniers associent les acteurs régionaux de l'Education de la Recherche et de l'Entreprise, « *On parle de réseau de compétence si la coopération étroite entre institutions de recherche et industriels (transfert technologique) se situe dans le long terme (critère de durabilité), et non dans le cadre d'un projet isolé* ». ¹³

Cette initiative de « Kompetenznetze » Deutschland¹⁴, représente aujourd'hui 130 réseaux repartis sur 18 domaines d'innovation et une trentaine de régions, spécialisés généralement dans les technologies avancées tel que : de la biotechnologie à la technique médicale, des réseaux d'énergie aux microsystemes et à la nanotechnologie.

¹¹. CLUSTERS MONDIAUX : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux. IAURIF – 6.06.010 – Janvier 2008.

¹². Idem.

¹³. Idem.

¹⁴ Kompetenznetze = réseaux de compétence.

« Les critères sont proches de ceux des pôles de compétitivité français :

- Focalisation thématique ;
- Concentration et enracinement régionaux ;
- Organisation et identité du réseau ;
- Acteurs intervenant à différents niveaux de création de valeur ;
- Méthodes d'innovation collaboratives ;
- Durabilité du réseau ;
- Pouvoir d'innovation et potentiel de création de valeur. »¹⁵

L'ancrage territorial du cluster, est primordial dans le cas des clusters allemands.

En France :

• Les SPL Français :

Les SPL représentent une initiative gouvernementale d'appui aux réseaux d'entreprises ;
« *Les Systèmes Productifs Locaux (SPL), prémices des pôles de compétitivité, se définissent comme des "groupements d'entreprises et d'institutions géographiquement proches et qui Collaborent dans un même secteur d'activité* »¹⁶.

« Les éléments clés d'un Système Productif Local sont :

- Une concentration géographique d'entreprises, essentiellement des PME-PMI ;
- Une spécialisation poussée autour d'un métier, d'une industrie, d'un produit ou d'une Technologie ;
- Des coopérations se traduisant par une mutualisation de moyens, d'outils et de savoir-faire ;
- Des ressources stratégiques organisées pour constituer des foyers d'innovation en interrelation avec le tissu d'entreprises : activités connexes, services aux entreprises, R&D ; Une culture commune partagée par les acteurs du SPL. »¹⁷

Les SPL visent à améliorer et à soutenir les PME et les PMI, a tous les niveaux :
« production, marketing, ressources humaines, exportations. Les domaines de coopération sont donc vastes et touchent la formation, la promotion dans les salons, les conventions d'affaires, la veille technologique.... »¹⁸.

Les SPL sont orientés donc, vers la coopération des entreprises, et sur la valorisation du territoire, basé sur la confiance de différents acteurs, dans la construction des relations de proximité, parmi leurs objectifs : le renforcement des liens entre les Entreprises, les centres de Recherche, les Universités et les Centres d'innovation.

• Les Pôles de Compétitivité :

La politique des pôles de compétitivité est née par une initiative de la DATAR¹⁹ ce qui a conduit le gouvernement français le 14 Septembre 2004 à prendre un dispositif de soutien aux pôles sous forme d'appel à projets.

« *Un pôle de compétitivité est une combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées engagés dans une synergie autour de projets communs au caractère innovant. Ce partenariat s'organise autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui lui est attaché, et doit rechercher une masse critique pour atteindre une compétitivité et une*

¹⁵ CLUSTERS MONDIAUX : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux. IAURIF – 6.06.010 – Janvier 2008.

¹⁶ Idem.

¹⁷ Idem.

¹⁸ Idem.

¹⁹ Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.

visibilité internationale »²⁰ dans un cadre de coopération Public/Privé chercheurs et entreprises sont mobilisés pour la réussite du Pôle de Compétitivité.

Les éléments clés succès des pôles sont :

- « - une stratégie commune de développement ;
- des partenariats forts entre acteurs ;
- la concertation sur des technologies à haut potentiel de marché ;
- la visibilité internationale. »²¹

Les principes retenus pour labelliser un pôle :

*« Etre créateur de richesses nouvelles à forte valeur ajoutée et d'emplois qualifiés ; se positionner sur les marchés mondiaux à fort potentiel de croissance et posséder une visibilité internationale : le pôle doit ou devra à horizon limité représenter une masse critique suffisante, sur les plans industriels et/ou technologiques ; se fonder sur un partenariat approfondi entre acteurs et une gouvernance structurée ; définir les objectifs et moyens d'une stratégie efficace de développement économique et d'innovation. »*²²

Pour comprendre comment fonctionne un Cluster, chaque Cluster est doté d'une fiche appelé « Fiche d'identité » cette fiche permet une lecture plus simple et explicite de chaque cluster.

Conclusion :

Certaines politiques ou initiatives publiques en faveur des clusters favorisent un ancrage territorial fort de leurs acteurs, qui jouent un rôle d'aimant sur des activités effectués au sein d'un même cluster, contrairement aux clusters américains dont l'exemple emblématique reste celui de la Silicon-Valley, mais aussi des Districts industriels italiens.

D'autres initiatives cherchent à stimuler la mise en réseau des compétences et l'intensité des liens au sein d'une région ou d'un pays, comme le font par exemple les Kompetenznetze allemands afin de promouvoir l'innovation et bénéficier localement de ses retombées économiques.

Enfin, certaines des initiatives se situent entre les deux articulant des efforts pour stimuler un cœur de cluster localisé et pour faciliter une meilleure mise en réseau des compétences. Nous avons donc tenté d'illustrer la diversité des démarches existantes dans le paysage mondial pour réussir à dévoiler les différentes approches dans plusieurs pays du monde.

Quelques soient les configurations dévoilés, il reste un point commun dans tous les clusters mondiaux qui est celui de la mobilisation des acteurs publics et privés pour une finalité commune jugée essentielle et primordiale, qui est représenté par la réussite du cluster. Cette dernière dépend de l'ouverture de ces limites régionales, car nous avons constaté que la fermeture des limites du cluster joue en défaveur de son évolution parce qu'au final les entreprises continueront toujours à acquérir des compétences scientifiques et technologiques qui se trouve ailleurs à l'échelle mondiale, autrement dit à l'extérieur de la région.

La complexité du concept a été détectée sur deux plans distincts, sur le plan théorique ; ainsi que sur le plan de son application politique, le Cluster recouvre plusieurs déclinaisons conceptuelles, selon ces dynamiques, la taille de ces acteurs, son étendue géographique, l'intensité de sa mise en réseau, tous ces facteurs jouent en faveur et voire même en défaveur du cluster.

La réussite de cette stratégie dépend donc de toutes ces composantes cité en aval, mais ce qui est certain et qu' un cluster vise d'une part à favoriser un ancrage territorial fort de ces

²⁰ Les pôles de compétitivité : le modèle français, N Jacquet, D. Darmon, La documentation française 2005.

²¹ CLUSTERS MONDIAUX : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux. IAURIF – 6.06.010 – Janvier 2008.

²² Idem.



acteurs, et d'autre part il peut aussi être initié à stimuler la mise en réseau de compétences, le cluster peut être donc une grille de lecture intéressante car il prend en compte les politiques nationales et régionales, afin de renforcer l'excellence, c'est une action pour promouvoir l'image et la compétitivité médiatique d'une ville, d'une métropole et voire même celle d'une région, sa pertinence réside dans différents secteurs tel que : Les TIC, les biotechnologies, les nanotechnologies, l'agroalimentaire, la mécanique, la métallurgie, la santé etc... ; et beaucoup d'autres domaines.

Ce qu'il faut retenir est « *que le succès d'un Cluster est souvent spécifique à l'environnement culturel local, au cadre juridique, ou au contexte social de chaque pays ou région.* ».

Bibliographie :

- 1- Marshall, Alfred, 1890, Principles of Economics.
- 2- Becattini, G. 1979. (ed.) "Mercato e forze locali. Il distretto industriale", Il Mulino, Bologna,
- 3- CLUSTERS MONDIAUX : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux. Janvier 2008.IAURIF.
- 4- Porter, M. E. (1998). On Competition, Harvard Business School Press. "A cluster is a form of network that occurs within a geographic location, in which *the proximity of firms and institutions ensures certain forms of commonality and increases the frequency and impact of interactions*" (p.226).
- 5- Rosenfeld, S. 2002. "A Governor's Guide to Cluster-based Economic Development." Washington: National Governors Association.
- 6- Enright, M. (1996) Regional Clusters and Economic Development: A Research Agenda, in Staber, U., Schaefer, N. Sharma, B: "A regional cluster is an industrial cluster in which member firms are in close proximity to each other" (p.191).
- 7- Cooke P., Huggins R. (2003), "High-technology clustering in Cambridge (UK)", in A. Amin, S. Goglio and F. Sforzi (eds.), The institutions of local development.
- 8- Les pôles de compétitivité : le modèle français, N Jacquet, D. Darmon, La documentation française 2005.